



HAL
open science

Erbray (44), Le Bignon

Marine Gourmelon, Nolwenn Le Faou, Océane Lierville, Marine Laforge

► **To cite this version:**

Marine Gourmelon, Nolwenn Le Faou, Océane Lierville, Marine Laforge. Erbray (44), Le Bignon. [Rapport de recherche] Eveha - Etudes et valorisations archéologiques (Limoges); Service régional de l'archéologie Pays de la Loire. 2017, pp.159. hal-04574754

HAL Id: hal-04574754

<https://hal.science/hal-04574754v1>

Submitted on 16 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SRA
Pays-de-la-Loire

MARS 2017

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
ARCHÉOLOGIQUE

FOUILLE PRÉVENTIVE

Numéro d'EA
44.054.0014

Code INSEE de la commune
44 054

Numéro d'opération SRA
2015-153

Arrêté de prescription
363 DU 16 SEPTEMBRE 2016

Aménageur
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CASTELBRIANTAIS

Numéro d'OA
185695



ERBRAY (44), LE BIGNON



Auteurs
MARINE GOURMELON (DIR.),
NOLWENN LE FAOU (RS).



Èveha
Études et valorisations archéologiques

SRA
Pays-de-la-Loire

MARS 2017

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
ARCHÉOLOGIQUE

FOUILLE PRÉVENTIVE

Numéro d'EA
44.054.0014

Code INSEE de la commune
44 054

Numéro d'opération SRA
2015-153

Arrêté de prescription
363 DU 16 SEPTEMBRE 2016

Aménageur
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CASTELBRIANTAIS

Numéro d'OA
185695

ERBRAY (44), LE BIGNON

Auteurs

MARINE GOURMELON (DIR.),
NOLWENN LE FAOU (RS),
KLET DONNART,
MARINE LAFORGE,
OCÉANE LIERVILLE,
GEOFFREY ROUSSET.



É v é h a
Études et valorisations archéologiques

Utilisation des données d'un rapport de fouille

L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle (CPI) concernant la propriété littéraire et artistique : « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (article L122-4).

Toutefois sont autorisées :

- Les photocopies ou reproductions destinées à un usage exclusivement privé et non à une utilisation collective (article L 122-5, 2°).
- Les reproductions du texte, accompagnées ou non de photographies, cartes ou schémas, réalisées dans le cadre d'analyses ou de courtes citations, si elles sont justifiées par le caractère (...) critique, scientifique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées et sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la référence de l'ouvrage dont elles sont issues (article L 122-5, 3°, a).

Bien qu'un rapport de fouille soit un document reçu par l'État, il n'est communiqué que sous réserve des droits de propriété littéraire et artistique. Les informations qui y sont contenues ne sont pas considérées comme des informations publiques pouvant être librement réutilisées quand des tiers détiennent sur ce document des droits de propriété intellectuelle (articles 9 et 10 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public).

Le non respect des règles qui précèdent peut constituer un délit de contrefaçon passible de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende (articles L335-3 et L335-2 du CPI).

Pour citer ce document

Gourmelon 2017 : GOURMELON M., Erbray (44), *Le Bignon*, Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), Éveha – Études et valorisations archéologiques (Limoges), 1 vol., SRA Pays-de-la-Loire, 2017.

A

DONNÉES ADMINISTRATIVES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

8	1 FICHE SIGNALÉTIQUE
8	1.1 Terrain
8	1.1.1 Localisation du site
8	1.1.2 Références cadastrales actualisées
9	1.2 Opération
9	1.3 Mots clefs
10	2 GÉNÉRIQUE DES INTERVENANTS
10	2.1 Suivi administratif et scientifique
11	2.2 Équipe de terrain
11	2.3 Équipe d'étude post-fouille
11	2.4 Autres intervenants
12	3 NOTICE SCIENTIFIQUE
12	4 ÉTAT DU SITE
13	5 LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE
15	6 ANNEXES ADMINISTRATIVES
15	6.1 Arrêté de prescription et cahier des charges de la fouille
26	6.2 Arrêté d'autorisation et de nomination

B

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

31	1 INTRODUCTION
31	1.1 Le site
31	1.1.1 Les cadres géographique, géologique et topographique
33	1.1.2 Le contexte historique et archéologique
37	1.1.3 Les résultats du diagnostic
37	1.2 Le cadre de l'intervention
37	1.2.1 Rappel du cahier des charges et problématiques de l'intervention
39	1.2.2 Le déroulement de l'opération
39	1.2.3 L'enregistrement des données
41	2 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE
43	2.1 Deux fossés gaulois ?
43	2.1.1 Le fossé 129-216
45	2.1.2 Le fossé 110-203
46	2.1.3 Synthèse des fossés
47	2.2 Une occupation du début du second âge du Fer
47	2.2.1 L'ensemble 1 : les vestiges d'un bâtiment sur tranchées de fondation (UA 1)
61	2.2.2 L'ensemble 2 : un petit bâtiment sur 5 poteaux (UA 2)
63	2.2.3 L'ensemble 3
69	2.2.4 L'ensemble 4
74	2.2.5 L'ensemble 5
76	2.2.6 Les faits archéologiques indéterminés
80	2.3 Le parcellaire moderne

C

93

LES INVENTAIRES

83	3 ÉTUDE DES MOBILIERS	95	1 INVENTAIRE DES DONNÉES DE TERRAIN
83	3.1 Étude du mobilier céramique	95	1.1 Inventaire des faits et unités stratigraphiques
84	3.2 Résultat des datations radiocarbones	111	1.2 Inventaire des sondages
87	4 SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE	113	2 INVENTAIRE DES PRÉLÈVEMENTS
89	SOURCES DOCUMENTAIRES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	115	3 INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE
91	LISTE DES FIGURES	115	3.1 Inventaire général du mobilier
		116	3.2 Inventaire descriptif de la céramique
		117	4 INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION DE FOUILLE
		117	4.1 Inventaire de la documentation écrite
		118	4.2 Inventaire de la documentation graphique
		120	4.3 Inventaire de la documentation numérique
		125	4.4 Inventaire des photographies
		125	4.4.1 Listing des photographies numériques
		130	4.4.2 Planches contact des photographies numériques

A

**DONNÉES
ADMINISTRATIVES,
SCIENTIFIQUES ET
TECHNIQUES**

1 FICHE SIGNALÉTIQUE

1.1 Terrain

1.1.1 Localisation du site

Région
Pays-de-la-Loire

Département
Loire-Atlantique (44)

Commune
Erbray

Lieu-dit / adresse
Le Bignon

Code Insee commune
44 054

Coordonnées
RGF93 – Lambert 93 : E= 373102.15 m N= 6742546.11 m
RGF93 – CC47 : E= 1372877.2 m N= 6287145.3 m
WGS84 : Long= 1.360953 Lat= 47.702035

Altitudes
NGF- IGN69 : Min= 94.39 m Max= 97.16 m

1.1.2 Références cadastrales actualisées

Commune
Erbray

Section
XD

Parcelle(s)
111p

Propriétaire du terrain
Communauté de communes du Castelbriantais
5 rue Gabriel Delatour
BP 203, 44 146 Châteaubriant

Statut du terrain au regard des législations
néant

1.2 Opération

N° de l'entité archéologique (EA)
44.054.0014

N° d'opération archéologique (OA)
185695

Code opération SRA Pays-de-la-Loire
2015-153

Arrêté de prescription
n° 363 du 16 septembre 2016

Arrêté d'autorisation de l'opération et de désignation
du responsable
n° 10 du 6 janvier 2016

Maître d'ouvrage
Communauté de communes du Castelbriantais

Nature de l'aménagement
Parc d'activités

Opérateur archéologique
SAS Éveha
31 rue Soyouz - ESTER Technopole,
87068 Limoges

Responsable
Marine GOURMELON

Dates d'intervention sur le terrain
du 13/01/2016 au 08/02/2016

1.3 Mots clefs

Chronologie
Âge du Fer ; La Tène

Sujets, thèmes (interprétation des vestiges
immobiliers et des vestiges mobiliers)
Occupation rurale, bâtiment, trou de poteau,
tranchée

Keywords
rural occupation, building, posthole, trench

2 GÉNÉRIQUE DES INTERVENANTS

2.1 Suivi administratif et scientifique

Ministère de la Culture, direction régionale des
Affaires culturelles des Pays-de-la-Loire, service de
l'Archéologie

**Guy SAN JUAN, conservateur régional de
l'Archéologie ;**

**Jocelyn MARTINEAU, prescripteur de Loire-
Atlantique, chargé du suivi de l'opération.**

Communauté de communes du Castelbriantais,
aménageur

**Fabien RUIZ, directeur général des services
techniques, chargé du suivi technique et
administratif de l'opération.**

Éveha, opérateur archéologique

Éric PHILIPPE, directeur scientifique régional ;

Marine GOURMELON, responsable de l'opération.

2.2 Équipe de terrain

Responsable d'opération
Marine GOURMELON

Équipe de fouille
Nolwenn LE FAOU (responsable de secteur) ;
Geoffrey ROUSSET (topographe) ;
Océane LIERVILLE (céramologue) ;
Marine LAFORGE (géologue, géomorphologue) ;
Érica GAUGÉ.

2.3 Équipe d'étude post-fouille

Traitement du mobilier
Marie GRALL

Étude de la céramique
Océane LIERVILLE

Dessin, infographie
Marine GOURMELON, Nolwenn LE FAOU

Enregistrement informatisé des données
Marine GOURMELON, Nolwenn LE FAOU

Rédaction du rapport
Marine GOURMELON

Rélecture et PAO du rapport
Carine BUCHERON

2.4 Autres intervenants

Analyse radiocarbone
Tomasz Goslar
Poznan Radiocarbon Laboratory
ul. Rubiez 46, 61-612 Poznan, Poland

3 NOTICE SCIENTIFIQUE

Le projet d'extension du parc d'activité du Bignon a conduit la prescription par le service archéologique des Pays-de-la-Loire d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 4,5 ha. Celui-ci est réalisé par Dominique Doyen (Inrap Grand-Ouest) en avril et mai 2015. Les résultats positifs de ce diagnostic ont mis en évidence les indices d'une occupation protohistorique, possiblement liée à un habitat dit ouvert daté de La Tène moyenne.

La fouille du site du Bignon a été menée en janvier 2016 sur une surface de 6 275 m². L'objectif principal de cette opération était la caractérisation de cet habitat dans un secteur où les exemples d'occupation de La Tène moyenne sont inexistantes. Les vestiges mis au jour se sont révélés particulièrement lacunaires et mal conservés. Probablement liés à du parcellaires, deux fossés rectilignes traversent de part en part le site dans sa partie sud. La rareté du mobilier tend tout de même à localiser ces structures au second âge du Fer. Les vestiges archéologiques se concentrent dans la moitié nord-est du site. Un probable bâtiment sur tranchées ainsi qu'un bâtiment sur 5 poteaux ont pu être identifiés. Les concentrations de structures suggèrent d'autres aménagements qui n'ont pas pu être discernés.

L'attribution chronologique du site se base principalement sur les datations radiocarbone réalisées sur les tranchées de fondations et des structures adjacentes, ainsi que sur les zones de concentrations de vestiges tels que trous de poteau et fosses. Ces analyses placent le début de l'occupation dès le ^{ve} siècle avant J.-C. L'indigence du mobilier céramique, en particulier des éléments datants, n'a pas permis de préciser la chronologie de l'histoire de ce site. Quelques éléments attribués à La Tène moyenne et retrouvés dans les comblements d'une fosse et de deux trous de poteau présupposent un abandon du site à cette période. Toutefois, la concentration des structures sur une bande orientale du site autorise l'hypothèse d'une occupation (peut-être plus tardive ?) se développant vers l'est, en dehors des limites faisant l'objet de cette étude.

4 ÉTAT DU SITE

Erbray est une commune située dans le nord-est du département de la Loire-Atlantique, en région Pays-de-la-Loire. Elle appartient avec 18 autres localités à la communauté de communes du Castelbriantais. Localisée dans le nord de la commune, la parcelle où se situe le site archéologique du Bignon marque la limite nord d'Erbray avec la ville de Châteaubriant. Par sa situation, proche de la RN171 reliant Laval à Saint-Nazaire, ce secteur de la commune bénéficie d'une attractivité économique expliquant la mise en place d'un parc d'activité et de ses extensions au fil du temps.

Avant le début des travaux archéologiques, la parcelle demeurait un champs dédié aux activités agricoles. Vestiges d'anciennes limites cadastrales, quelques chênes étaient encore en place sur l'emprise des travaux.

Le site s'implante en haut d'un plateau, sur un substrat rocheux composé de schiste gréseux sur lequel reposent des niveaux d'altérites. Le terrain observe une déclivité vers le sud-ouest de la parcelle en direction d'une zone humide. Le niveau d'apparition des vestiges archéologiques apparaît le plus souvent directement sous l'horizon de labours épais d'environ 30 cm, à l'exception du bas de pente dans la partie sud-ouest du terrain où l'on observe un épaissement des niveaux de colluvions venant recouvrir les structures archéologiques.

5 LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE

Fig. 1 – Localisation du site sur les fonds de carte IGN 1/250 000 et 1/25 000.
M. Gourmelon © Eveh 2017

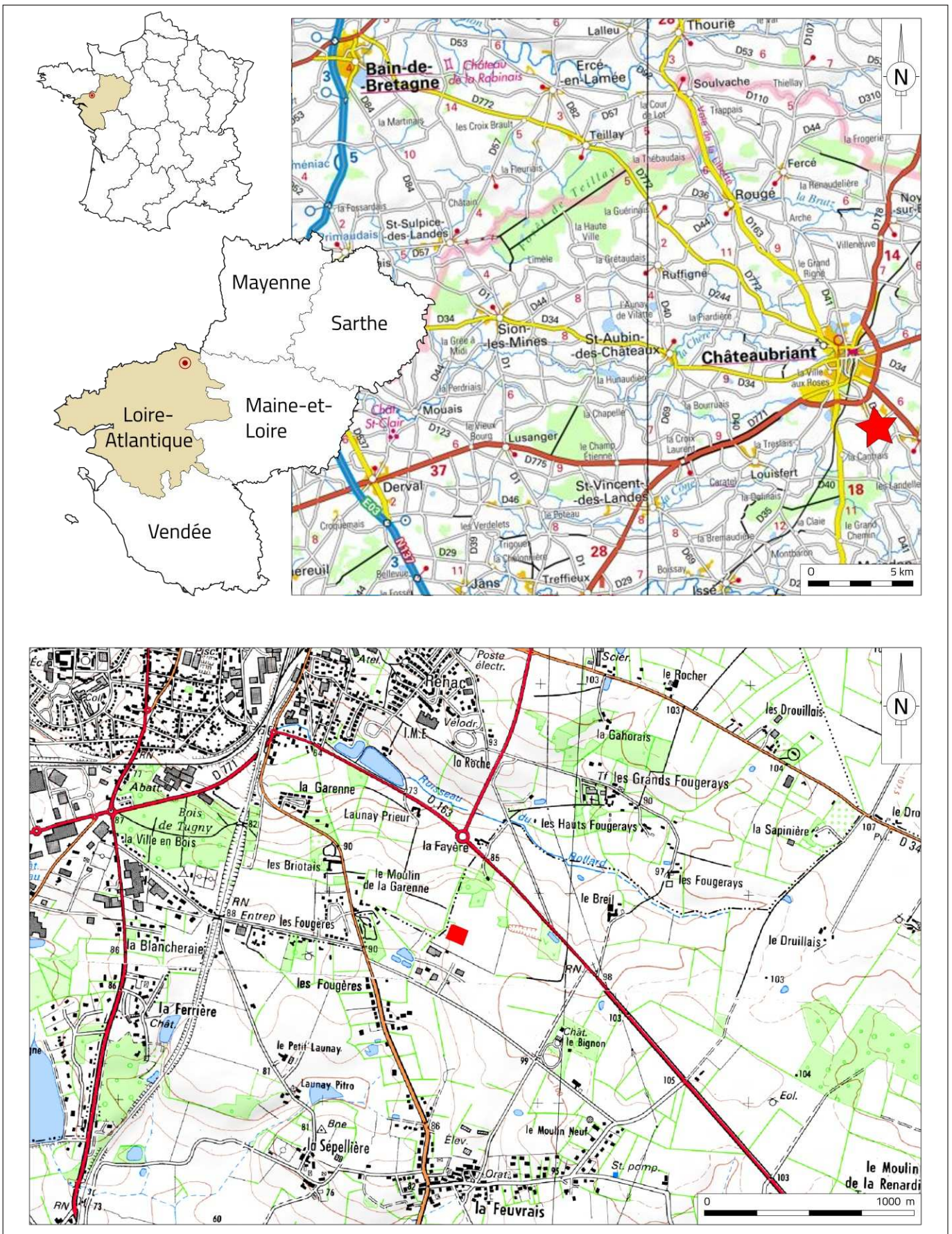
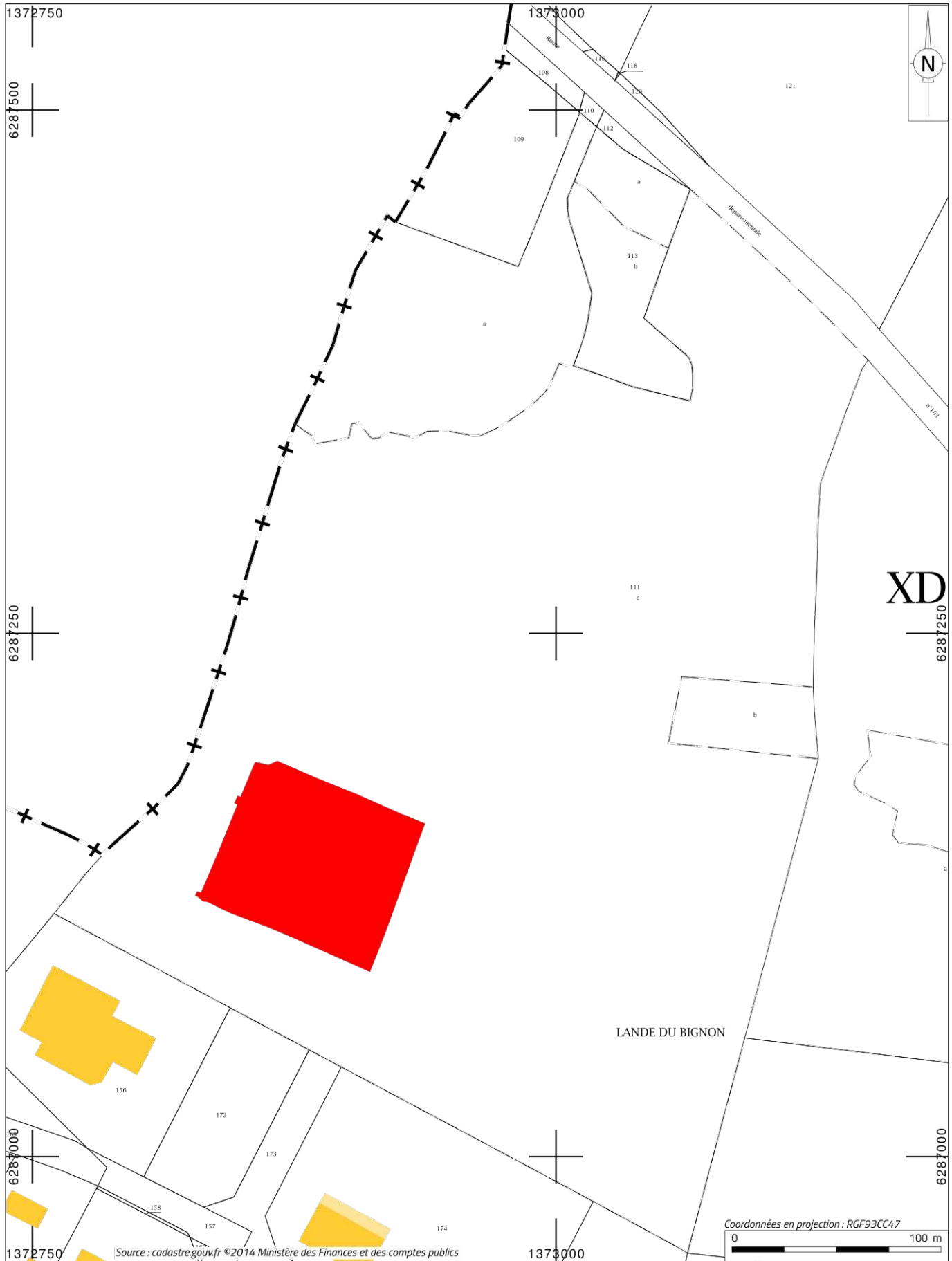


Fig. 2 – Localisation de l'opération sur fond cadastral. M. Gourmelon © Éveha 2017



6 ANNEXES ADMINISTRATIVES

6.1 Arrêté de prescription et cahier des charges de la fouille



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

**Arrêté portant prescription
d'une fouille préventive
(opération n°2015 -153)**

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

**LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du Patrimoine et notamment son livre V;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n°2014/SGAR/DRAC/123, du 20 juin 2014 de Monsieur Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n° 2014/DRAC/4 du 24 juin 2014, signé de monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles, portant subdélégation de signature administrative et financière ;

VU l'arrêté n°48 du 13 février 2015 portant prescription d'une opération d'archéologie préventive concernant le projet de parc d'activité du Bignon par la communauté de communes du Castelbriantais ; pour le terrain sis au lieu-dit « le Bignon » sur la commune d'Erbray (44) ;

VU le rapport de diagnostic réalisé par opérateur remis au préfet de région le , faisant suite à l'arrêté n°48 du 13 février 2015;

CONSIDÉRANT la présence de vestiges archéologiques de la période protohistorique (habitat rural de la Tène C).

CONSIDÉRANT que les travaux projetés doivent être précédés d'une étude des vestiges par une fouille archéologique.

ARRETE
(n°363)

Article 1er

Une fouille archéologique préventive sera mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet de la communauté de communes du Castelbriantais, situé comme suit :

Région : Pays-de-la-Loire
Département : Loire-Atlantique
Commune : ERBRAY
Adresse / lieu – dit : « Le Bignon »
cadastre : section XD, parcelles : 111p

Propriétaire : l'opérateur prendra l'attache de l'aménageur pour connaître l'état des propriétés au moment des travaux.

et réalisé par l'aménageur suivant :

Nom : M. Alain HUNAULT, communauté de communes du Castelbriantais
Qualité : Président

La fouille préventive porte sur une superficie de 6400 m² selon le plan de situation annexé au présent arrêté.

Article 2

La fouille prescrite à l'article 1er sera réalisée conformément au cahier des charges scientifiques annexé au présent arrêté, sous la maîtrise d'ouvrage de l'aménageur désigné au même article.

Sa réalisation peut être confiée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou à un opérateur titulaire de l'agrément prévu par l'article R. 522-8 du code du patrimoine susvisé.

Cet agrément devra couvrir la période suivante : Protohistoire.

L'aménageur conclura avec l'opérateur un contrat comportant le projet scientifique d'intervention, lequel précisera les modalités de mises en œuvre des prescriptions énoncées par le cahier des charges scientifique précité.

Article 3

L'aménageur conclura avec l'opérateur un contrat comportant le projet scientifique d'intervention, lequel précisera les modalités de mises en œuvre des prescriptions énoncées par le cahier des charges scientifique précité conformément à l'article R.- 523-44 du code du patrimoine.

L'aménageur produira un dossier comprenant le contrat mentionné à l'article 2 du présent arrêté, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R. 523-45 du code du patrimoine susvisé.

Conformément à l'article R. 523-46, le préfet de région dispose d'un délai de deux mois à compter de la réception du dossier transmis pour délivrer l'autorisation de fouilles ou la refuser en cas de non-conformité du projet soumis au cahier des charges scientifique. L'absence de décision notifiée dans le délai précité vaut refus de l'autorisation.

Article 4

L'opérateur est responsable de la bonne conservation du mobilier mis au jour. Il est tenu de remettre, au préfet de région, un rapport final en 8 exemplaires originaux paginés dont un non-relié, élaboré sous la direction du responsable d'opération désigné par le préfet et conforme à l'arrêté du 27 septembre 2004 susvisé.

Article 5 :

Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, prévu à l'article 7-2 de l'arrêté du 27 septembre 2004, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de la fouille, à la personne physique ou morale, propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er et informera celui-ci de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra donner effectivement lieu au partage prévu par l'article L 523-14 du code du Patrimoine susvisé qu'au terme de son étude scientifique et après remise au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient au plus tard deux ans après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille. La prise de données, le rapport et les archives de l'opération seront organisées conformément aux arrêtés du 16 et du 27 septembre 2004 susvisés et aux recommandations du service régional de l'archéologie des Pays-de-la-Loire émises à l'attention des responsables d'opérations archéologiques.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Alain HUNAULT, communauté de communes du Castelbriantais, 5, rue Gabriel DELATOUR BP 203, 44146 CHATEAUBRIANT .

Fait à Nantes, le 16 septembre 2015

Le Conservateur Régional
de l'Archéologie
Guy SAN JUAN

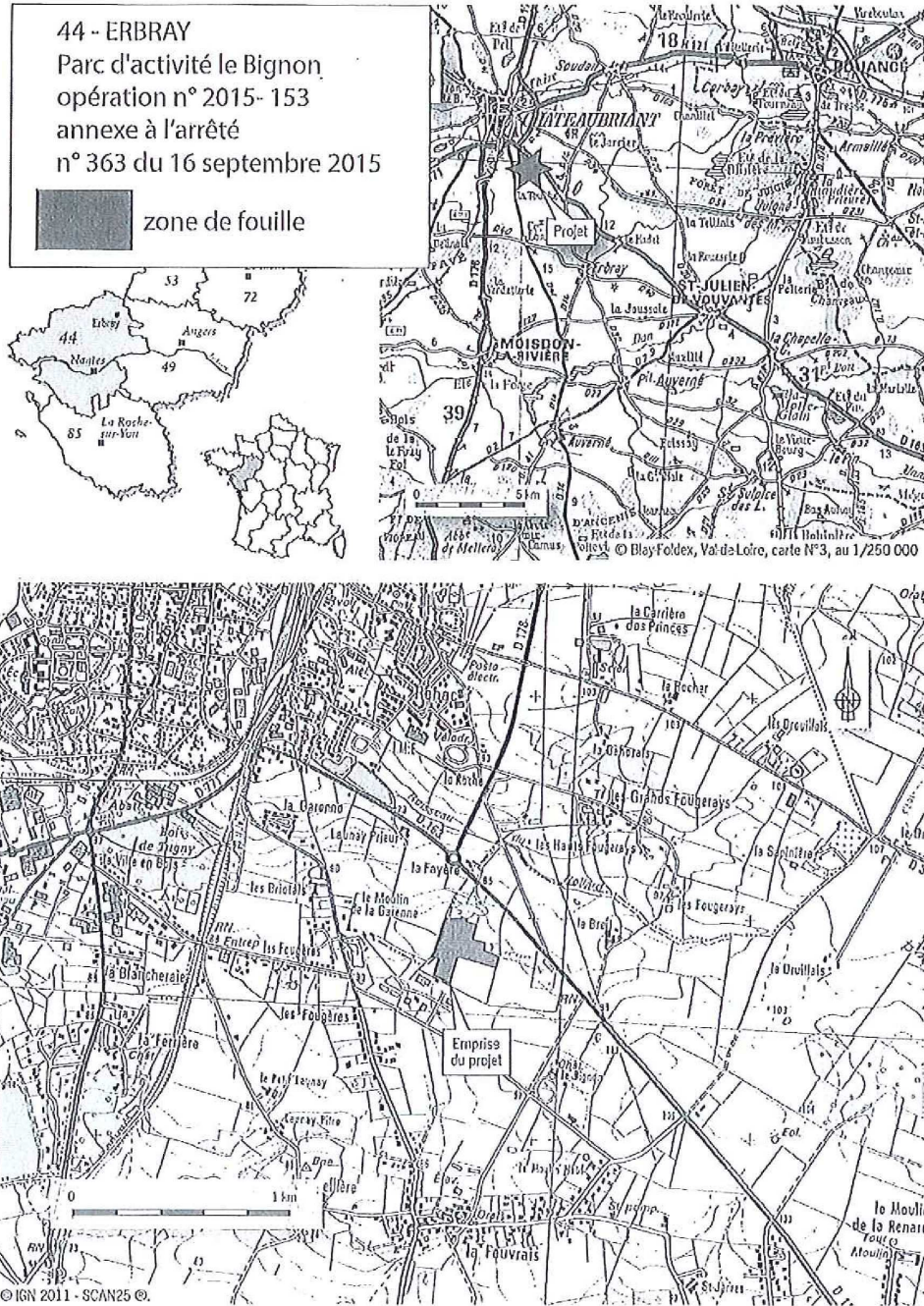
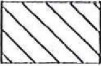
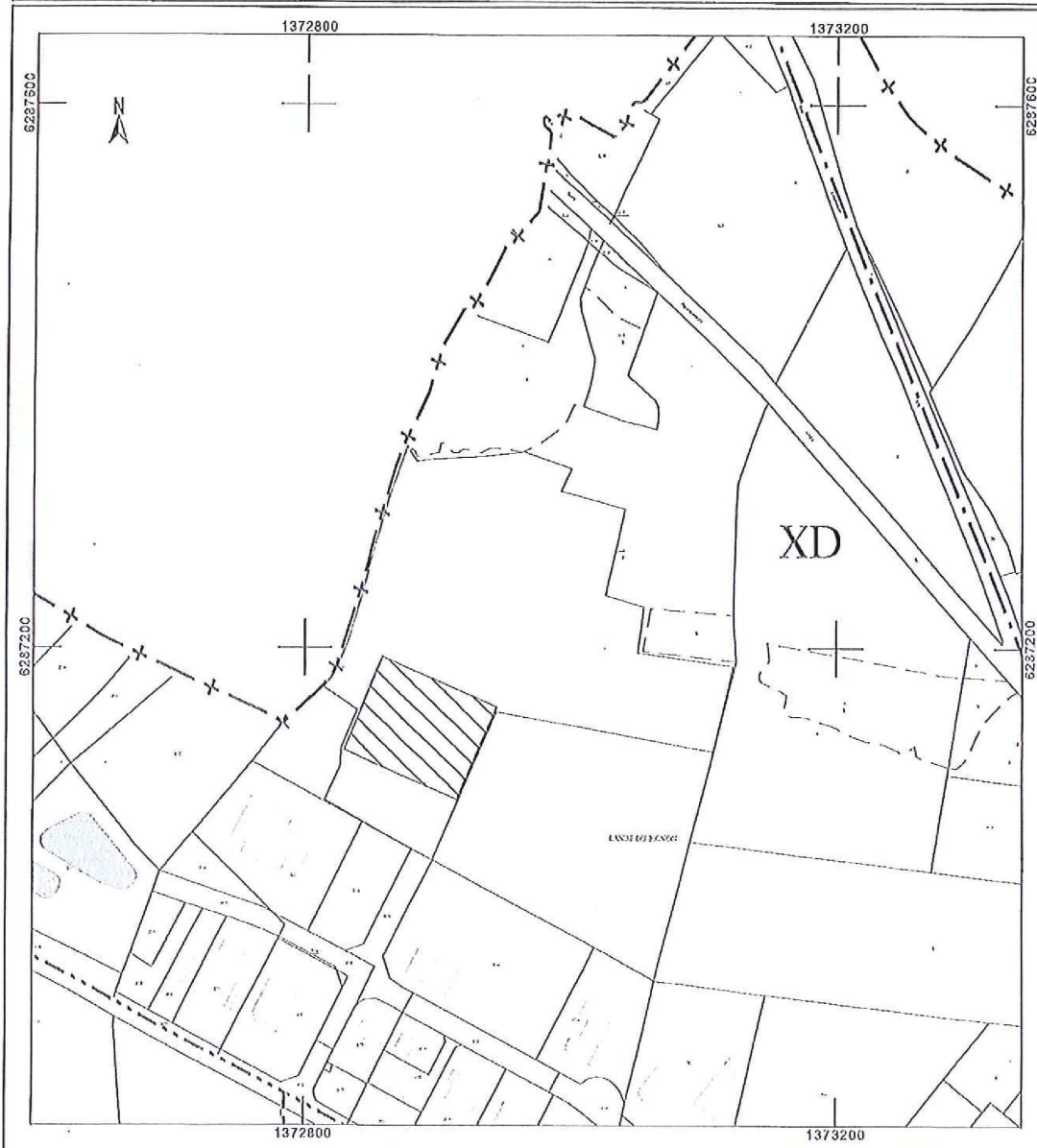
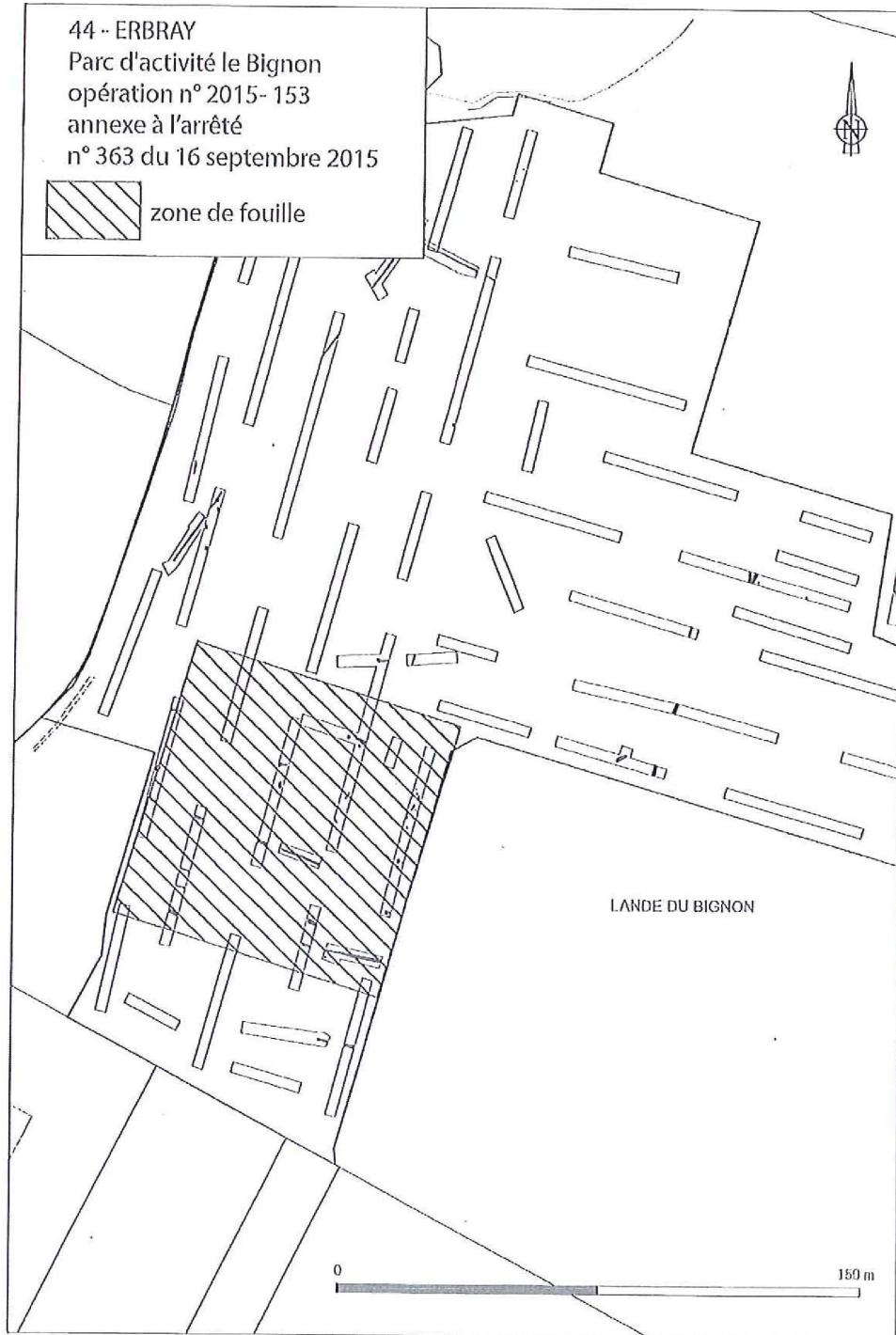


Fig.1 : Localisation de l'emprise du projet sur un extrait des cartes © BlayFoldex 1/250000 et © IGN ou 1/25000.

<p>Département : LOIRE ATLANTIQUE</p> <p>Commune : ERBRAY</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>44 - ERBRAY Parc d'activité Le Bignon opération n° 2015-153 annexe à l'arrêté n° 363 du 16 septembre 2015</p> <p> zone à fouiller</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant : Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre de NANTES 2, rue du Général Marguerite 44035 44035 NANTES CEDEX 1 tél. 02 51 12 86 36 - fax plgca.440.nantes@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastra.gouv.fr</p>
<p>Section : XD Feuille : 000 XD 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/4000</p> <p>Date d'édition : 13/02/2015 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics</p>		





Annexe à l'arrêté n°363 du 16 septembre 2015
Opération n°2015-153

**Cahier des charges pour une fouille
Commune d'ERBRAY (44)
Parc d'activité du « Bignon »**

Référence :

Rapport de diagnostic archéologique : ERBRAY (44) « ZAC du Bignon » par M. Dominique Doyen, INRAP, reçu le 29 juin 2015 au service régional d'archéologie des Pays de la Loire.

Présentation générale

Le diagnostic réalisé sur la commune d'Erbray (44) au lieu dit « Le Bignon » a été mené en mars 2015 sous la direction de M. Dominique Doyen (INRAP). D'une surface de 45 000 m², il a donné lieu à l'ouverture de 58 tranchées où ont été découverts des fossés, fosses et trous des poteaux globalement datables de la protohistoire récente. Une fosse isolée à l'est de l'emprise a livré des restes céramiques renvoyant à une occupation plus ancienne (âge du Bronze – premier âge du Fer) (Tr. 13 F.9).

La Protohistoire.

Les vestiges attribués à la Protohistoire ont été retrouvés à l'épicentre de ce qui semble être un établissement du second âge du Fer (la Tène C probable) qui se développe vraisemblablement hors emprise, vers l'est. L'essentiel de l'occupation concerne donc le second âge du Fer, le mobilier céramique renvoyant à La Tène moyenne, vraisemblablement à La Tène C (Doyen 2015, p. 56 ; Tr. 20 ; F.14), courte étape chronologique qui correspond, dans les Pays-de-la-Loire, à une phase de stagnation avant l'essor des II^e et surtout du I^{er} siècle avant J.-C.

La fouille du site du Bignon à Erbray s'intègre de fait dans le cadre des recherches sur l'habitat rural laténien, caractéristique du paysage agraire de cette période au nord de la Gaule. La période reste toutefois mal documentée dans la région, les sites et indices de sites étant très peu nombreux. On peut citer à titre d'exemple pour la Loire-Atlantique, l'habitat laténien des « Clouëts (Les Mazères) » à Carquefou dans sa phase initiale (Le Goff 1999, p. 123), Les Moutiers-en-Retz « Le Moulin des Courtes » (Levillayer 2008) et Nantes « Le Bois Hue » (Levillayer 2012). La découverte de vestiges de cette période dans ce secteur constitue dès lors un précieux jalon de réflexion dans le cadre d'une étude plus globale sur les occupations protohistoriques du Nord de la Gaule.

1 - Objectif

L'objectif technique est la fouilles des **vestiges de l'époque protohistorique** sur une partie du projet d'aménagement, représentés par des structures en creux (fossés, fosses, trous de poteaux etc.).

La problématique majeure posé par ce site réside dans la définition précise de sa chronologie. Attribué en l'état actuel des données à une phase laténienne (La Tène C probable), l'étude des mobiliers devrait permettre d'affiner les référentiels typo-

chronologiques établis pour cette période. Un des enjeux de la fouille est notamment de percevoir la genèse de cet établissement rural, d'en déterminer la durée d'occupation tout en essayant d'en dessiner son organisation spatiale.

La fouille s'attachera donc à étudier les conditions initiales d'implantation du site en fonction notamment du contexte local (configuration spatiale du site, conditions naturelles initiales...), dégager et étudier des ensembles structurellement cohérents, notamment le ou les bâtiments (fonction, éléments caractéristiques, évolutions, etc.) en travaillant sur la base de comparaisons inter-régionales et régionales, à déterminer la chronologie précise de ou des occupation(s) et tenter de caractériser, dans la mesure des données disponibles, leur nature et leur évolution.

Il s'agit ainsi de percevoir par la fouille les unités fonctionnelles et le phasage de l'occupation en précisant au mieux le contexte chrono-culturel auxquelles elles appartiennent. Le niveau économique de l'établissement doit être appréhendé au travers des corpus mobiliers. Les recherches contribueront à l'enrichissement et à l'affinage du référentiel typo-chronologique mobilier, céramique notamment, de la Loire-Atlantique pour la fin de l'âge du Fer. La synthèse sur cet établissement doit s'attacher à établir des comparaisons pertinentes sur les plans d'occupation, sur les chronologies et sur les types d'activités avec des sites comparables.

Emprise de la fouille : Environ 6400 m² (voir plan en annexe)

2. - Principes méthodologiques et techniques de l'intervention

2.1 – Principes généraux

L'intervention sur le terrain consistera, dans un premier temps à la mise au jour des vestiges sur les secteurs déterminés sur le plan joint (soit environ 6400 m²) afin d'atteindre les niveaux archéologiques. Ce travail sera réalisé sous le contrôle de l'équipe archéologique chargée de la fouille. Le décapage devra être réalisé avec une attention particulière, par passes successives mesurées. Les structures sont peu profondes et identifiées immédiatement sous la terre végétale. Un sur-décapage entraînerait une perte de donnée importante, aussi l'approche mécanique des vestiges doit-elle être particulièrement délicate, réalisée par un conducteur d'engin compétent sous le contrôle et la direction d'un archéologue au fait de ce genre d'approche).

Les vestiges seront fouillés mécaniquement et/ou manuellement afin de tenter de déterminer le plan des diverses structures (bâtiments et autres), leurs fonctions et datations. Un tamisage visant à collecter du mobilier discret pourra être mis en œuvre au sein de certaines structures sur décision et expertise du responsable de l'opération. Le matériel permettant cette approche devra être prévu.

Un relevé précis des structures rencontrées sera effectué par un topographe/géomètre. Les références altimétriques seront obligatoirement raccordées au système NGF actuellement en vigueur. Il sera complété par des relevés détaillés (plans et coupes à des échelles commodes) et des photographies de chaque structure au fur et à mesure de l'avancement de la fouille, photographies qui devront être d'une définition suffisante pour supporter une éventuelle publication.

Si nécessaire, seront réalisés tous prélèvements utiles pour l'approche paléo-environnementale et archéologique (sédimentologie, palynologie, carpologie,

anthracologie, phosphates, etc.) ainsi que des prélèvements de bois, charbon de bois, de mobilier osseux, dans le respect des protocoles nécessaires pour effectuer les analyses ultérieures et les mesures d'âge radiocarbone et/ou dendrochronologique. Une attention particulière sera portée au calage chronologique du mobilier et des structures rencontrées. Le traitement (lavage, marquage, inventaire, conditionnement, isolation..) et l'étude du mobilier devront être impérativement réalisés au fur et à mesure de l'avancement de la fouille sur le terrain. Des procédures de conservation préventive devront être mises en œuvre dès la phase de terrain, notamment pour le mobilier métallique et organique.

Le mode d'enregistrement, de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques y compris du mobilier devra faire l'objet d'une présentation détaillée et argumentée dans le projet scientifique.

L'opérateur proposera un protocole de tri et de traitement du mobilier pour identification et étude comprenant les mesures conservatoires éventuellement nécessaires. A cet effet il fera appel, en tant que de besoin, à la participation de spécialistes ou de laboratoires compétents pour le prélèvement, le traitement et l'étude du mobilier issu de la fouille. Une fiche de suivi indiquant le mode de traitement et la position des objets sera attachée à chacun d'entre eux. La DRAC –SRA sera informée de tout mouvement du mobilier.

2.2 – Le mobilier céramique

Le traitement du mobilier céramique (lavage, référencement) doit être entrepris pendant la durée de l'opération de terrain sous le contrôle du céramologue afin d'orienter, le cas échéant, les décisions du responsable d'opération. L'étude, après le remontage partiel (et consolidations, si nécessaires) des vases les plus significatifs destinés à en établir le dessin, doit se fonder sur les formes archéologiquement complètes ou restituables, ainsi que sur les éléments caractéristiques (bords, décors). Elle doit comprendre une détermination des pâtes, des techniques de fabrication et de finition, des traitements de surface et décors, des modes de cuisson en vu d'un classement techno-typologique. Elle doit aboutir à la rédaction d'un inventaire raisonné, illustré du dessin des éléments les plus significatifs. L'étude de la céramique devra non seulement se baser sur des références publiées mais également aborder les lots de mobilier sous la forme d'assemblages significatifs et de comparaison entre ces assemblages et ceux connus par ailleurs, en identifiant les lieux potentiels d'approvisionnement et les influences des autres territoires limitrophes ou plus éloignés.

Cet inventaire raisonné du mobilier céramique doit permettre de dater et de caractériser le vaisselier (usages, échanges, importations) et d'établir des comparaisons avec les vaisseliers étudiés sur d'autres sites similaires de Vendée.

2.3 – Le mobilier métallique

Le cas échéant, les objets en fer doivent être préalablement radiographiés. Les objets doivent être dessinés après identification, puis stabilisés afin d'en assurer la conservation. L'analyse du mobilier métallique doit aboutir à la rédaction d'un catalogue raisonné au sein duquel le mobilier doit être classé par domaine d'utilisation, puis par fonction. Pour chaque objet, une description physique, sémiologique et technique doit être rédigée en indiquant le poids, les dimensions et la nature du métal. L'analyse doit également s'attacher à établir des parallèles bibliographiques pour les objets identifiés fonctionnellement afin de fournir des informations typologiques, chronologiques et comparatives.

2.4 – La faune

Les ossements animaux recueillis en cours de fouille seront nettoyés et inventoriés. Ils feront l'objet d'une identification - évaluation qui devra mettre en évidence l'état de conservation et l'intérêt de la série. Sur la base de cette évaluation, des études plus complètes seront décidées par la DRAC, pour les séries significatives.

2.5 – Les études paléoenvironnementales

Des prélèvements seront réalisés dans les structures susceptibles de receler des éléments intéressant l'approche paléo-environnementale. Les prélèvements viseront principalement à renseigner des études de palynologie, de carpologie, d'anthracologie, de sédimentologie dans le respect des protocoles nécessaires pour assurer la validité des analyses ultérieures.

L'extraction des macro-restes végétaux (tamisage et tri) doit être faite pendant la durée des interventions de terrain. Les macro-restes végétaux susceptibles de faire l'objet d'étude sont les restes de charbons de bois, de graines et autres végétaux.

Les prélèvements destinés à l'étude carpologique feront l'objet d'un échantillonnage statistique suffisant pour permettre autant que possible la restitution de l'environnement végétal, des pratiques agricoles et des habitudes alimentaires. Des tests seront menés avant tamisage afin de préciser le potentiel carpologique des prélèvements effectués. Les prélèvements palynologiques doivent être effectués dans des structures archéologiques jugées favorables en raison de la nature des sédiments, de la position topographique et de la chronologie. Des tests doivent être effectués selon un échantillonnage représentatif.

Ces études ne seront engagées qu'après avoir validé la séquence stratigraphique par l'analyse spatiale, par une étude céramique et/ou des datations absolues. Selon la nature des vestiges rencontrés (bois, cuir, textile, restes osseux, etc., peu probable), il sera également proposé un protocole de prélèvement, de tri et de traitement pour étude et de sélection pour conservation.

2.6 – Le datations ¹⁴C

À défaut de datations fiables obtenues à partir du mobilier, des datations ¹⁴C doivent être réalisées. Une provision minimale de 5 datations ¹⁴C doit être prévue.

3 - Qualification des intervenants

3.1 - Qualifications du responsable scientifique

L'opérateur doit être agréé pour la **Protohistoire**.

Le responsable de l'opération doit être un spécialiste du second âge du Fer maîtrisant les problématiques de la recherche régionale. Une connaissance étendue des problématiques de recherche de cette période dans l'ouest de la France est souhaitée afin d'assurer la mise en perspective des résultats. Une bibliographie sur le thème des établissements ruraux gaulois à l'échelle régionale devra être fournie par l'opérateur dans son projet scientifique d'intervention.

3.2 - Qualification des spécialistes nécessaires à l'opération sur le terrain et en post-fouille

Le responsable s'adjoindra en tant que de besoin de spécialistes en mesure de mener les études et les analyses, dont :

- un **céramologue**, présent tant pendant la phase terrain que pendant la phase étude, spécialiste des productions de l'âge du Fer, maîtrisant les problématiques de recherche régionale ;
- des **spécialistes** en mesure de mener l'étude de la faune, des pollens, des charbons, des graines, et du mobilier métallique.

Les curriculum vitae détaillés de l'encadrement (responsable d'opération, responsables de secteurs et spécialistes) doivent être joints au projet scientifique d'intervention.

4 - Mobilier et archives de fouilles

Le conditionnement des archives de fouilles et plus particulièrement du mobilier archéologique devra être en conformité avec les prescriptions établies. Il conviendra en outre d'assurer par tout moyen, si nécessaire en concertation avec un laboratoire agréé par le service régional de l'archéologie des Pays de la Loire, la stabilisation et la conservation des objets fragiles (notamment métalliques et organiques). Une étude radiographique d'une partie pertinente des objets métalliques retrouvés devra être réalisée. Leur stabilisation devra être effectuée.

Le versement des archives de fouille se conformera à l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques (J.O n° 226 du 28 septembre 2004).

5 - Rapport final d'opération

Le délai limite pour la remise de ce rapport sera de **16 mois après la fin des travaux de terrain**.

Une attention particulière devra être portée sur la gestion des délais induits par les travaux des spécialistes afin de permettre une réelle synthèse archéologique dans le rapport.

Le rapport de fouille devra être rédigé en français ainsi que l'ensemble de la documentation constituée lors de l'opération archéologique.

Le rapport sera remis en huit exemplaires dont un non-bronché, il devra être conforme à l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques (J.O n° 240 du 14 octobre 2004).

6.2 Arrêté d'autorisation et de nomination



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Arrêté portant autorisation d'une opération de fouille préventive (opération n°2015 -153)

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

**LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n°2014/SGAR/DRAC/123, du 20 juin 2014 de Monsieur Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n° 2014/DRAC/4 du 24 juin 2014, signé de monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles, portant subdélégation de signature administrative et financière ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n°363 du 16 septembre 2015 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite, reçu le 28 décembre 2015 ;

CONSIDÉRANT que le contrat et notamment le projet d'intervention de l'opérateur sont conformes au cahier des charges prescrit ;

ARRETE
(n°10)

Article 1er : M. Alain HUNAUT CDC du CASTELBRIANTAIS, aménageur, est autorisé à faire réaliser par Eveha, opérateur, sous la direction scientifique de Marine Gourmelon, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

région : **Pays-de-la-Loire**
département : **Loire-Atlantique**
commune : **ERBRAY**
lieu – dit : « **Le Bignon** »
surface : **45028 m²**

cadastre : section **XD**, parcelles : **111p**

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifient au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération, facilitent, par tout moyen, aux représentants de l'État, l'exercice de leur mission de contrôle.

Avec le responsable scientifique, ils tiennent régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie des travaux et découvertes. Ils lui signalent immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Les modalités et mesures de conservation provisoire des vestiges sont prises en accord avec le conservateur régional de l'archéologie.

Ils veillent, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

Le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur, qui en dresse l'inventaire, signale les objets d'importance notable, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

Concernant le déplacement sur le territoire français des vestiges archéologiques mobiliers, l'opérateur qui souhaite les déplacer hors de la région d'origine de la découverte doit faire impérativement la demande auprès du préfet de région concerné. Cette demande doit préciser les raisons du déplacement et l'adresse du nouveau lieu de conservation.

De même que l'exportation hors du territoire français des vestiges mobiliers issus des opérations d'archéologie préventive est subordonnée à l'existence d'un certificat d'exportation (décret n°93-124 du 29 janvier 1993). Ce certificat est délivré sur demande conjointe de l'État et du propriétaire du terrain, copropriétaires des vestiges. L'opérateur ne peut donc pas prendre seul la décision d'exporter les vestiges archéologiques mobiliers qui lui sont confiés.

Article 3 :

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique remet au conservateur régional de l'archéologie, le rapport final tel que défini par l'arrêté du 27 septembre 2004 sus-visé.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet à l'État, le mobilier et la documentation scientifique constituée au cours de l'opération selon les modalités prévues par l'arrêté du 16 septembre 2004 sus-visé.

Toutefois, dans un souci d'efficacité administrative, scientifique et juridique, il est demandé à l'opérateur, sauf justifications ou contraintes particulières, de remettre la documentation et le mobilier archéologique issu des fouilles dans un délai de six mois après la remise du rapport d'opération.

Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional d'archéologie, le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'État.

Article 5 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Eveha, 24 avenue des Bénédictins, 87000 LIMOGES, et à M. Alain HUNAUT CDC du CASTELBRIANTAIS, 5, rue Gabriel DELATOUR BP 203, 44146, CHATEAUBRIANT.

Fait à Nantes, le 6 janvier 2016

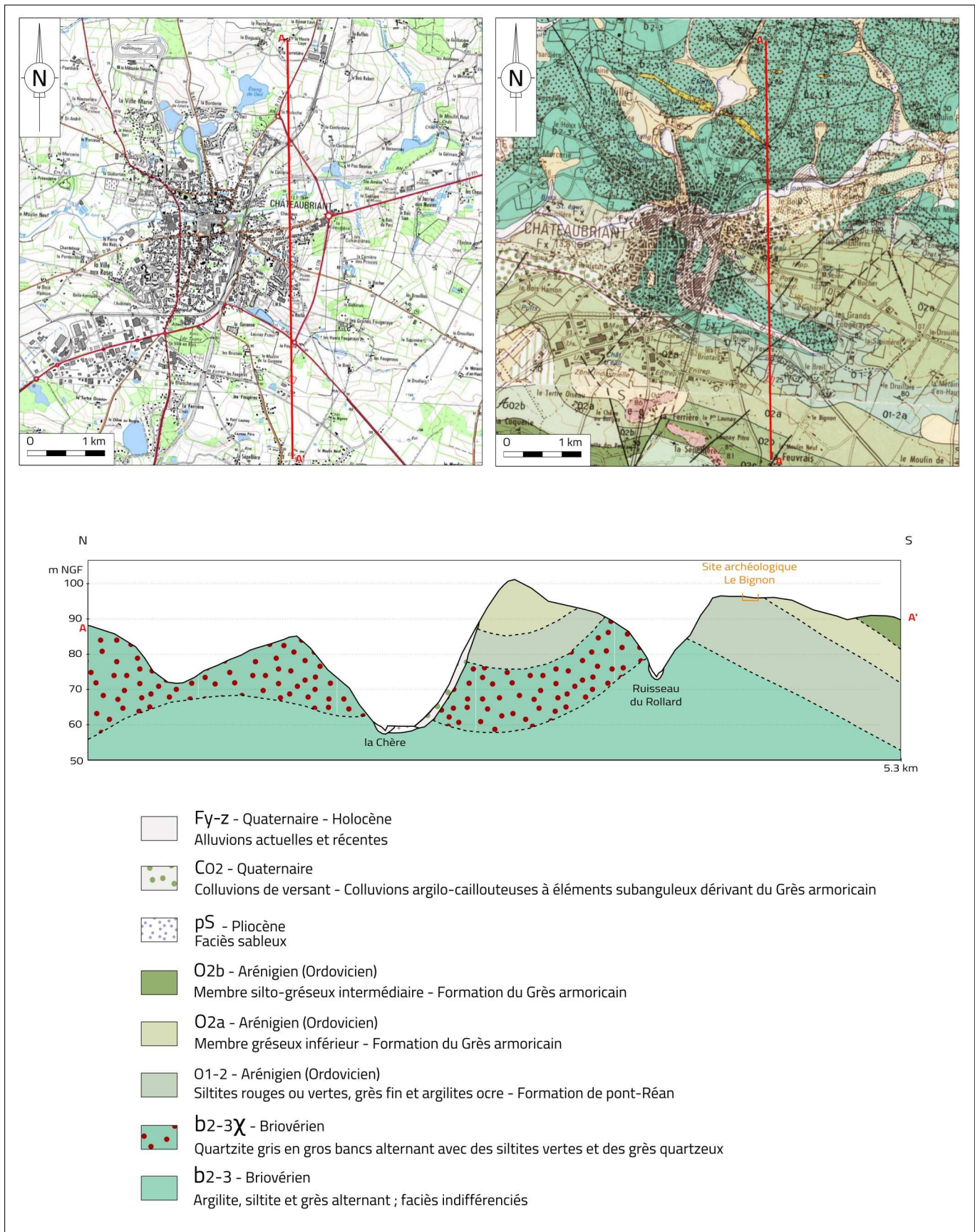
Le Conservateur Régional
de l'Archéologie

Guy SAN JUAN

B

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

Fig. 3 – Localisation du site dans son contexte topographique et géologique, sur extraits de la carte IGN à 1/25 000 et de la carte géologique de France au 1/50 000 (feuille de Châteaubriant, n° 389). Profil topographique et géologique schématisé du nord au sud (échelles horizontale et verticale différentes, en vue d'accentuer le relief). DAO : M. Laforge © Éveha 2017



1 INTRODUCTION

1.1 Le site

1.1.1 Les cadres géographique, géologique et topographique

Marine Laforge

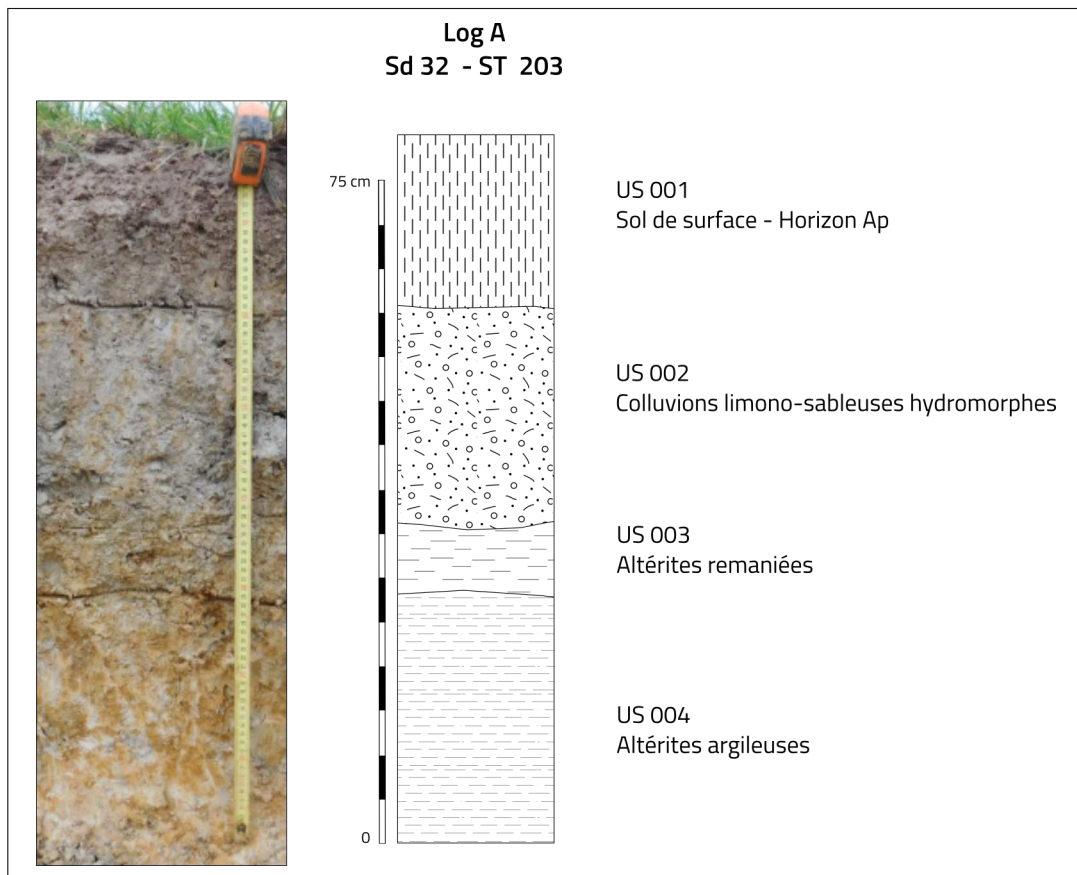
Contexte géomorphologique et géologique de l'occupation (fig. 3)

Le site du *Bignon* est implanté sur la commune d'Erbray, en bordure immédiate du bourg de Châteaubriant, au sud-est de celui-ci. Cette région, au relief peu marqué mais légèrement vallonné, appartient au domaine centre-armoricain, caractérisé ici par les paysages des Synclinaux paléozoïques du sud de Rennes, et incisé par le réseau fluvial du bassin versant de la Vilaine. Le cours d'eau le plus proche de l'emprise (environ 600 m) est le ruisseau du Rollard, s'écoulant au nord-est du site et alimentant la Chère. Cette rivière est un affluent de rive gauche de la Vilaine et traverse le bourg de Châteaubriant à environ 2 km au nord du site.

L'occupation prend place en sommet de plateau, sur un replat culminant à environ 95 m NGF, bordé au nord-est par le vallon du Rollard. La pente générale du terrain montre une légère déclivité du nord-est vers le sud-ouest, de 97,5 à 94,9 m, dans le relief actuel.

Description pédo-sédimentaire et interprétation lithostratigraphique du contexte géologique de l'occupation (fig. 4)

Fig. 4 – Séquence stratigraphique schématique, à l'extrémité sud-ouest de l'emprise de fouille.
Relevé et DAO : M. Laforge. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



Le substrat

Le contexte géologique du site est celui de l'Anticlinal de Châteaubriant, composé de formations sédimentaires détritiques briovériennes (b2-3 et b2-3γ), mises en place probablement au Cambrien (début de l'ère primaire, Paléozoïque), puis plissées par la suite lors de l'orogénèse hercynienne. Ces formations schisto-gréseuses alternantes sont surmontées par les faciès de même nature, rougeâtres, mis en place au cours de la transgression arénigienne (Ordovicien), correspondant à la Formation de Pont-Réan (O1-2), et sur lesquels est implanté le site. Viennent ensuite les dépôts arénacés de la Formation du Grès armoricain (O2a et O2b), déposés en contexte littoral. Les dépôts mésozoïques (ère secondaire) sont absents des stratigraphies de cette région. Les climats chauds et humides régnants à l'Éocène et l'Oligocène (ère tertiaire, Cénozoïque) ont conduit à l'altération superficielle des formations sous-jacentes, qui acquièrent ainsi des faciès altérés, comme nous avons pu l'observer sur le site du *Bignon*. La dernière invasion marine de la région a lieu au Pliocène et donne lieu à des épandages argilo-sableux (pS).

Description stratigraphique

La séquence stratigraphique relevée sur l'emprise de fouille se place en bas de pente, là où la plus grande puissance de la couverture sédimentaire surmontant le substrat est observée. Le log se situe près de ST 203, au niveau du sondage 32 et se compose de quatre unités stratigraphiques, sur une épaisseur totale d'environ 80 cm :

- US 001 : env. 20 cm – *Horizon Ap du sol de surface*. Limon argileux meuble, grumeleux et bioturbé, de teinte brun clair. CNR (Contact net régulier) avec US 002.

- US 002 : env. 25 cm – *Colluvions limono-sableuses hydromorphes*. Limon sableux compact, à hydromorphie quasi permanente, de teinte gris clair à marbrures orangées. CDR (Contact diffus régulier) avec US 003.

- US 003 : env. 10 cm – *Altérites remaniées*. Argile limono-sableuse gris verdâtre à imprégnations rouille attestant de l'hydromorphie saisonnière dans ce niveau. CDR avec US 004.

- US 004 : > 30 cm – *Altérites argileuses*, compactes et massives.

Interprétation

La séquence d'Erbray se caractérise par des formations colluviales et d'altération, de faible puissance, sous un mince horizon de labours (US 001).

La déclivité du terrain conduit à un épaississement des formations colluviales en bas de pente (US 002). Le caractère argileux du substrat, peu drainant, provoque une stagnation de l'eau dans les point bas de ce relief faiblement vallonné. Cette hydromorphie saisonnière fait acquérir aux formations colluviales un faciès hydromorphe, fortement réduit et confère à ces limons argileux une teinte gris pâle marbrée d'orange.

Ces colluvions surmontent les altérites argileuses et hydromorphes (US 004 et 003), issues de la décomposition et du lessivage du substrat ordovicien lors des transgressions paléocène et éocène (Wyns, 2002), en contexte émergé et sous un climat latérisant. L'érosion de ces altérites a conduit au remaniement du sommet de ce saprolite sous la forme d'une allotérite (altérite remaniée, US 003), sus-jacente à l'allotérite (altérite en place, US 004).

Le niveau d'apparition des vestiges protohistoriques se situe au sommet de l'unité 003, et fut érodé et surmonté par les colluvions de l'unité 002. L'érosion du niveau d'occupation est à mettre en lien notamment avec le contexte géomorphologique sur cette faible pente, mais surtout avec la démobilitation des versants du fait de l'exploitation agricole de ces terrains.

Conclusion

Le site du *Bignon* à Erbray s'implante sur les terrains ordoviciens de la Formation de Pont-Réan, lessivés au Tertiaire et présents sur le site sous la formes d'altérites argilo-sableuses. Il se situe en sommet de plateau, dans un paysage au relief peu marqué, sur une faible pente vers le sud-ouest. La sédimentation colluviale caractérise la couverture meuble surmontant les horizons anciens ainsi que le niveau d'occupation. Sa mauvaise conservation est ainsi principalement due à l'érosion liée aux pratiques agricoles.

1.1.2 Le contexte historique et archéologique

Le nord-est de la Loire-Atlantique a connu très peu d'opérations d'archéologie préventive. Celles-ci concernent, pour la plupart, la ville de Châteaubriant et ses vestiges médiévaux. Pour pallier ce manque de données, il nous a semblé plus pertinent de faire figurer ici les entités répertoriées sur un rayon de 10 km autour du site du Bignon, sans s'attacher aux limites administratives des communes (fig. 5 et 6).

Fig. 5 – Carte archéologique autour du site du Bignon sur un rayon de 10 km. DAO : M. Gourmelon © Éveha 2017

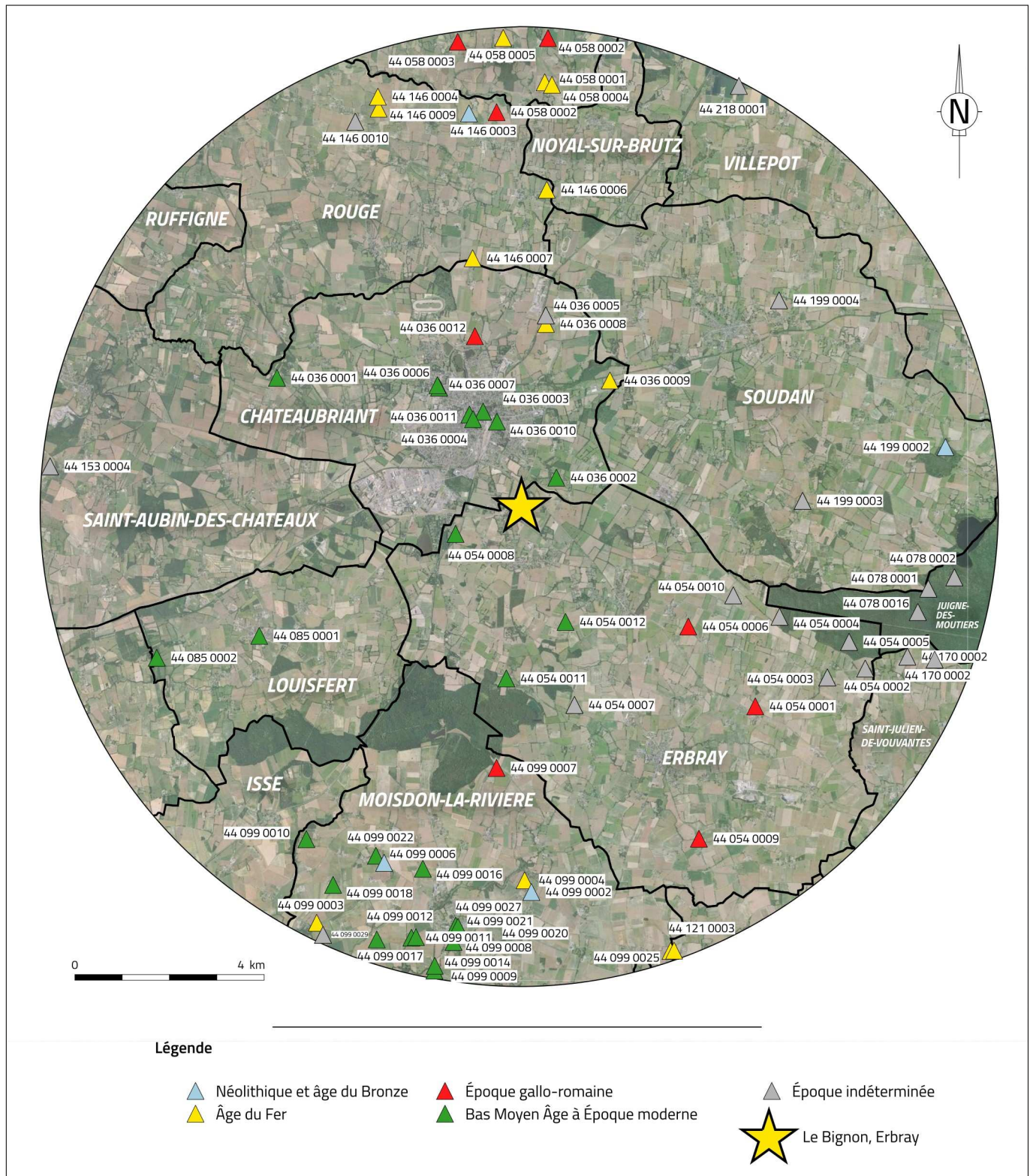
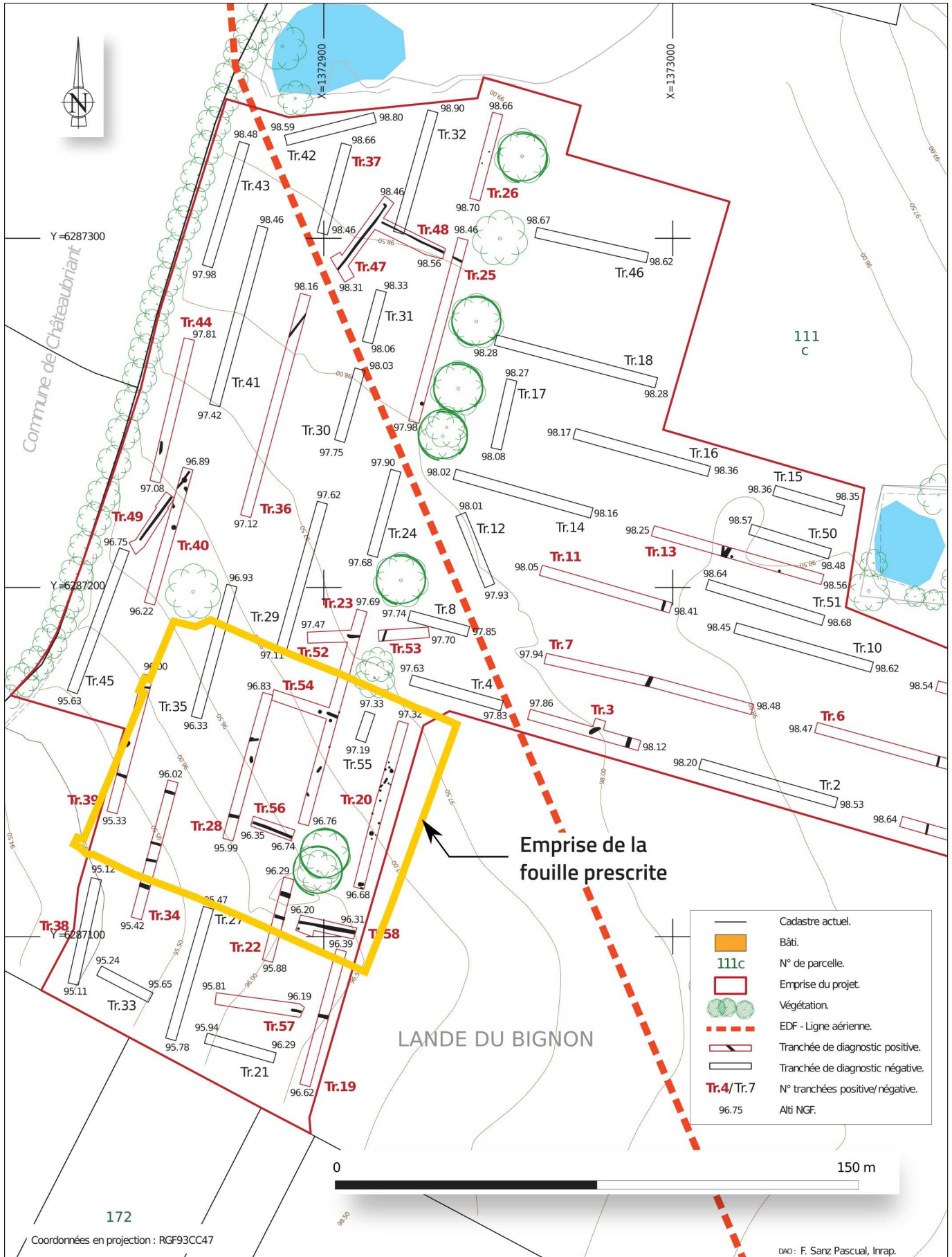


Fig. 6 – Liste des entités archéologiques. M. Gourmelon © Éveha 2017

Numéro d'EA	Commune	Lieu-Dit	Chronologie début → Chronologie fin	Vestiges
44 036 0001	CHATEAUBRIANT	Le Bois Briant	Moyen Âge classique → Moyen Âge classique	Motte castrale
44 036 0002	CHATEAUBRIANT	Les Grands Fougerays	Époque moderne → Époque moderne	Habitat
44 036 0003	CHATEAUBRIANT	Chateau de Chateaubriant	Moyen Âge classique → Époque moderne	Château fort, chapelle
44 036 0004	CHATEAUBRIANT	Enceinte de ville Chateaubriant	Moyen Âge classique → Époque moderne	Enceinte urbaine
44 036 0005	CHATEAUBRIANT	Le Bois Robert (1)	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Enclos
44 036 0006	CHATEAUBRIANT	Prieuré de Saint-Sauveur	Moyen Âge classique → Moyen Âge classique	Prieuré
44 036 0007	CHATEAUBRIANT	Église Saint-Jean-de-Bere	Moyen Âge classique → Moyen Âge classique	Église
44 036 0008	CHATEAUBRIANT	Le Bois Robert (2)	Âge du Fer → Âge du Fer	Enclos
44 036 0009	CHATEAUBRIANT	La Gelinais	Âge du Fer → Âge du Fer	Enclos
44 036 0010	CHATEAUBRIANT	1 route de Juigné Les Moutiers	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Sépulture
44 036 0011	CHATEAUBRIANT	Eglise Saint-Nicolas	Moyen Âge classique → Époque moderne	Église, cimetière
44 036 0012	CHATEAUBRIANT	Les Coteaux de la Borderie	Gallo-romain → Gallo-romain	Bas fourneau; enclos
44 054 0001	ERBRAY	Le Pont Mahias	Gallo-romain → Gallo-romain	Habitat
44 054 0002	ERBRAY	La Rolandière	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Bas fourneau
44 054 0003	ERBRAY	Le Rossignolet / La Bucquetière	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Ferriers
44 054 0004	ERBRAY	Bauche du Vieux fourneau / Le Bout de la forêt	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Fossé
44 054 0005	ERBRAY	La Bucquetière	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Carrière de fer
44 054 0006	ERBRAY	La Haute Haie	Gallo-romain → Gallo-romain	Construction
44 054 0007	ERBRAY	La Menardière	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Enclos rectilinéaire
44 054 0008	ERBRAY	La Ferrière	Moyen Âge → Période récente	Enceinte
44 054 0009	ERBRAY	Le Chatelier	Gallo-romain → Gallo-romain	Enceinte
44 054 0010	ERBRAY	La Picardie	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Enclos rectilinéaire
44 054 0011	ERBRAY	Les Landelles	Moyen Âge → Période récente	Atelier de potier
44 054 0012	ERBRAY	Le Belouard Beauchêne	Époque moderne → Époque moderne	Défense
44 058 0001	FERCE	Brutz (1)	Âge du Fer → Gallo-romain	Enclos
44 058 0002	FERCE	La Barre	Gallo-romain → Gallo-romain	Enclos
44 058 0003	FERCE	La Roterie	Gallo-romain → Gallo-romain	Enclos
44 058 0004	FERCE	Brutz (2)	Âge du Fer → Âge du Fer	Enclos
44 058 0005	FERCE	La Renaudelière	Âge du Fer → Gallo-romain	Enclos
44 078 0001	JUIGNE-DES- MOUTIERS	Ruisseau de la Blisière	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Ferrier
44 078 0002	JUIGNE-DES- MOUTIERS	Étang de la Blisière	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Ferrier
44 078 0016	JUIGNE-DES- MOUTIERS	Ligne de Roche Tenier	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Charbonnière, ferrier
44 085 0001	LOUISFERT	Église Saint-Pierre	Moyen Âge classique → Époque contemporaine	Cimetière, église
44 085 0002	LOUISFERT	Chateau de Caratelle	Bas Moyen Âge → Époque moderne	Château fort, chapelle
44 099 0002	MOISDON-LA- RIVIERE	La Basse Rinais	Néolithique → Néolithique	Enclos
44 099 0003	MOISDON-LA- RIVIERE	Le Pas Hervé	Âge du Fer → Âge du Fer	Enclos
44 099 0004	MOISDON-LA- RIVIERE	La Rougeais	Âge du Fer → Âge du Fer	Enclos
44 099 0006	MOISDON-LA- RIVIERE	La Charpenterie (1)	Âge du Bronze → Âge du Bronze	Dépôt
44 099 0007	MOISDON-LA- RIVIERE	Le Rabatouais	Gallo-romain → Période récente	Bas fourneau
44 099 0008	MOISDON-LA- RIVIERE	Le Chatelier	Haut Moyen Âge → Haut Moyen Âge	Atelier métallurgique, enceinte
44 099 0009	MOISDON-LA- RIVIERE	Le pré des Archers	Moyen Âge classique → Moyen Âge classique	Motte castrale
44 099 0010	MOISDON-LA- RIVIERE	Manoir de la Galmelière	Bas Moyen Âge → Bas Moyen Âge	Manoir

Numéro d'EA	Commune	Lieu-Dit	Chronologie début → Chronologie fin	Vestiges
44 099 0011	MOISDON-LA-RIVIERE	Manoir de la Provote	Bas Moyen Âge → Bas Moyen Âge	Manoir
44 099 0012	MOISDON-LA-RIVIERE	Manoir du Pavillon	Bas Moyen Âge → Bas Moyen Âge	Manoir
44 099 0014	MOISDON-LA-RIVIERE	Manoir de la Chaussée	Bas Moyen Âge → Bas Moyen Âge	Demeure
44 099 0016	MOISDON-LA-RIVIERE	Manoir de la Clerissais	Bas Moyen Âge → Bas Moyen Âge	Manoir
44 099 0017	MOISDON-LA-RIVIERE	Manoir de la Bothelière	Bas Moyen Âge → Bas Moyen Âge	Manoir
44 099 0018	MOISDON-LA-RIVIERE	Manoir de la Ferrière	Bas Moyen Âge → Bas Moyen Âge	Manoir
44 099 0020	MOISDON-LA-RIVIERE	5, place de l'église	Bas Moyen Âge → Bas Moyen Âge	Maison
44 099 0021	MOISDON-LA-RIVIERE	Auberge du prieuré ou de la Corne de Cerf	Époque moderne → Époque moderne	Maison
44 099 0022	MOISDON-LA-RIVIERE	La Charpenterie (2)	Époque moderne → Époque moderne	Maison
44 099 0025	MOISDON-LA-RIVIERE	Les Grées, les Épinards	Âge du Fer → Âge du Fer	Ferme
44 099 0027	MOISDON-LA-RIVIERE	Église	Moyen Âge classique → Époque moderne	Église, prieuré
44 099 0029	MOISDON-LA-RIVIERE	Le Pas Hervé (2)	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Enclos
44 121 0003	PETIT-AUVERNE	Les Grées, les Épinards	Âge du Fer → Gallo-romain	Enclos, parcellaire, stèle
44 146 0003	ROUGEL	Menhir de la Chutière / De la Grée	Néolithique → Néolithique	Menhir
44 146 0004	ROUGE	La Jumelais	Âge du Fer → Âge du Fer	Enclos
44 146 0006	ROUGE	Le Patis	Âge du Fer → Âge du Fer	Enclos
44 146 0007	ROUGE	La Picoterie	Âge du Fer → Âge du Fer	Enclos, fossé
44 146 0009	ROUGE	La Jumelais	Âge du Fer → Âge du Fer	Enclos
44 146 0010	ROUGE	Arche	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Ferrier
44 146 0011	ROUGE	Vouille	Gallo-romain → Gallo-romain	Occupation
44 153 0004	SAINT-AUBIN-DES-CHATEAUX	La Petite Souchais	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Enclos
44 170 0002	SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES	Pièce de la Croix	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Ferrier
44 170 0002	SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES	Pièce de la Croix	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Ferrier
44 199 0002	SOUDAN	Menhir ou pierre De la Chopinière	Néolithique → Néolithique	Menhir
44 199 0003	SOUDAN	Les Pierres Fries	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Amas
44 199 0004	SOUDAN	Saint-Joseph-d'Ère	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Enclos
44 218 0001	VILLEPOT	L'Hionnière	Époque indéterminée → Époque indéterminée	Enclos

Fig. 7 – Emprise de la fouille préventive sur le plan du diagnostic. M. Gourmelon © Éveha 2017 (Source : Doyen 2015)



1.1.3 Les résultats du diagnostic

Prescription : arrêté n° 2015-119 du 14 avril 2015

Dates d'intervention sur le terrain : du 27 avril au 7 mai 2015

Parcelle concernée : XD 111p

Surface à diagnostiquer : 44 747 m²

Surface sondée : 12,88 %

Données scientifiques issues du diagnostic :

Sur les 58 tranchées ouvertes lors du diagnostic (**fig. 7**), la moitié d'entre elles a livré au minimum une structure archéologique. Les vestiges ainsi mis au jour correspondent à des fossés, fosses et trous de poteau. La plus ancienne trace d'occupation observée se traduit par la découverte hors structure de 131 tessons appartenant vraisemblablement à une céramique modelée datée du Bronze moyen-premier âge du Fer. Cette découverte se situe dans la partie nord-ouest du diagnostic (tranchée 13).

Au sud de l'emprise, un fossé d'orientation est-ouest, repéré dans 4 tranchées (tr39-f50, tr34-f48, tr28-f40, tr56-f64), est daté de l'époque gallo-romaine.

Les vestiges de l'âge du Fer constituent quant à eux l'essentiel de l'occupation mise au jour sur l'emprise de ce diagnostic. La densité de ces vestiges reste variable. Une concentration de fosses et de trous de poteau apparaît dans la tranchée 20 située au sud-est du diagnostic. L'occupation semble ainsi se développer vers la pâture située plus à l'est et qui ne fait pas partie du projet actuel d'extension de la ZAC. Le mobilier datant recueilli au sein de quelques-unes de ces structures permet de proposer une datation à l'époque protohistorique, plus précisément de l'âge du Fer. Deux de ces structures ont livré du matériel céramique associé à La Tène C. à ce noyau plus dense pourrait être associé un réseau de fossés visible en partie dans la zone nord-ouest du diagnostic (tranchées 49, 40, 36, 47, 48, 25). Quelques-uns de ces tronçons ont pu être associés entre eux. Ces fossés apparaissent davantage liés à du parcellaire qu'à un véritable enclos.

L'occupation ainsi décelée est définie comme une unité rurale gauloise, se développant probablement en aire ouverte.

1.2 Le cadre de l'intervention

La prescription d'une fouille préventive sur le lieu-dit du *Bignon*, commune d'Erbray, intervient dans le cadre d'un nouveau projet d'extension (le 4^e depuis sa création) du parc d'activité du même nom. Ce projet est réalisé par la Communauté de communes du Castelbriantais. Créée en 1996, ce parc d'activité intercommunal présente la particularité d'être classé en Zone de Revitalisation Rurale (Z.R.R.), idéalement placé au centre de l'axe Laval – Saint-Nazaire.

Cette opération de fouille préventive fait suite à la prescription d'un diagnostic sur la parcelle cadastrée XD n° 111p, réalisé au printemps 2015 sous la direction de Dominique Doyen (Inrap Grand-Ouest).

1.2.1 Rappel du cahier des charges et problématiques de l'intervention

Arrêté de prescription : n° 2015-363 du 16 septembre 2015 (*cf. supra, Annexes administratives*)

Localisation de la fouille : lieu-dit Le *Bignon*, parcelle 111p section XD.

Superficie : 6 400 m²

Problématique générale : Le site du *Bignon* offre la possibilité de compléter le corpus encore maigre des sites ruraux du second âge du Fer, en particulier ceux de La Tène moyenne, dans le nord-est de la Loire-Atlantique.

Objet : La fouille des vestiges protohistoriques sur l'emprise prescrite vise à préciser la chronologie de cette occupation rurale (de sa mise en place à son abandon) attribuée, à l'issue du diagnostic, à l'époque laténienne (La Tène C probablement).

Il s'agit également de mieux comprendre la structuration de cet établissement en s'attachant à en définir les différentes unités fonctionnelles, en dégagant notamment les plans de bâtiments. Leurs fonctions devront être définies, notamment grâce à des comparaisons régionales ou inter-régionales.

La fouille doit enfin permettre une meilleure compréhension des conditions d'implantation de cette occupation, en insérant ces différents éléments dans le paysage et le contexte environnant.

Le mobilier archéologique recueilli viendra compléter les référentiels régionaux de la Loire-Atlantique pour l'âge du Fer.

Le cahier des charges impose ainsi le décapage extensif d'une zone quadrangulaire de 6 400 m² autour de la concentration de vestiges protohistoriques mis en évidence lors du diagnostic. Les structures ainsi mises au jour seront fouillées manuellement ou mécaniquement afin d'en déterminer la fonction, la datation et les ensembles cohérents éventuels auxquels elles appartiennent.

Le mobilier céramique devra être traité pendant la durée de l'opération de terrain sous la responsabilité d'un céramologue afin que ce dernier puisse orienter, le cas échéant, les décisions du responsable d'opération.

Des prélèvements en vue de datations ¹⁴C seront effectués pour appuyer et compléter celles apportées par le mobilier archéologique.



Fig. 8 – Les conditions climatiques (1/2). Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



Fig. 9 – Les conditions climatiques (2/2). Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



Fig. 10 – Vue vers l'est de la zone concernée par la pollution d'hydrocarbures. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017

1.2.2 Le déroulement de l'opération

L'opération du site du *Bignon* s'est étalée sur 4 semaines, du mercredi 13 janvier au lundi 8 février 2016, sous la conduite de Marine Gourmelon. Au total, une équipe de 4 personnes, dont une céramologue et un topographe, était présente durant toute la durée du terrain. Une cinquième technicienne est venue compléter l'équipe pendant 2 semaines.

Les conditions climatiques pendant la durée du chantier ont été particulièrement difficiles (fig. 8 et 9). Les averses neigeuses et pluvieuses, dès le commencement de l'opération, n'ont jamais réellement permis au terrain de s'assécher. Les veines de schiste présentent dans la partie haute du terrain, ont provoqué un drainage naturel des eaux de pluie qui venaient instantanément remplir les parties sondées des structures.

La zone sud-ouest, au sud du fossé 101 inclus, n'a pas pu être sondée compte tenu de l'apparition, en milieu de chantier, d'hydrocarbures violacés (fig. 10). Ceux-ci ont stagné à la surface des flaques d'eau présentes continuellement dans la partie basse du terrain en raison du climat pluvieux. La zone en question a été balisée, conjointement au rappel des règles d'hygiène et de sécurité faites à l'équipe de fouille. Cette décision touche les structures situées au sud du fossé 101, fossé inclus : le fossé 103 qui, tout comme F101, appartient aux anciennes limites cadastrales d'Époque moderne ; les fosses 106 et 204 ; le trou de poteau 107 (sondé au moment du diagnostic – structure 67) ; les faits 108, 113, 112 et 127, anomalies géologiques constituées de poches d'argiles blanches à grisâtres, annulées avant l'apparition de cette pollution. En accord avec le SRA, les structures restantes non sondées dans cette partie du terrain n'ont pas été traitées.

Le décapage s'est effectué au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet de 2 ou 3 m. Deux tracteurs équipés de bennes se sont chargés de l'évacuation des terres vers la zone de déblais définie par l'aménageur au nord-ouest de la fouille. L'opération de décapage a duré 7 jours entre le 13 et le 21 janvier. La surface décapée s'élève au final à 6 275 m². Notons que conformément au cahier des charges de l'aménageur, les chênes présents sur l'emprise de la prescription ont été exclus de la zone à ouvrir. Localisés dans le quart sud-est de l'emprise, leur maintien ampute la superficie décapée de 470 m².

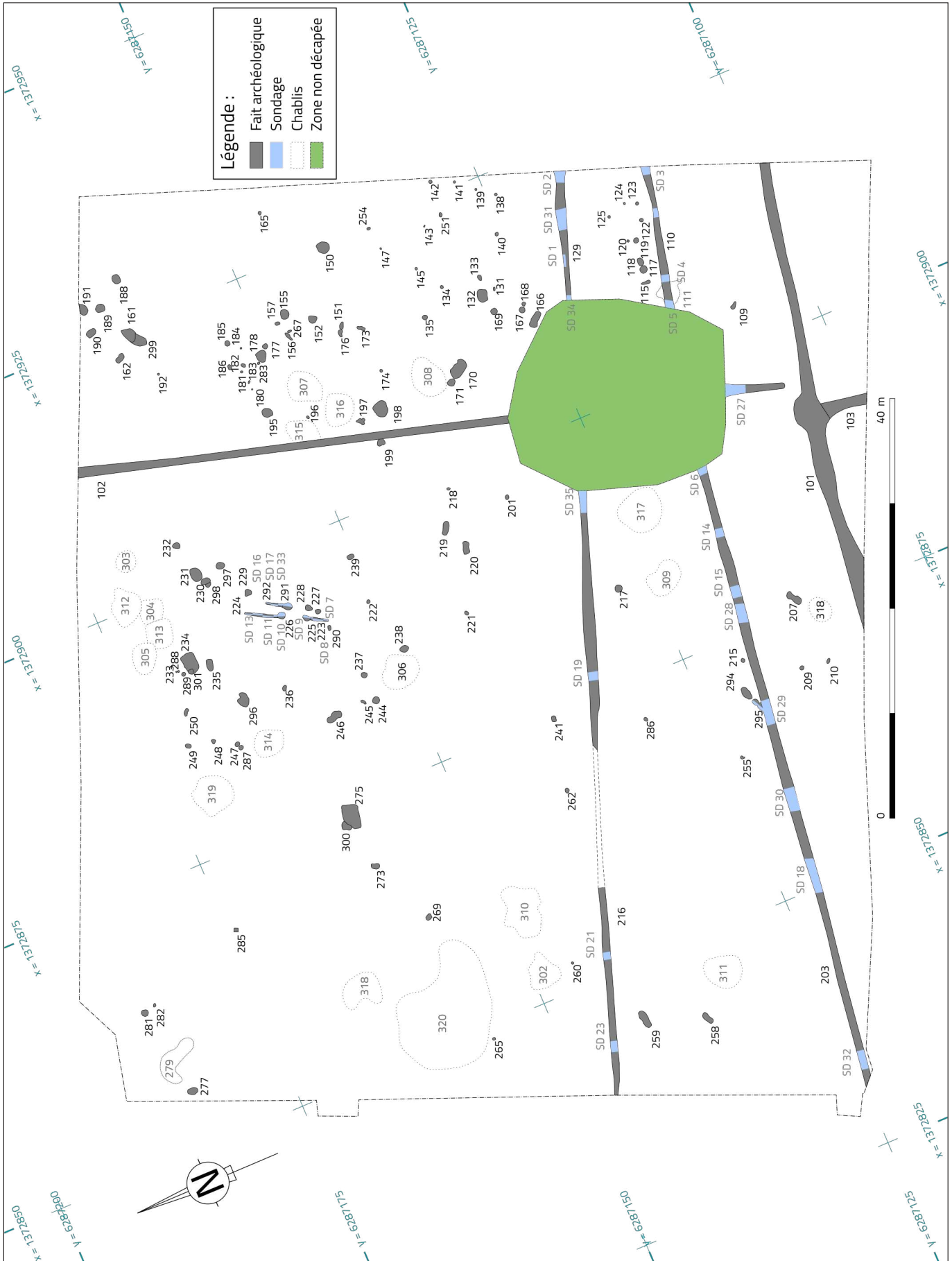
La stratégie de fouille a principalement été dictée par la densité des vestiges. Comme aperçu au diagnostic, les structures archéologiques sont rapidement apparues se concentrer dans la zone orientale de la prescription. Cette première zone, correspondant à une bande entre le fossé 102 et la berme est de l'emprise, a été fouillée en priorité. Tout les vestiges ont été sondés par moitié d'abord, puis fouillés à 100 % de façon entre autre, à récupérer le mobilier archéologique de la manière la plus exhaustive possible.

1.2.3 L'enregistrement des données

L'enregistrement des faits archéologiques s'est réalisé en suivant une numérotation à 3 chiffres sous la forme [NNN], de 101 à *n*. Les unités stratigraphiques ont fait l'objet d'un enregistrement à 5 chiffres, les 3 premiers correspondant au numéro de fait et les deux suivant au numéro du comblement de 01 à *n* dans l'ordre stratigraphique, NNN01 correspondant généralement à l'US négative associée au creusement de la structure. La numérotation des sondages des vestiges fossoyés linéaires est continue de 01 à NN, indépendamment de la numérotation des faits archéologiques. Les tableaux des unités d'enregistrement sont présentés dans la partie consacrée aux inventaires.

Tous les faits archéologiques ont donné lieu à un relevé au 1/20 en plan et en coupe(s) sur une grille millimétrée présente au verso des fiches d'enregistrement. Ils ont également bénéficié d'une couverture photographique. Lors du décapage, le topographe a effectué la levée en plan des différents faits mis au jour au moyen d'une station totale présente en continu sur la durée de l'opération. Une fois les structures sondées, les clous de coupe et de plan ont été topographiés en plan et en altimétrie. Le traitement informatique des données topographiques a été mené sous le logiciel QGIS au fur et à mesure de l'avancée de l'opération.

Fig. 11 – Plan général. Relevé et topographie : G. Rousset. DAO : M. Gourmelon © Éveha 2017



2 PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Parmi les 219 faits numérotés au moment de la fouille, 140 d'entre eux sont associés à des vestiges archéologiques : 7 fossés, 38 fosses, 91 trous de poteau et 4 tranchées de fondation. à cela, s'ajoutent 60 faits annulés après avoir été sondés et 20 identifiés comme chablis (fig. 11).

L'indigence du mobilier archéologique mis au jour fait obstacle à l'élaboration d'un phasage précis du site du *Bignon*. Les rares indices céramiques permettent néanmoins d'identifier une occupation des lieux à l'époque gauloise. Cette datation est renforcée par les analyses 14C réalisées sur les charbons de bois issus du comblement de plusieurs structures et qui confirment en majorité cette datation à l'âge du Fer. Ces éléments suggèrent une occupation unique dont la continuité dans le temps n'a pas pu être définie précisément. Malgré les faibles données chronologiques, les deux fossés susceptibles d'appartenir à cette période seront présentés dans un premier temps, compte tenu du rôle inhérent de ce type de structure dans l'organisation d'un territoire.

La plupart des vestiges correspondent à des impacts de trous de poteau et de fosses dont la cohérence entre eux est peu perceptible. Seulement 2 unités architecturales (UA) avérées sont identifiées. Par commodité, ces impacts de faits sont présentés par « ensemble » définissant les concentrations de vestiges les plus manifestes (fig. 12). La description de ces éléments permettra d'indiquer des hypothèses d'aménagements et d'attribution chronologique le cas échéant.

Les vestiges les plus récents observés correspondent au parcellaire de l'Époque moderne, identifiable sur le cadastre napoléonien. Ils seront traités en fin de propos.

Il convient de préciser que dans la majorité des cas, les faits archéologiques retrouvés sur le site du *Bignon* ont subi une érosion importante qui se traduit par une mauvaise conservation des profils, limitant très fortement leur interprétation.

Fig. 12 – Zonage et localisation des ensembles et des unités architecturales (UA). DAO : M. Gourmelon © Éveha 2017

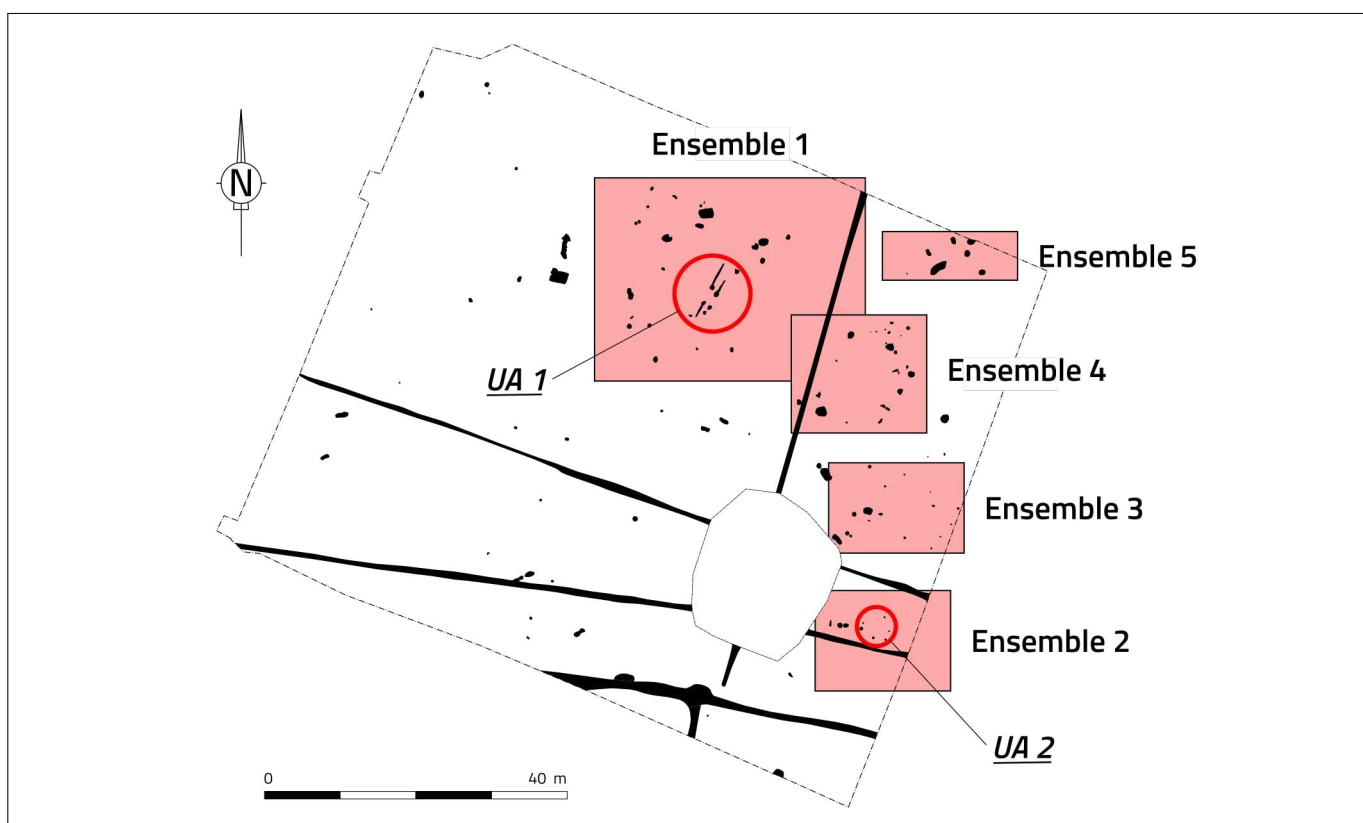


Fig. 13 – Plan et coupes du fossé 129-216. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017

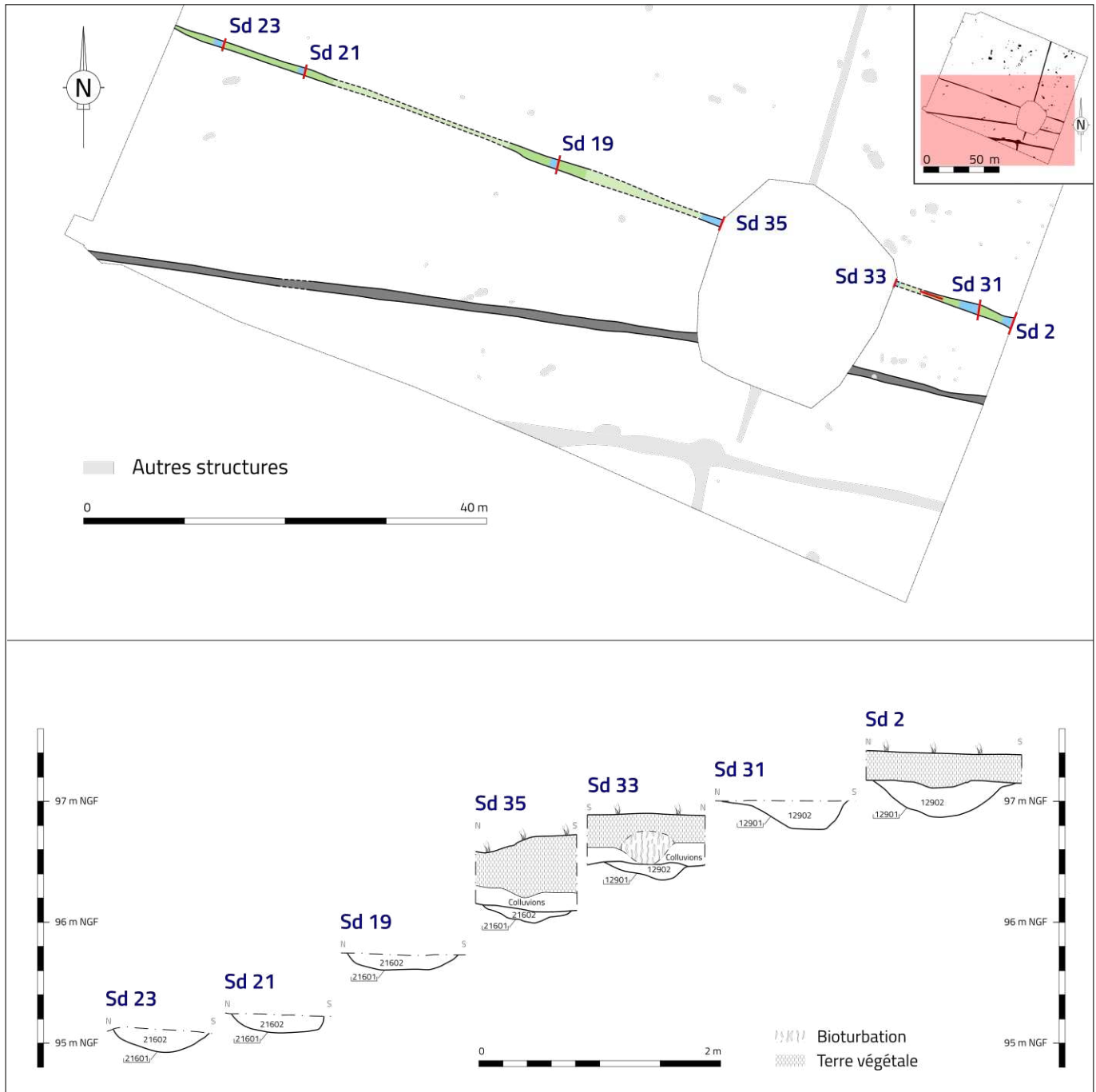


Fig. 14 – Dimensions du fossé 129-216. M. Gourmelon © Éveha 2017

	SD23	SD21	SD19	SD35	SD34	SD1	SD31	SD02
Largeur	0,82	0,77	0,94	0,73	0,66	0,49	1,06	0,70
Profondeur	0,18	0,15	0,14	0,16	0,13	0,04	0,24	0,18
z_sup (NGF)	95,13	95,24	95,74	96,14	96,50	96,39	96,50	96,68
z_inf (NGF)	94,95	95,09	95,60	95,98	96,37	96,35	96,26	96,50

2.1 Deux fossés gaulois ?

2.1.1 Le fossé 129-216

Situé en partie méridionale du site, le fossé 129-216 (fig. 13) se suit sur une longueur de 88 m. Son tracé rectiligne s'oriente selon un axe ONO-ESE de part et d'autre des bermes est et ouest de l'emprise de fouille.

Huit sondages ont été effectués dans ce fossé avant qu'il ne soit intégralement vidé. Sa largeur varie entre 0,49 m (sd1) et 1,06 m (sd31), sa profondeur n'excédant pas 0,24 m (fig. 14). Sa faible profondeur, associée à un terrain gorgé d'eau, a provoqué la disparition de son tracé lors du décapage mécanique sur environ 18 m entre les sondages 21 et 19. Il n'a pas été retrouvé non plus à l'emplacement de la tranchée 56 du diagnostic, pourtant visible lors de cette précédente opération. Ce niveau d'arasement explique également son absence dans la tranchée 20, alors qu'il a été retrouvé de part et d'autre de cette dernière lors de la fouille (entre les sondages 34 sur la berme est de l'ilot arboré non décapé et le sondage 1, pris par erreur pour une extrémité de fossé au début de l'opération). Les différentes coupes effectuées lors du sondage de ce fossé permettent d'observer un profil associant parois obliques évasées à un fond plat ou en cuvette (fig. 15).

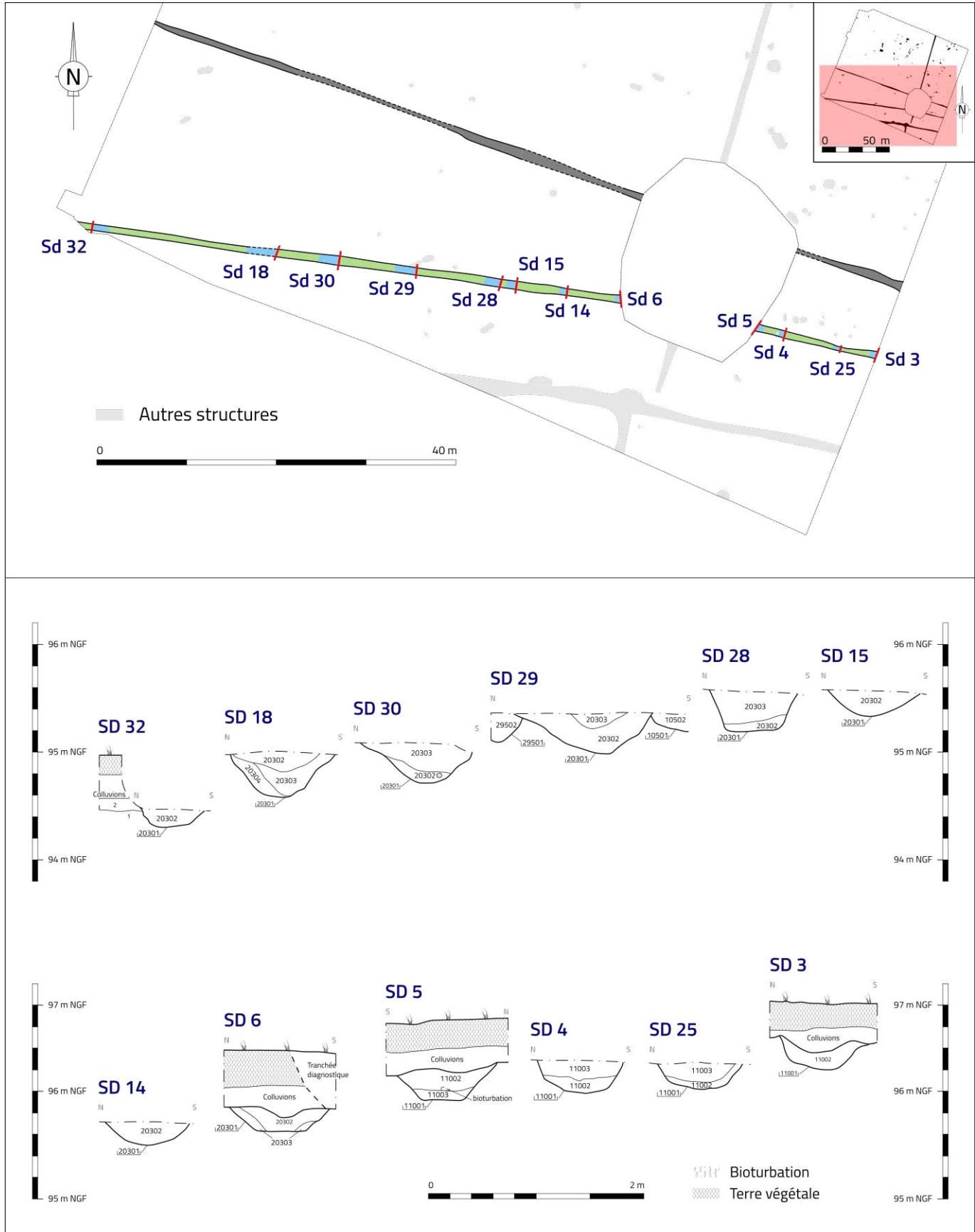
La structure apparaît directement sous le niveau de terre végétale. Un niveau sableux très compact s'observe au sondage 34, au-dessus du fossé. Il est très probablement lié aux nombreuses racines venant assécher le sédiment. Le comblement unique de ce fossé se compose d'un limon argileux meuble de couleur gris clair avec quelques inclusions oranges provenant du substrat, ainsi que de quelques traces d'oxydes de fer. Dans sa partie ouest (F216), ce comblement est très plastique, la matrice étant plus argileuse.

Dans l'extrémité est du tracé reconnu, un fragment de céramique laténienne (curage entre le sondage 31 et le sondage 2), ainsi qu'un fragment de lèvre de céramique daté de l'âge du Fer (sondage 2) ont été retrouvés dans le comblement de ce fossé. Plus à l'ouest, seul un tesson de céramique abimé pouvant être rattaché avec prudence à la Protohistoire dans une large acceptation, a été retrouvé au niveau du sondage 19. Au moment du diagnostic, quelques tessons appartenant vraisemblablement à une céramique gallo-romaine avaient été prélevés (F.34/Tr.48).

Fig. 15 – Coupe du sondage 31 (F129). Vue vers l'ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



Fig. 16 – Plan et coupes du fossé 110-203. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017



2.1.2 Le fossé 110-203

Le fossé 110-203 (fig. 16) apparaît quelques mètres au sud de 129-216. Son orientation générale diffère légèrement de ce dernier, se rapprochant davantage de l'axe est-ouest.

Sa longueur totale est de 90 m, amputée de 16 m par la surface arboré non décapée. Le tronçon 110 à l'est mesure 14 m et 203 mesure 60 m dans la partie ouest. Sa profondeur conservée est comprise entre 0,22 et 0,42 m, tandis que sa largeur varie entre 0,60 et 1,18 m (fig. 17). Son profil, bien que montrant certaines variations, présente des parois obliques et un fond plat. Les 12 sondages réalisés mettent en évidence un profil au parois obliques et au fond plat ou en cuvette. Dans quasiment tous les sondages réalisés, au moins deux processus de comblements ont pu être observés. Le comblement le plus ancien se compose généralement d'une couche peu épaisse, présente sur le fond et les parois du fossé, constituée de limon très argileux gris à nodules orangés avec de nombreuses inclusions d'oxydes de fer. Le niveau supérieur est un limon argileux gris clair. Au niveau des sondages 18 (fig. 18), 6 et 25, des creusements liés au curage du fossé sont visibles, indiquant l'entretien de la structure.

On observe également une légère différence d'orientation entre les tronçons 203 et 110 de part et d'autre de l'ilot arboré, laissant supposer soit une adaptation à la topographie du terrain, soit une interruption. Mais s'il s'agit de deux entités différentes, leur contemporanéité reste probable tant par un processus de comblement similaire que par une morphologie de creusement commune.

Aucun mobilier céramique n'a été retrouvé dans les comblements de ce fossé. Un possible élément de plaque foyère en terre cuite de couleur rouge foncé, épais de 1,6 cm a été découvert. On distingue sur sa surface lissée des inclusions de petits cailloux de quartz et de schiste local. Un second élément de plaque de même type a été retrouvé lors du curage effectué entre le sondage 25 et la berme est. Son épaisseur est aussi d'environ 1,6 cm, elle s'épaissit légèrement au niveau de son bord. L'absence de dimensions (hors épaisseur) et le nombre trop faible de fragments ne permettent pas de connaître la forme de ces plaques. Quelques restes de terre à bâtir, peu nombreux et très fragmentés, ont également été mis au jour au même endroit que les plaques de cuisson.

	SD32	SD18	SD30	SD29	SD28	SD15	SD14	SD6	SD5	SD4	SD25	SD03
Largeur	0,60	0,95	1,10	1,18	0,80	0,90	0,80	0,90	0,96	0,80	0,80	0,83
Profondeur	0,18	0,37	0,35	0,42	0,35	0,30	0,22	0,24	0,35	0,30	0,22	0,33
z_sup (NGF)	94,49	95,01	95,09	95,37	95,58	95,59	95,72	95,86	96,27	96,29	96,27	96,52
z_inf (NGF)	94,31	94,64	94,74	94,95	95,23	95,29	95,50	95,62	95,92	95,99	96,05	96,19

Fig. 17 – Dimensions du fossé 110-203.
M. Gourmelon © Éveha 2017



Fig. 18 – Coupe du sondage 18 (F203). Vue vers l'est.
Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017

2.1.3 Synthèse des fossés

Ces deux fossés sont installés de façon quasi perpendiculaire à la topographie générale du terrain qui présente une pente orientée du nord-est vers le sud-ouest. Ils témoignent chacun d'un faible dénivelé. La pente de F129/F216 mesure 1,87 % sur les portions mises au jour, tandis que celle de F110/203 est légèrement supérieure (2,12%). L'orientation de ce fossé se rapproche davantage de la pente générale du terrain. Perçus tous deux sur presque 100 m de long, et compte tenu de leur implantation topographique, ces fossés ont probablement une fonction de drainage. Il est par contre impossible de mettre en évidence l'existence d'une structuration du paysage à laquelle ces deux fossés participeraient, en absence de données supplémentaires sur la continuité de leur tracé vers l'ouest ou vers l'est.

La datation de ces fossés demeure incertaine. Le mobilier datant recueilli est extrêmement faible et les tentatives de datation radiocarbone se sont révélées infructueuses, les résultats fournis faisant remonter jusqu'au Mésolithique le fragment de charbon issu de F216 et du début du Bronze ancien le fossé 203 (*cf. infra, Résultat 14C*). Il est peu probable que ce type de longs fossés rectilignes puisse dater de ces périodes anciennes.

Bien que quantitativement faible, nous constatons une concentration de ce mobilier, céramique et terre cuite, dans la zone située près de la berme est. La présence d'éléments de plaques foyères rejetées dans les fossés s'observe fréquemment au cours du second âge du Fer et est couramment associée à l'activité domestique des habitats du Nord-Ouest de la France. À titre d'exemple, nous pouvons citer l'étude récente faite sur les exemplaires du site des *Ténauderies* à Aigrefeuille-sur-Maine (Toron 2016).

2.2 Une occupation du début du second âge du Fer

2.2.1 L'ensemble 1 : les vestiges d'un bâtiment sur tranchées de fondation (UA 1)

Une concentration de structures de types tranchées de fondations, fosses et trous de poteau s'observe dans la partie nord-ouest de l'emprise.

- Le système de tranchées de fondation (UA 1) (fig. 19)

Trois tranchées ont été identifiées : F223, F224 et F292. De plan rectiligne, elles suivent toutes les trois une orientation sud-ouest – nord-ouest. F223 et F224 sont placées sur un même axe, tandis que F292 se retrouve décalée vers le sud de F224, parallèle à cette dernière (fig. 20).

Des trois, F224 est la mieux conservée (fig. 21). Elle mesure 2,70 m de longueur pour une largeur moyenne de 0,31 m. Sa profondeur maximum est de 0,26 m. Plus courte, avec 1,78 m de longueur, la tranchée F223 affiche une largeur semblable à F224, mais d'une profondeur moindre d'environ 0,17 m. Ces deux tranchées sont comblées d'un sédiment unique caractérisé par un limon argileux brun foncé meuble avec des inclusions de fragments de schiste et d'oxydes de manganèse. F292 mesure 2,06 m de longueur, pour une largeur de 0,28 et une profondeur de 0,10 m. Elle se distingue par un remplissage limoneux argileux brun meuble plus clair que celui observé dans les deux autres tranchées.

Relativement arasé, le profil de ces tranchées s'observe plus facile pour F224 qui affiche des parois obliques, quasi verticales, et un fond plat.

Chacune de ces tranchées est associée à un trou de poteau à une de ses extrémités.

F226 (fig. 22), situé à l'extrémité sud de F224, présente un plan circulaire d'environ 0,65 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,18 m. Il est comblé par un limon argileux brun-gris. Plusieurs petits blocs de schiste de 10 à 15 cm, concentrés sur la paroi sud de la structure, pourraient appartenir à un système de calage de poteau. Un espace de 1,70 m le sépare du trou de poteau F225 situé à l'extrémité nord de la tranchée F223. De forme plus allongée avec une longueur de 0,74 m pour une largeur de 0,48 m, sa profondeur maximum est de 0,26 m. Deux processus de comblement, correspondant au remplissage de l'avant-trou et à l'empreinte du poteau, ont pu être mis en évidence. Avec une profondeur identique à celle observée pour la tranchée F223, l'avant-trou est comblé par un limon argileux hétérogène de couleur orange à grise. L'empreinte du poteau se caractérise par un limon argileux gris mélangé à plusieurs petits blocs de schiste. D'un diamètre d'environ 0,28 m, il présente des parois quasi verticales et un fond en cuvette.

On retrouve également à l'extrémité sud de F292 un trou de poteau (F291) de forme ovale, mesurant 0,65 m de longueur pour 0,56 m de largeur. Profond de 0,19 m, ses parois sont irrégulières, de quasi verticales au nord à évasées au sud. Il est rempli du même sédiment comblant F292.

À cet ensemble de trois tranchées, et de leurs trous de poteau associés, s'ajoutent deux autres structures, F227 et F228 (fig. 23), situées dans la continuité de F291/F292 et parallèle à l'ensemble F223/F225. Ces deux faits ont chacun un plan ovale. Longues de 0,71 m et larges de 0,55 m au maximum, ces deux fonds de structure n'excèdent pas les 0,10 m de profondeur. Elles sont toutes deux comblées par un limon argileux brun meuble.

Les faits 223, 224, 225, 226, 227, 228, 291 et 292 semblent ainsi former un ensemble cohérent tant par la nature des structures concernées (le système de tranchées) que par l'orientation générale de l'ensemble.

Les comblements n'ont livré aucun mobilier archéologique. Cependant, des prélèvements effectués sur des charbons du remplissage de F223 et F224 ont fait l'objet de datations radiocarbones. Le résultat fourni, indique une datation comprise entre la fin du V^e siècle et la première moitié du IV^e siècle avant J.-C. (fig. 24).

Fig. 19 – Plans et coupes de l'ensemble 1. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017

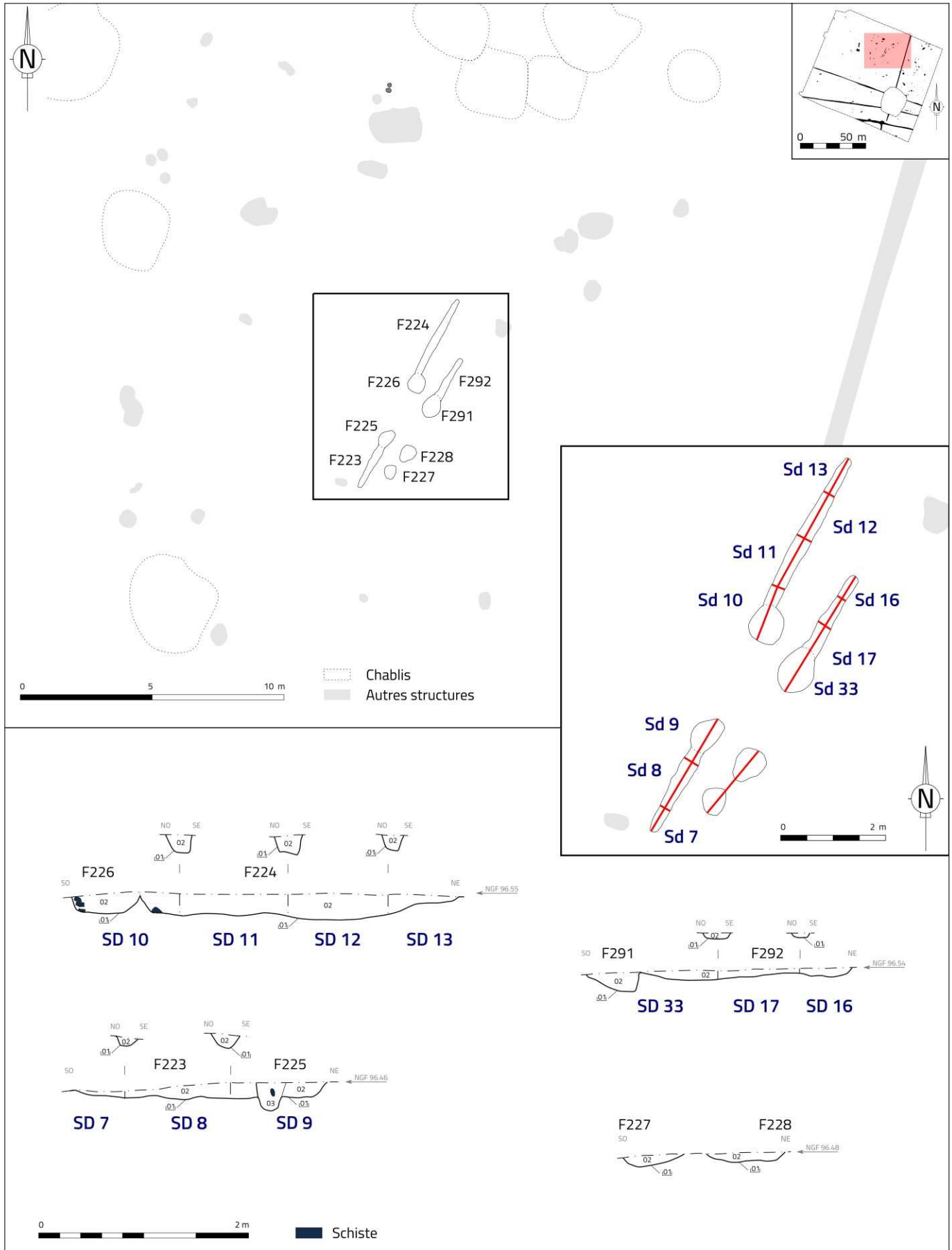


Fig. 20 – UA 1. Vue vers l'ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



Fig. 21 – F224. Vue vers le sud-ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017

Fig. 22 – F226 et F224, sondage 10. Vue vers les nord-ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017**Fig. 23** – F227 et F228. Vue vers le nord-ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017**Fig. 24** – Tableau récapitulatif des datations radiocarbones de l'ensemble 1. M. Gourmelon © Éveha 2017

N° de fait	N° d'US	N° de PRE	Type	Code laboratoire	Âge 14C	Calibration (95%)	Calibration (68%)
223	22302	PRE-21	Charbon	Poz-81414	2325 ± 30 BP	481BC (3.2%) 440BC 434BC (90.0%) 358BC 276BC (2.2%) 257BC	406-381 BC
224	22402	PRE-22	Charbon	Poz-81416	2310 ± 30 BP	411BC (85.8%) 357BC 286BC (9.6%) 235BC	403-375 BC
234	23404	PRE-26	Charbon	Poz-81417	2390 ± 30 BP	728BC (1.9%) 715BC 709BC (2.3%) 694BC 542BC (91.3%) 397BC	507BC (2.1%) 503BC 490BC (66.1%) 403BC
236	23602	PRE-27	Charbon	Poz-81418	2415 ± 30 BP	746BC (13.5%) 686BC 666BC (3.8%) 643BC 554BC (78.1%) 401BC	536BC (3.9%) 528BC 521BC (64.3%) 410BC

- Les structures limitrophes à l'UA 1

Plusieurs fosses et trous de poteau se répartissent autour des tranchées de l'UA 1, particulièrement au nord, à l'ouest et au sud de ces dernières.

Les trous de poteau

Dix-huit trous de poteau sont identifiés (fig. 25). Leurs dimensions en plan varient de 0,16 m à 0,74 m et leur profondeur va de 0,08 m pour les structures les plus arasées à 0,46 m pour la plus importante. Ces trous de poteau sont majoritairement comblés par un remplissage unique limono-argileux gris à brun.

Le trou de poteau F290 (fig. 26) se situe à l'extrémité sud-ouest de la tranchée F223. De forme ovale, il affiche une longueur de 0,52 m et une largeur de 0,30 m. Son profil atteste de parois obliques à l'est et plus évasées vers l'ouest et est conservé sur une profondeur 0,14 m. Son orientation nord-ouest – sud-est est perpendiculaire à celle de tranchée attenante, suggérant un possible retour vers l'ouest de la paroi définie par F223.

Le trou de poteau 236 (fig. 27) présente un plan ovale. Il est long de 0,65 m et large de 0,40 m. Conservée sur 0,46 m, c'est la structure la plus profonde de l'ensemble 1. Localisé à 7 m de l'UA 1, dans l'alignement de l'espace situé entre les deux tranchées, ce trou de poteau peut potentiellement fonctionner avec l'UA 1. Au nord de l'UA 1, une série de trous de poteau s'aligne dans une première rangée, orientée sud-ouest – nord-ouest. Elles est constituée des trous de poteau 287, 247, 248 et 249. Leurs plans, ovale à circulaire, attestent une envergure moyenne de 0,50 m et présentent un profil en cuvette conservé sur 0,15 m de profondeur maximum. Ils sont comblés par un limon argileux brun à gris avec de petits fragments de schiste de petit module. Le poteau F247 présente également sur le fond de son creusement un comblement plus argileux de couleur orange, probablement lié à un phénomène de percolation.

Un retour vers le sud-est, perpendiculaire à ce premier axe, se poursuit au départ de F249 vers F250, F301, F230 et F298. De dimensions légèrement supérieures à l'alignement précédent, la longueur moyenne de ces trous de poteau est de 0,59 m pour 0,38 m de largeur. Leur profondeur se situe entre 0,18 et 0,25 m, témoignant d'une meilleure conservation de ces vestiges. F301 vient couper la fosse 234.

Notons à proximité de F301, la présence de 3 autres trous de poteau. Le plus imposant, F289, dessine un plan circulaire avec un diamètre de 0,40 m. Son profil montre des parois droites et un fond plat conservé sur une profondeur de 0,20 m. Un premier comblement situé sur le fond de la structure est composé d'un fin niveau de limon argileux brun. Ce dernier est recouvert d'une seconde couche limono-argileuse gris clair. À côté, deux petits trous de poteau circulaires, F288 et F233, mesurent respectivement 0,19 m et 0,16 m de diamètre. Leur profondeur est de 0,09 m pour le premier, et 0,08 m pour le second. Tout deux sont comblés par un sédiment limoneux argileux brun clair. Quelques traces de charbons de bois sont également retrouvées dans le comblement de F233.

Au sud de l'UA 1, les trous de poteau 245, 237 et 222 forment un troisième axe orienté nord-ouest – sud-est, identique au précédent (fig. 28 et 29). Ces deux axes SO-NE sont distincts d'environ 3,60 m de l'extrémité de chacune des tranchées. F245 présente un plan irrégulier long de 0,56 m et large de 0,26 m. Son creusement affiche des parois obliques et un fond irrégulier conservé sur 0,16 m. F222 et F237 présentent au sol un plan globalement circulaire dont le diamètre mesure en moyenne 0,37 m pour le premier et 0,55 m pour le second. Un même sédiment limoneux argileux gris sombre comble ces trois structures.

Les faits 238 et 239 n'ont pas pu être rattachés aux alignements évoqués. Long de 0,86 m et large de 0,68 m, F238 est un trou de poteau conservé sur 0,31 m. De plan ovale au sol, son creusement présente des parois obliques et un fond irrégulier. Un premier comblement limoneux argileux brun clair est présent dans la partie la plus profonde de la structure. Ce comblement est recoupé par un limon argileux gris (fig. 30). Le trou de poteau F239, long de 0,70 m et large de 0,58 m, a une profondeur de 0,06 m. Son creusement en cuvette arasée, est comblé par un limon argileux gris.

Fig. 25 – Plans et coupes des trous de poteau situés autour de l'ensemble 1.
 DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017

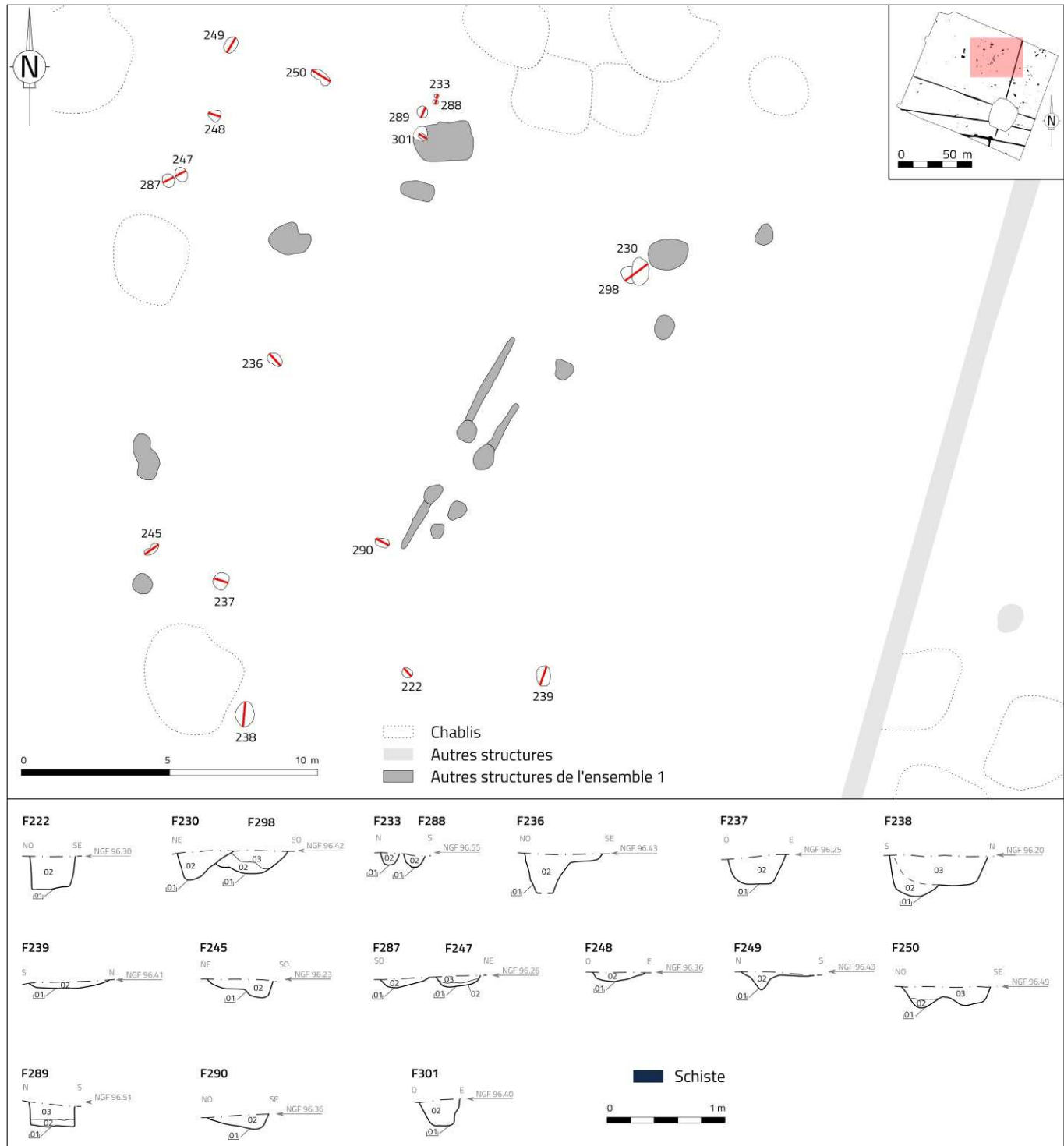


Fig. 26 – F 290. Vue vers le nord-est. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



Fig. 27 – Trou de poteau F236. Vue vers le nord. Cliché : O. Lierville © Éveha 2017



Fig. 28 – Trou de poteau F222. Vue vers le nord-est. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



Fig. 29 – Trou de poteau F237. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



Fig. 30 – Trou de poteau F238. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



Les fosses

Neuf structures sont identifiées comme fosses au sein de l'ensemble 1 (fig. 31). Elles se localisent de façon éparse sur l'ensemble de la surface étudiée ici. Parmi ces structures, certaines (F229, F232, F235, F246) témoignent d'un arasement prononcé amenant le doute sur leur nature anthropique. Il pourrait s'agir alors de simples plaquages de limon. Les fosses F231 et F296 (fig. 32 et 33) présentent des caractéristiques communes avec un plan ovale mesurant en moyenne 1,44 m de longueur pour 1,04 m de largeur sur une profondeur de 0,28 m. Toutes deux possèdent une paroi oblique à l'ouest qui s'évase à l'est, avec un fond en cuvette. F231 est comblé par deux remplissages. Le premier est un limon argileux gris-brun, recouvert par un second sédiment plus brun. Un comblement unique composé de limon argileux brun hydromorphe recouvre le creusement de F296. De dimensions plus réduites, F244 et F297 ont une envergure maximum de 0,83 m, et un creusement conservé sur 0,16 m maximum. La première fosse est comblée par un limon argileux gris clair, tandis que la seconde est remplie par un limon sableux tendant davantage vers le brun. F234 présente un plan subrectangulaire endommagé en grande partie par une tranchée de diagnostic. Long de 1,34 m et large de 0,95 m, elle est conservée sur 0,28 m. Un limon argileux gris clair repose sur le fond de la structure, là où sa profondeur est la plus importante. Les parois sont recouvertes d'un limon très argileux gris clair. Le dernier remplissage est un limon brun foncé meuble où l'on trouve quelques traces de rubéfaction rouge et des inclusions de charbons de bois. Ce niveau peut être lié au rejet d'une structure de combustion voisine non conservée (fig. 34). Le rôle de ces structures, si leur nature est avérée, est difficile à définir au sein de l'ensemble 1. Leur localisation ne répond pas à une organisation visible. Présentant des morphologies, des dimensions et des modes de remplissage variables (fig. 35), ces fosses n'offrent aucun élément permettant de connaître précisément leur fonction. En l'absence de mobilier datant, deux datations ¹⁴C ont été effectuées (fig. 36). La première concerne la fosse 234 et la seconde le trou de poteau 236. Les résultats sont cohérents avec ceux obtenus pour les tranchées, datant ces deux structures du ^v^e siècle.

- Synthèse (fig. 36).

Dans l'Ouest de la France, l'architecture des maisons gauloises sur parois rejetées, telle qu'établie dans la typologie de P. Maguer (Maguer, Robert 2013), implique généralement un module porteur de poteaux. L'absence de trou de poteau à l'intérieur de l'UA 1 limite ici cette hypothèse. La construction sur paroi porteuse est difficilement appréhendable lors des fouilles archéologiques, notamment à cause des travaux agricoles récents (Buchsenschutz 2002). Elle pourrait être le mode de construction utilisé ici. Les parois des tranchées de l'UA 1 sont quasi verticales. Associées à un fond plat, elles pourraient bien suggérer l'installation d'une paroi porteuse de type palissade venant définir la façade d'un bâtiment. Les alignements de trous de poteau observés autour de l'UA 1 forment un carré d'environ 16 m de côté à l'intérieur duquel vient s'insérer le système de tranchées. Notons que l'angle sud-ouest du quadrilatère ainsi formé se situe à l'emplacement d'une tranchée de diagnostic où le niveau de décapage est sensiblement plus bas, ce qui peut expliquer le vide de vestiges. En prenant en compte une superficie minimum comprise entre les tranchées F223 et F224 jusqu'au trou de poteau F236, nous atteignons une aire minimum de 54 m² environ. Élargie aux poteaux périphériques, cette superficie mesure jusqu'à 256 m². Cette surface importante, en absence d'éléments porteurs internes, suggère plutôt un aménagement de type palissade autour d'un bâtiment plus petit. Il est ainsi peu probable que ces poteaux périphériques appartiennent aux vestiges de parois rejetées d'un bâtiment bien plus grand. Les structures F225 et F226 situées à l'extrémité des deux principales tranchées marquent une entrée ouvrant vers le sud-est. Celle-ci est renforcée par un doublement de l'ensemble par le biais d'une troisième tranchée et des vestiges de trous de poteau. Ce type d'architecture est comparable à celle observée sur le site du Bois Hue à Nantes (Levillayer 2012). Le fait que ces tranchées demeurent les seuls éléments encore visibles pourrait témoigner d'un soin tout particulier lors de l'élaboration de la façade du bâtiment.

Les connaissances des habitats sur tranchées de fondation se sont enrichies au cours de la dernière décennie et ont fait l'objet de plusieurs comparatifs régionaux et extra-régionaux (Mercier 2007, pp 57-59 ; Hamon 2010, pp 190-193 ; Pimpaud 2014 pp159-153). Compte tenu de l'absence de plan avéré pour l'UA 1, les comparaisons sont limitées. Fondé au ^{iv}^e siècle avant J.-C., le site du Bois Hue à Nantes (Levillayer 2012) montre néanmoins deux exemples de bâtiments sur tranchées rectilignes avec des systèmes d'entrée à poteaux jointifs aux tranchées évoquant l'aménagement observé sur le site du *Bignon* (fig. 36). La superficie de ces deux bâtiments (25 m² et 34,30 m²) est néanmoins quelque peu inférieure à la superficie minimum observée pour l'UA 1. Nous pouvons également citer les sites du Clouët (Les Mazères) à Carquefou (Le Goff 1998) ou encore de La Savinière (1-2) à Ancenis (Pétorin 2009) fondés un peu plus tardivement à La Tène moyenne, mais qui présentent aussi ce type d'architecture. Il est également intéressant de mentionner ici la découverte récente lors d'un diagnostic archéologique à Martigné-Ferchaud en Ille-et-Vilaine (Barbeau 2015), d'architectures sur tranchées de fondations datées de La Tène moyenne. Ce site est situé à un peu moins de 15 km au nord du *Bignon*. Le résultat des investigations archéologiques sur cette occupation viendront très probablement compléter le corpus de ce type de bâtiment dans ce territoire situé à cheval sur le sud-est de l'Ille-et-Vilaine et le nord-est de la Loire-Atlantique.

Fig. 31 – Plans et coupes des fosses situées autour de l'ensemble 1. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017

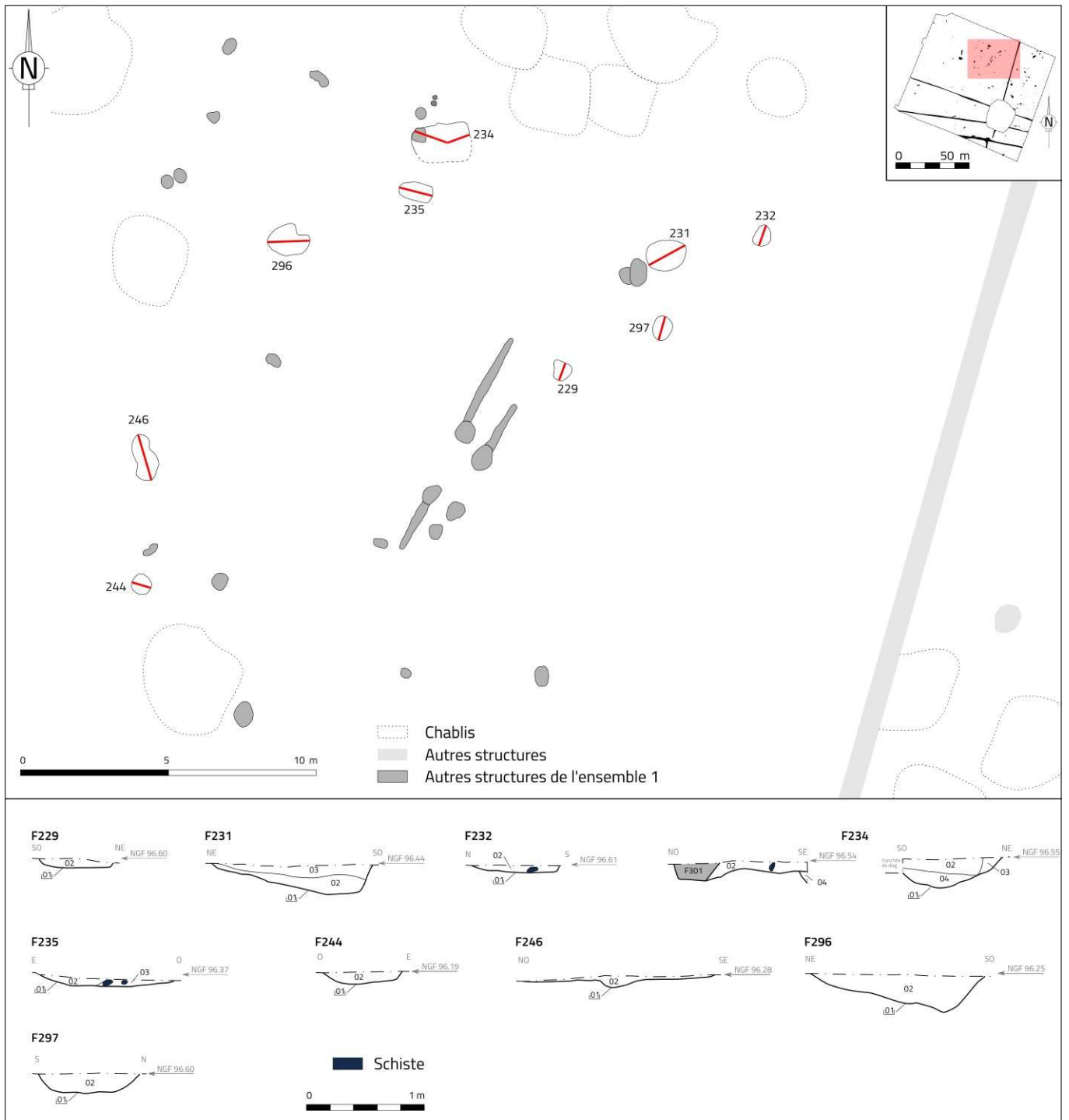


Fig. 32 – Fosse F231. Vue vers le sud-est. Cliché : O. Lierville © Éveha 2017



Fig. 33 – Fosse F296. Vue vers le sud. Cliché : O. Lierville © Éveha 2017

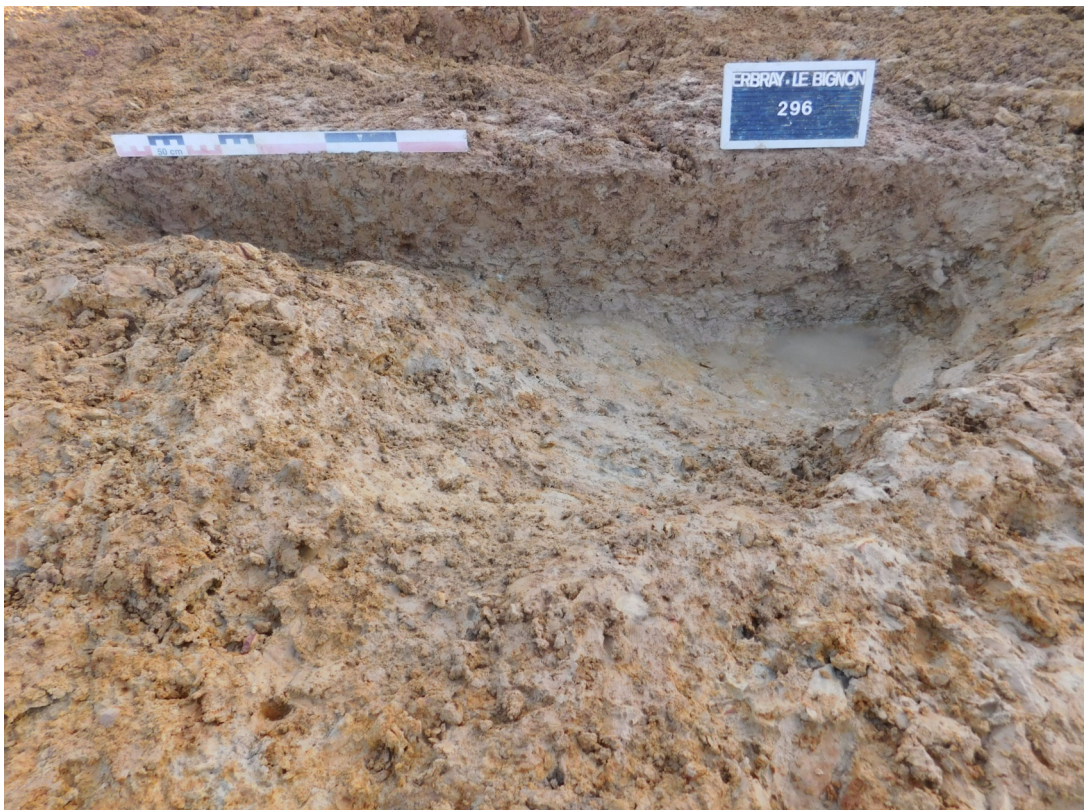


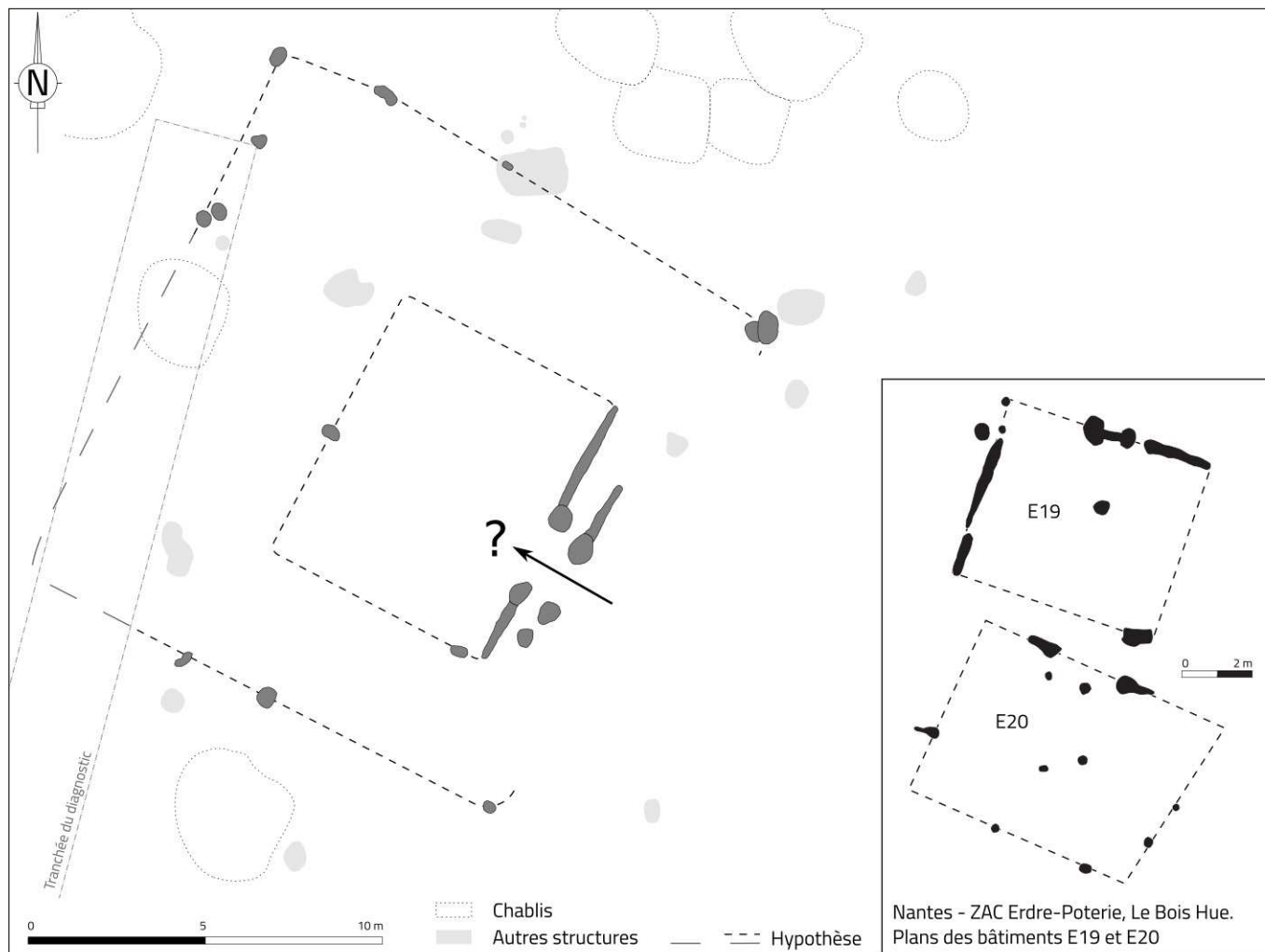
Fig. 34 – Fosse F234. Vue en plan. Cliché : É. Gaugé © Éveha 2017



Fig. 35 – Tableau récapitulatif des dimensions et caractéristiques des fosses de l'ensemble 1. M. Gourmelon © Éveha 2017

Fait	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Profil	Plan	Description des US
229	0,64	0,58	0,08	Parois évasées, Fond plat	Subcirculaire	22901 : creusement 22902 : limon argileux homogène brun clair meuble, quelques charbons de bois
231	1,40	1,06	0,26	Cuvette	Ovale	23101 : creusement 23102 : limon argileux homogène gris brun, nombreuses inclusions de schiste 23103 : limon argileux homogène brun très meuble, rares inclusions de schistes
232	0,74	0,56	0,07	Parois évasées, Fond plat	Ovale	23201 : creusement 23202 : limon argileux hétérogène gris meuble, nombreuses inclusions de substrat remanié
234	1,34	0,95	0,28	Parois évasées, Fond plat	Subrectangulaire	23401 : creusement 23402 : limon argileux homogène brun foncé meuble, quelques inclusions de charbons de bois et traces de rubéfaction 23403 : argile homogène gris claire meuble 23404 : limon argileux homogène gris clair meuble
235	1,15	0,62	0,10	Parois évasées, Fond plat	Ovale	23501 : creusement 23502 : limon argileux homogène brun clair meuble, quelques inclusions de substrat remanié 23503 : limon argileux homogène gris meuble, quelques inclusions de substrat remanié
244	0,70	0,70	0,12	Parois évasées, Fond plat	Circulaire	24401 : creusement 24402 : limon argileux homogène gris clair avec quelques nodules orangés, rares oxydes de manganèse
246	1,60	0,76	0,10	Arasé	Ovale	24601 : creusement 24602 : limon argileux hétérogène gris beige meuble, quelques oxydes de fer et de manganèse
296	1,48	1,02	0,31	Parois obliques, Fond irrégulier	Subcirculaire	29601 : creusement 29602 : limon argileux homogène brun hydromorphe, fragments de schiste, oxydes de manganèse, charbons de bois
297	0,83	0,65	0,16	Parois obliques, Fond plat à en cuvette	Ovale	29701 : creusement 29702 : limon sableux homogène brun gris, quelques oxydes de manganèse

Fig. 36 – Hypothèse de restitution autour de l'ensemble 1 et éléments de comparaison avec le site du Bois Hue (Archéopole, Levillayer A.). DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017



2.2.2 L'ensemble 2 : un petit bâtiment sur 5 poteaux (UA 2)

Situé au sud-est de l'emprise de fouille, entre les fossés 110 et 129, un petit ensemble constitué de 5 trous de poteau et de 2 fosses est mis au jour (fig. 37), auquel s'ajoutent deux structures fouillées au moment du diagnostic.

Localisées à proximité de la bordure est de la fouille, les 5 structures (F120, F122, F123, F124 et F125) forment un possible petit bâtiment sur poteaux. De plan circulaire, le diamètre de ces trous de poteau est compris entre 0,22 m et 0,38 m pour une profondeur n'excédant pas 0,13 m. Ces structures sont mal conservées. La profondeur de ces vestiges ne permettant pas de restituer un profil complet, seul un fond plat ou en cuvette avec l'amorce de parois obliques s'observe. Leur remplissage se compose d'un limon très argileux de couleur gris clair avec quelques nodules plus sableux de couleur brune (fig. 38). L'ensemble de ces vestiges forme un plan quadrangulaire dont les côtés mesurent entre 1,93 m et 2,93 m, auquel s'ajoute un poteau extérieur (F123). L'aire totale mesurée est de 5,5 m².

Située à proximité immédiate du trou de poteau 120, la fosse 119 pourrait être associée à l'ensemble bâti précédemment décrit. Longue de 0,55 m pour une largeur de 0,49 m, elle est préservée sur une profondeur de 0,10 m. Comblée par un limon argileux gris clair, le remplissage de cette fosse est identique à celui identifié pour les trous de poteau.

En bordure ouest de la tranchée de diagnostic, une petite fosse (F115) est identifiée à côté de l'emplacement supposé de 117. De forme ovale, sa longueur est de 0,70 m. Sa largeur n'est pas identifiable, la structure étant perturbée par la tranchée de diagnostic. Son comblement est différent de celui observé pour les structures orientales : il est composé d'un limon hétérogène gris sombre, perturbé par des racines.

Fig. 37 – Plans et coupes des faits associés à l'ensemble 2. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017

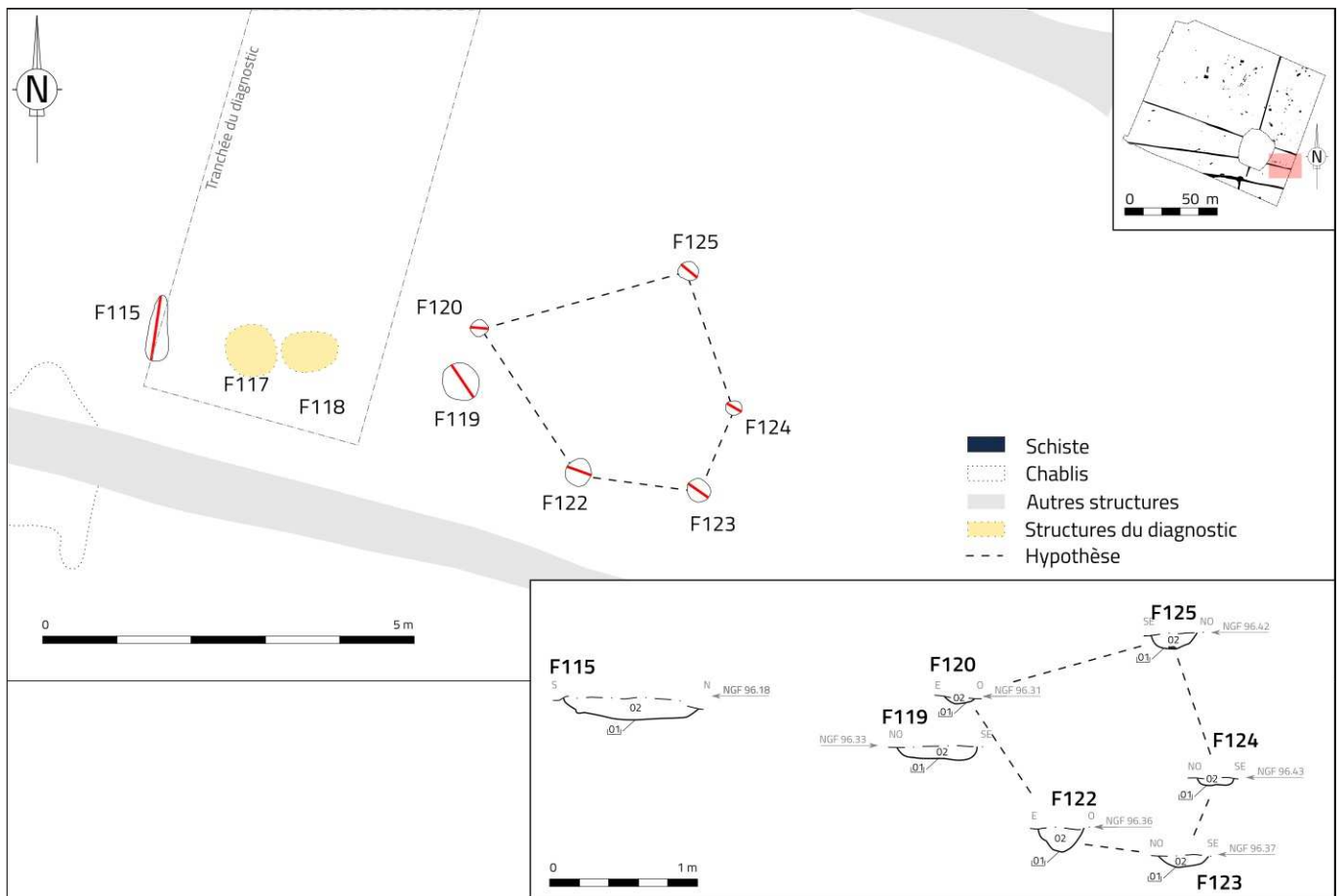


Fig. 38 – F122 (UA 2). Vue vers le nord. Cliché : O. Lierville © Éveha 2017



Les structures **117** et **118**, identifiées au moment du diagnostic (respectivement F14 et F69), ont très difficilement été appréhendées lors de la fouille de ce secteur. Des conditions climatiques très pluvieuses associées à leur emplacement en bas de pente, à l'extrémité sud de la tranchée de diagnostic n° 20, ne nous ont pas permis d'identifier clairement ces deux structures. F117 a fourni lors du diagnostic un ensemble de 14 tessons pouvant être associés à La Tène moyenne. À ce lot s'ajoutent 2 tessons découverts au moment du nettoyage de la zone, à l'emplacement supposé de F117 (**fig. 39**, cf. *Étude céramique*).

L'UA 2 est l'unique exemplaire identifié de bâti sur poteau sur le site du *Bignon*. Le manque d'éléments contextuels limite les interprétations quant à sa fonction. Toutefois, ce type de plan est assez commun et renvoie habituellement à des petites annexes agricoles de type grenier. En l'absence d'éléments datants directement liés aux structures de l'UA 2, c'est la proximité de cette dernière avec la structure F117 qui pourrait permettre d'attribuer l'ensemble à La Tène moyenne.

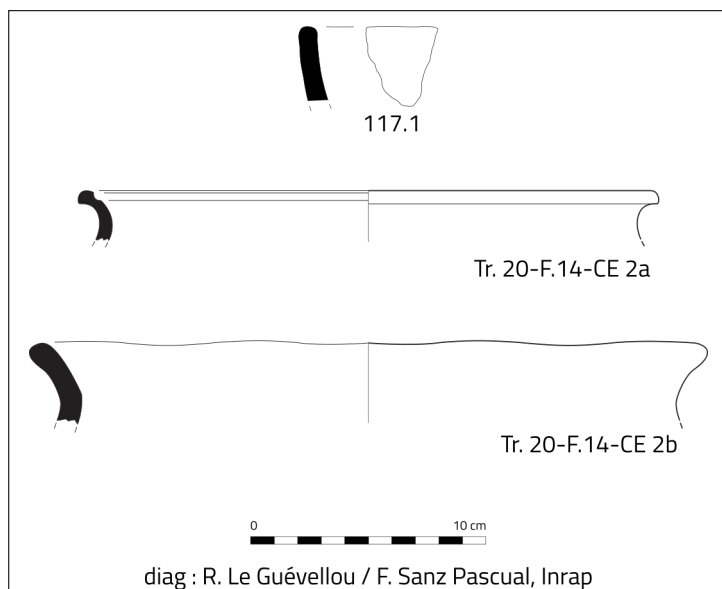


Fig. 39 – Les céramiques issues de F117. Dessins et DAO : O. Lierville © Éveha 2017 ; R. Le Guévellou et F. Sanz Pascual, Inrap pour les céramiques du diagnostic

diag : R. Le Guévellou / F. Sanz Pascual, Inrap

2.2.3 L'ensemble 3

L'ensemble 3 se place au nord du fossé 129. Il correspond à 17 faits archéologiques (fig. 40). Parmi ces structures, 15 sont identifiées en tant que trous de poteau (F131, F1331, F134, F135, F138, F139, F140, F141, F142, F143, F145, F167, F168, F169 et F251) et 2 comme des fosses (F132 et F166).

Les creusements des trous de poteau dessinent au sol un plan circulaire ou ovale entre 0,15 m et 0,62 m. Si leur profondeur varie entre 0,04 et 0,28 m, seulement 6 trous de poteau (F169, F140, F143, F135, F133 et F167) sont conservés sur plus de 0,10 m, attestant de la faible conservation de ces vestiges. Les dimensions et caractéristiques de chaque poteau sont récapitulées dans le tableau ci-après (fig. 41). Dans le comblement de l'avant-trou de F138, existe une pierre ayant probablement aidé au calage du poteau. Il s'agit d'un réemploi, des traces d'émoussement traduisant probablement son utilisation comme pierre à aiguiser (cf. encart ci-dessous et fig. 42). Dans cet ensemble, le trou de poteau 169 (fig. 43) est le seul à avoir livré du mobilier céramique avec 5 tessons pouvant être attribués à La Tène sans plus de précision possible.

La fosse F166 présente un plan ovale irrégulier. Cette fosse mesure 1,58 m de longueur et 0,78 m de largeur pour une profondeur de 0,10 m. Son profil consiste en des parois très évasées et un fond irrégulier, comblé par un limon sableux homogène gris clair jaune très compact, probablement asséché par la proximité immédiate des chênes conservés sur l'emprise de la fouille. Son arasement important et la nature de son comblement différent de celui observé dans les structures ne permet pas d'affirmer avec certitude l'origine anthropique de ce fait.

F132 (fig. 44 et 45), fouillé mécaniquement au moment du diagnostic, montre un plan subrectangulaire long de 1,24 m sur la moitié conservée. Profonde de 0,50 m, cette structure semble avoir connu au moins deux états d'usage se traduisant par 11 couches de sédiments successives. Les US 13202 à 13205 correspondent au remplissage du creusement est de la structure. Il s'agit de l'alternance de niveaux sableux brun composés de nombreuses inclusions d'oxydes de manganèse (13202 et 13205) avec un limon plus argileux gris clair « bleuté » (13203). À partir de l'US 13206, correspond peut-être à l'agrandissement d'une fosse préexistante. Les couches suivantes s'apparentent à des niveaux de rejets dans lesquels on retrouve des inclusions de terre cuite et quelque tessons de céramique à l'intérieur de matrices limono-sableuses allant du brun au gris. La couche 13210 a fourni 735 g de fragments de terre chauffée d'aspect rosé où viennent s'incruster des morceaux de charbons de bois et de petits cailloux de quartz. Il s'agit probablement de substrat rubéfié provenant de la démolition d'une structure de combustion. L'analyse radiocarbone d'un des charbons de bois issus de cette couche révèle une datation comprise entre 522 et 383 BC (94,2% cal.) (fig. 46). Si l'on confronte ces données à l'étude des deux gobelets (fig. 47) issus du comblement de cette structure, une datation pour La Tène moyenne peut être envisagée (cf. *Étude céramique*).

Plusieurs alignements se distinguent au sein de cet ensemble (fig. 48). Notons par exemple celui formé par F169, F131, F140 et F138, ainsi que celui constitué par F145, F143, et F142, qui forment deux lignes quasi parallèles l'une à l'autre, s'orientant sur un même axe NO-SE, à une distance d'environ 7 m l'une de l'autre. Les faits 138, 139, et 141 s'alignent sur un axe SO-NE, perpendiculairement aux deux alignements précédemment cités. Ces trois axes forment un quadrilatère légèrement trapézoïdal. Malgré ces observations, il n'est pas possible de proposer des plans de bâtiments ou d'aménagement particulier avec certitude. Bien qu'il soit tentant de multiplier les hypothèses sur la façon dont s'organisent ces trous de poteau, leur situation en bordure d'emprise, en plus d'un arasement conséquent, ne permet pas d'appréhender véritablement leur nature et la façon dont ils s'organisent. Il peut très bien s'agir d'éléments de palissade comme de restes d'ensembles bâtis.

Les éléments céramiques retrouvés dans la fosse 132 et le trou de poteau 169 tendent à placer cet ensemble à la période laténienne, probablement La Tène Moyenne. Notons également qu'un tesson de facture laténienne a été retrouvé dans le comblement du fossé 129 à 8 m plus au sud. Ces éléments renforcent l'attribution chronologique de cette zone, même si en l'absence de recoupements stratigraphiques, il est difficile d'affirmer ou non la contemporanéité de ces vestiges.

Fig. 40 – Plans et coupes des faits associés à l'ensemble 3. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017

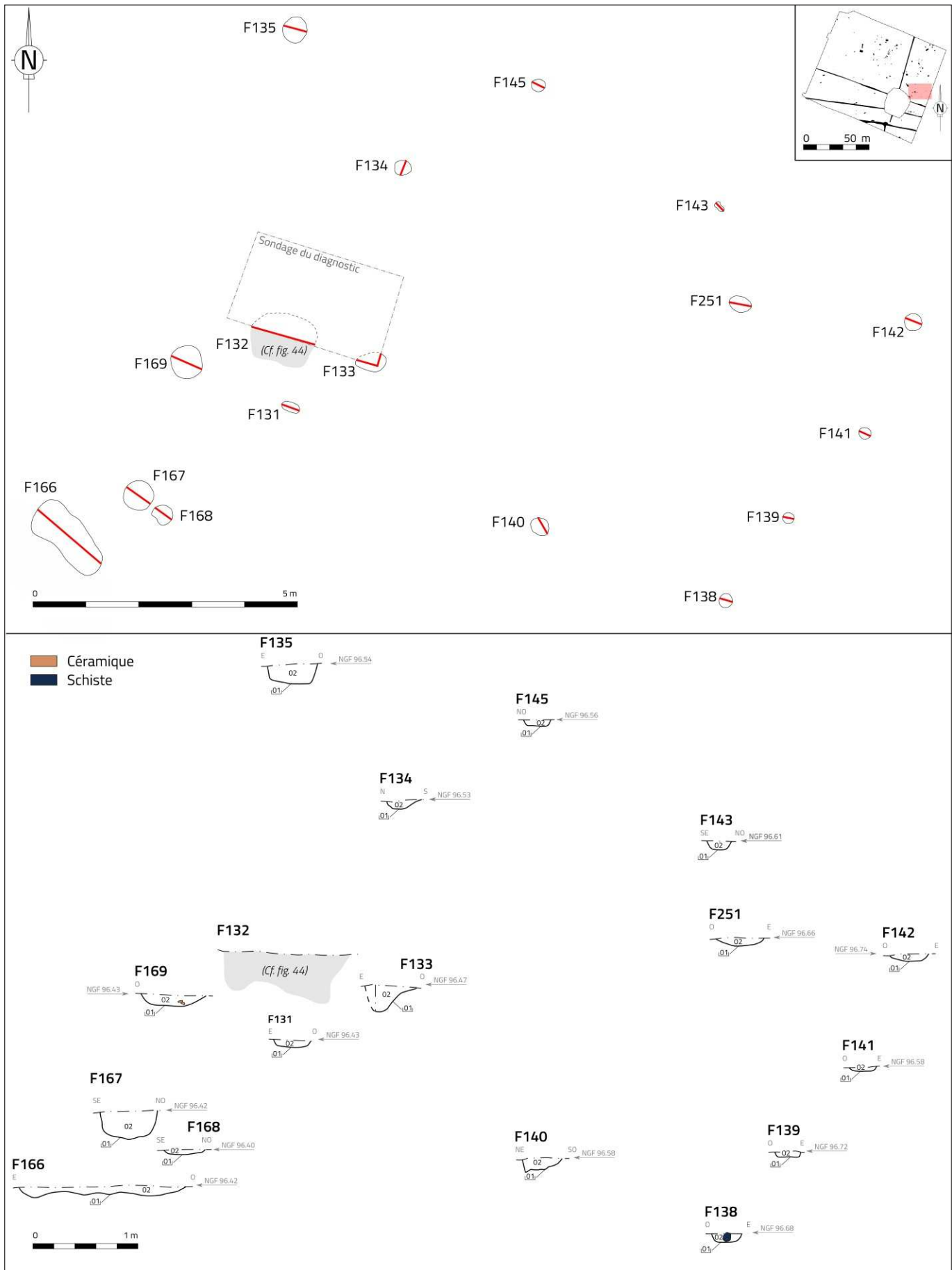


Fig. 41 – Tableau récapitulatif des dimensions et caractéristiques des trous de poteau de l'ensemble 3. M. Gourmelon © Éveha 2017

Fait	Longeur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Profil	Plan	Description des US
131	0,36	0,18	0,08	Parois évasées, fond plat	Ovale	13101 : creusement
133	0,60	0,35	0,26	Parois obliques, fond plat	Ovale	13301 : creusement 13302 : limon sableux homogène légèrement argileux homogène brun à nodules orangés
134	0,30	0,27	0,05	Parois obliques, fond en cuvette	Circulaire	13401 : creusement 13402 : limon argileux homogène brun
135	0,50	0,49	0,19	Parois subverticales, fond plat	Circulaire	13501 : creusement 13502 : limon argileux homogène gris à nodules orangés compact, quelques oxydes de manganèses, fragments de schiste, nodules de terre cuite, charbons de bois
138	0,25	0,25	0,08	Parois évasées, fond plat	Circulaire	13801 : creusement 13802 : limon argileux homogène gris clair meuble, inclusions d'oxydes de manganèse, une pierre en grès (calage?)
139	0,22	0,22	0,04	Arasé	Circulaire	13901 : creusement 13902 : limon argileux homogène gris clair meuble, inclusions de substrat remanié orangé, oxydes de manganèse
140	0,40	0,36	0,11	Parois irrégulières, fond en cuvette	Circulaire	14001 : creusement 14002 : limon argileux homogène brun gris meuble, quelques oxydes de manganèse
141	0,25	0,25	0,04	Arasé	Circulaire	14101 : creusement 14102 : limon argilo-sableux homogène gris clair compact, nombreux oxydes de fer
142	0,35	0,35	0,07	Arasé	Circulaire	14201 : creusement 14202 : argile sableuse homogène grise hydromorphe, quelques inclusions d'oxydes de manganèse et fer
143	0,22	0,15	0,12	Cuvette	Ovale	14301 : creusement 14302 : limon argileux homogène gris brun meuble, beaucoup d'oxydes de manganèse
145	0,25	0,25	0,05	Arasé	Circulaire	14501 : creusement 14502 : limon argileux homogène gris clair, un peu de substrat remanié, beaucoup d'oxydes de manganèse
167	0,58	0,58	0,28	Parois subverticales, fond en pointe	Circulaire	16701 : creusement 16702 : limon sableux hétérogène gris beige clair très compact, inclusions d'oxydes de manganèse, quelques cailloutis
168	0,42	0,35	0,07	Parois évasées, fond irrégulier	Subcirculaire	16801 : creusement 16802 : limon sableux hétérogène gris beige clair très compact, inclusions d'oxydes de manganèse
169	0,62	0,62	0,10	Parois évasées, fond en cuvette	Circulaire	16901 : creusement 16902 : limon sableux homogène gris clair à nodules jaunes compact, pierre
251	0,45	0,30	0,08	Arasé	Ovale	25101 : creusement 25102 : limon argilo-sableux homogène brun clair hydromorphe meuble, nombreux oxydes de manganèse

Fig. 42 – Aiguisoir (F138). Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



La fouille d'Erbray a livré un unique élément de mobilier lithique (MIN-01), qui se trouvait dans la structure 138. Il s'agit d'un aiguisoir peu utilisé. Son support est une plaquette de grès quartzitique d'une quinzaine de centimètres et pesant 424 g. Ce matériau est disponible sur place. L'outil est brut, seule une arête entre un bord et une face présente un émoussé d'utilisation. On note que la roche est moins silicifiée et donc plus abrasive sur le bord utilisé, ce qui indique un choix cohérent avec la fonction d'aiguisoir. Cette dernière est attestée par un poli mat et de fines stries transversales, formant un plage légèrement concave et ondulée. Ces traces peu développées correspondent à une utilisation courte. Quelques impacts sont également à noter sur les deux extrémités du support, indiquant une autre utilisation secondaire. C'est donc un aiguisoir opportuniste, fait sur une pierre locale pour un besoin ponctuel, ce qui explique sans doute son abandon rapide alors qu'il était encore en état de servir.

Klet Donnart

Fig. 43 – F169 (ensemble 3). Vue vers le nord. Cliché : G. Rousset © Éveha 2017



Fig. 44 – F132 (ensemble 3). Plan et coupe. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017

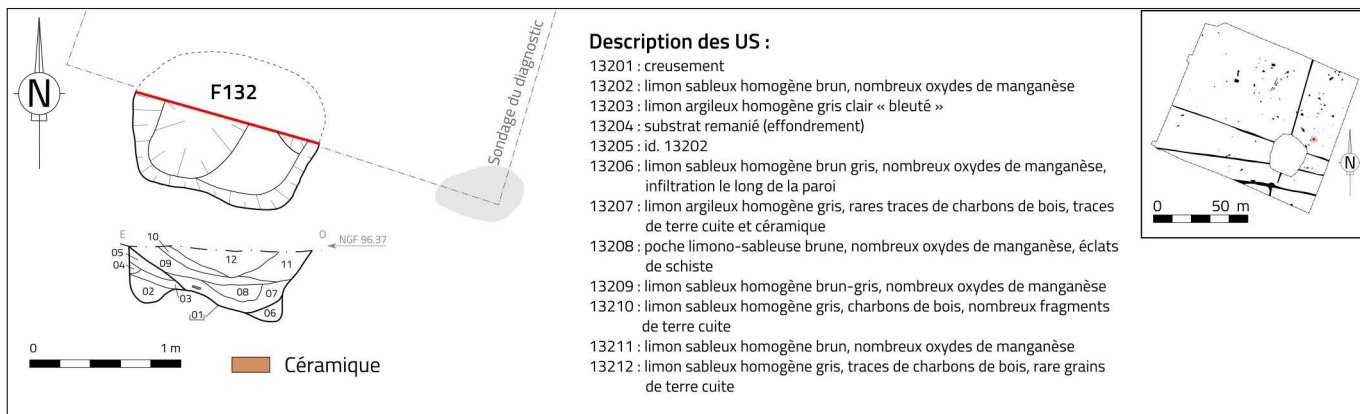


Fig. 45 – F132 (ensemble 3). Vue vers le sud. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



Fig. 46 – Tableau des datations radiocarbones pour F132. M. Gourmelon © Éveha 2017

N° de fait	N° d'US	N° de PRE	Type	Code laboratoire	Âge 14C	Calibration (95%)	Calibration (68%)
132	13210	PRE-04	Charbon	Poz-81356	2360 ± 30 BP	536BC (1.2%) 528BC 522BC (94.2%) 383BC	476BC (19.1%) 444BC 432BC (49.1%) 392BC

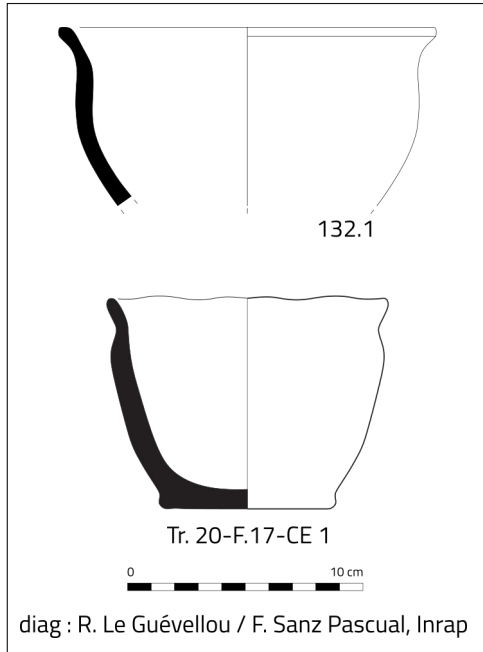
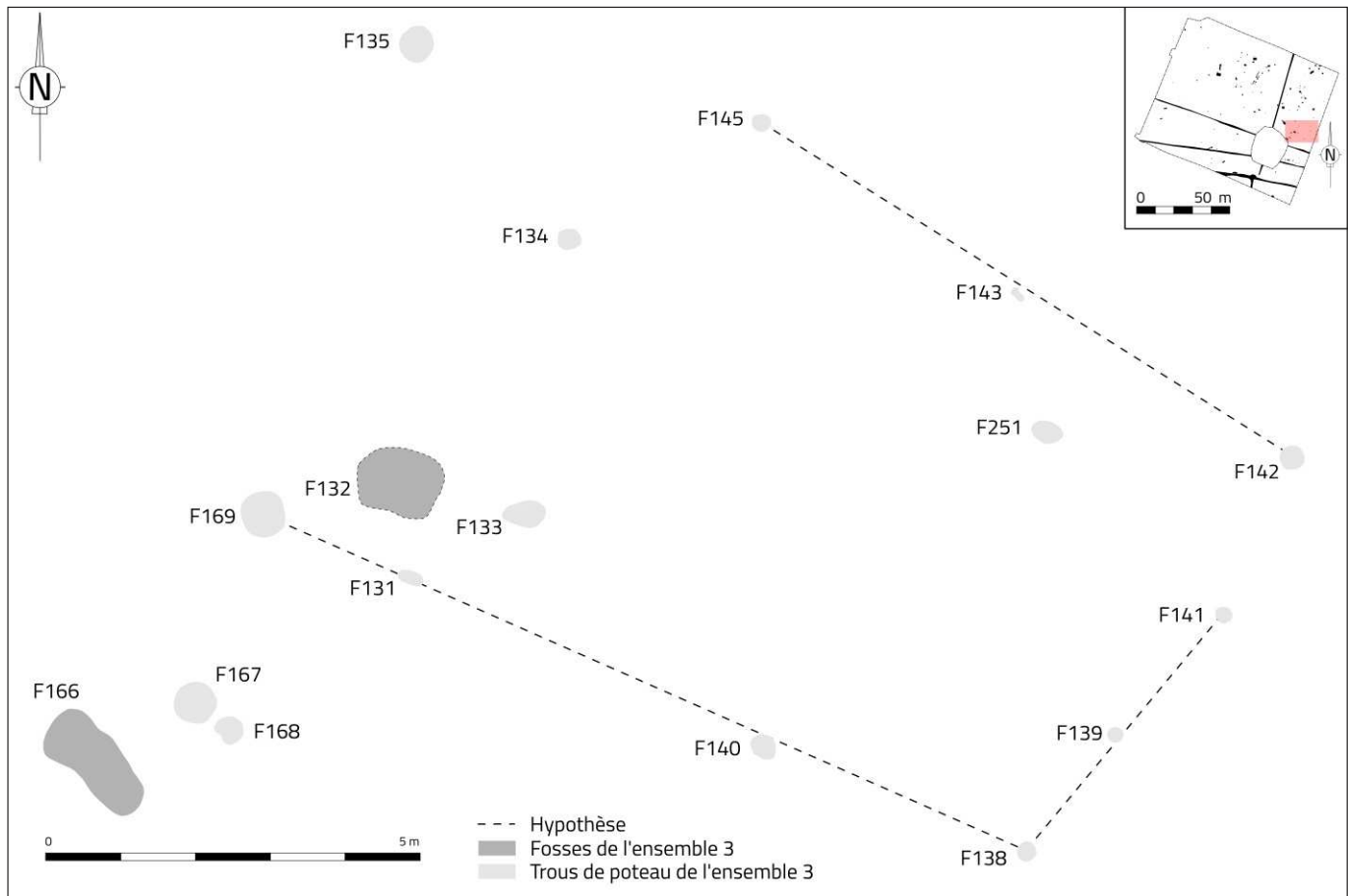


Fig. 47 – Les céramiques issues de F132.
 Dessins et DAO : O. Lierville © Éveha 2017 ;
 R. Le Guévellou et F. Sanz Pascual, Inrap
 pour les céramiques du diagnostic

Fig. 48 – Propositions d'hypothèses pour l'organisation de l'ensemble 3. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017



2.2.4 L'ensemble 4

L'ensemble 4 prend place au nord de l'ensemble 3, le long du fossé parcellaire moderne F102 (**fig. 49 et fig. 50**). Plusieurs chablis, probables vestiges de cette ancienne limite parcellaire, perturbent la zone. Il convient ainsi d'être prudent sur les faits répertoriés ici. Il n'est pas impossible que le comblement de certains d'entre eux corresponde aux reliquats d'anciennes terres arables piégés lors de la formation de ces chablis.

Cet ensemble est constitué de 24 vestiges excavés de type trous de poteau. Leurs dimensions à l'ouverture sont variables, de 0,14 m pour les plus réduits à 1,48 m pour les plus grands. Les mieux conservés présentent une profondeur de 0,30 m (**fig. 51**).

Le long du fossé F102, entre les chablis reconnus au sol, 5 faits ont pu être isolés : F199, F198, F197, F196 et F195. Parmi ces derniers, **F198** et **F195** présentent des dimensions plus imposantes : 1,48 m de large pour 1,38 m de long pour le premier, et 1,10 m de long pour 0,86 m pour le second. Tout deux sont profonds respectivement de 0,26 m et 0,22 m. Leur processus de comblement suit celui observé traditionnellement sur des trous de poteau avec avant-trou : un premier comblement limono-argileux brun à jaune, (généralement du substrat remanié) est associé au remplissage de la fosse de calage du poteau, puis vient un comblement plus foncé, brun ou gris, correspondant à l'empreinte laissée par le poteau. Des fragments de terre cuite, trop ténus pour être prélevés, s'observent dans ce dernier comblement. Les structures F199, F196 et F197 accusent des dimensions plus modestes : environ 0,30 m de diamètre pour F196 et F197, pour une conservation sur environ 0,10 m de profondeur. F199 mesure 0,80 m de longueur et 0,63 de largeur, pour une profondeur de 0,12 m.

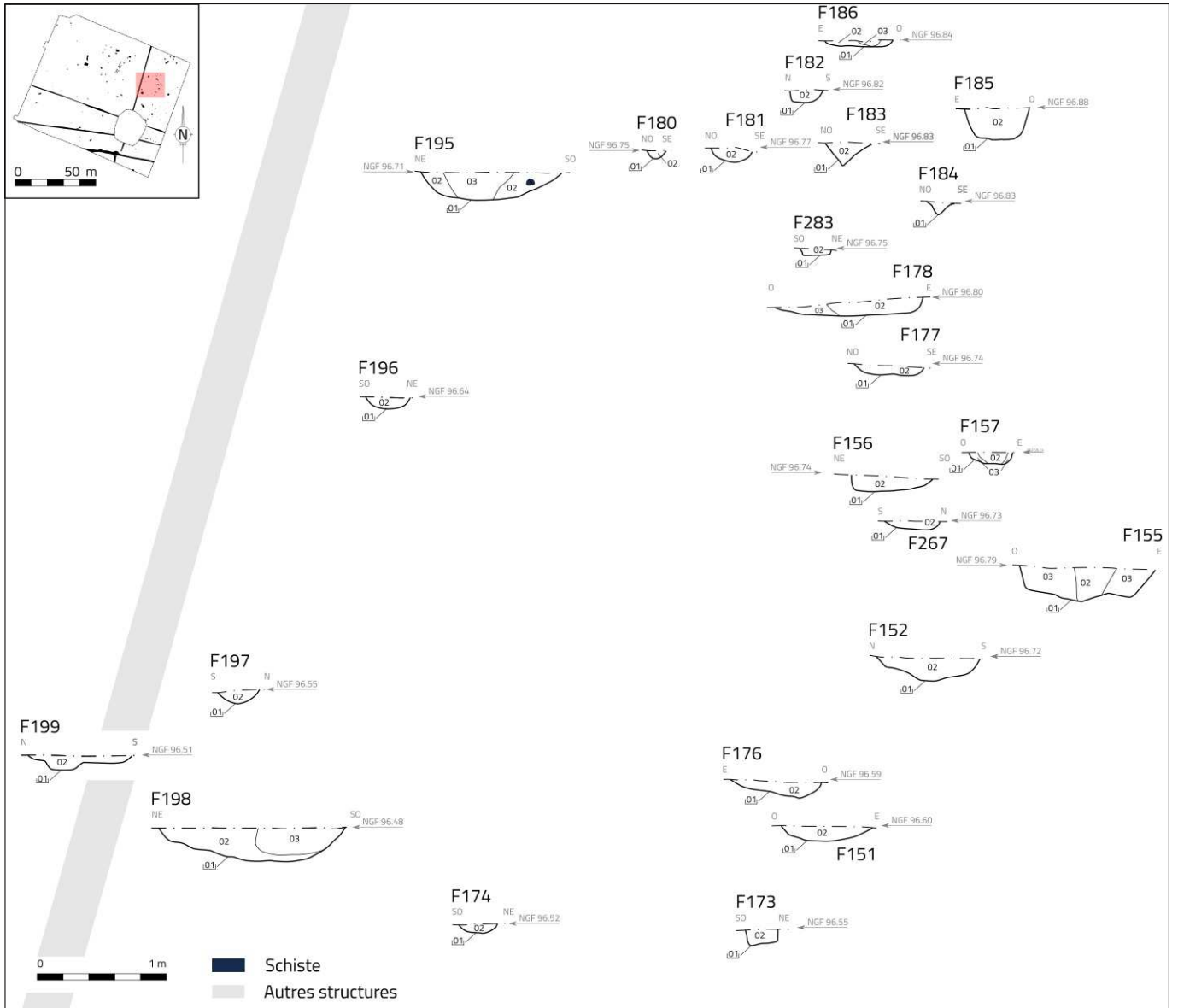
C'est dans la partie nord de l'ensemble 3 que se concentre la majorité des structures. Il s'agit surtout de structures aux dimensions réduites (F156, F157, F177, F180, F181, F182, F183, F184, F185, F186, F267 et F283) comblées par un remplissage unique de limon argileux brun-gris (**fig. 52**).

Les faits **178** et **155** s'apparentent à F195 et F198 précédemment décrits, tant par leur dimensions, que par leur processus de comblement. Dans chacune des deux structures, deux complements s'observent, traduisant un avant-trou et l'empreinte du poteau associé (**fig. 53**).

Dans un axe sud-ouest – nord-est s'alignent les dernières structures de l'ensemble 3 : **F152**, **F151** et **F173**. Cet alignement traduit le seul aménagement possible observé dans cette zone. Les structures qui le constituent montrent des dimensions variables oscillant entre 0,43 et 0,80 m de largeur maximum. Leur profondeur se situe entre 0,10 m et 0,17 m. Les complements sont homogènes d'une structure à l'autre, caractérisés par un même limon argileux brun-gris. La structure F176 jouxte F151, et pourrait traduire un renforcement du premier poteau.

Les contraintes liées aux perturbations naturelles constatées sur cette zone rendent complexe la tâche de repérer des unités architecturales cohérentes. Si l'alignement de certains vestiges se devine, c'est surtout le nombre et la concentration de ces trous de poteau qui permettent de suggérer la présence d'aménagements sur cette zone. Deux structures de l'ensemble 3 ont fait l'objet de datations radiocarbone (**fig. 54**). La fosse 156 a pu être datée dans une fourchette comprise entre 751 et 406 BC (cal. 95%). La seconde structure, F178, offre un résultat étonnant puisque l'échantillon testé fournit une date très haute, plaçant l'abandon de la structure dans la seconde moitié du V^e millénaire, soit le Néolithique Moyen I. Cette datation pose problème dans la mesure où aucun mobilier relatif à cette période ne vient étayer une datation aussi précoce. Cette information doit donc être prise avec précaution puisqu'elle reste insuffisante pour attester d'une réelle occupation aussi précoce.

Fig. 50 – Coupes des faits associés à l'ensemble 4. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017



Fait	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan
151	0,70	0,35	0,10	Parois évasées, Fond irrégulier	Ovale
152	0,80	0,60	0,17	Parois obliques, Fond irrégulier	Oblong
155	0,90	0,82	0,26	Parois évasées, Fond plat	Circulaire
156	0,66	0,32	0,19	Parois évasées, Fond plat	Oblong
157	0,43	0,26	0,14	Parois évasées, Fond plat	Ovale
173	0,43	0,25	0,12	Parois subverticales, Fond plat	Subquadrangulaire
174	0,36	0,36	0,07	Arasé	Circulaire
176	0,67	0,40	0,14	Parois évasées, Fond irrégulier	Polylobé
177	0,55	0,50	0,08	Parois obliques, Fond plat	Oblong
178	1,15	0,99	0,12	Parois évasées, Fond plat	Subcirculaire
180	0,14	0,14	0,06	Cuvette	Circulaire
181	0,32	0,18	0,13	Cuvette	Ovale
182	0,25	0,25	0,10	Parois subverticales, Fond plat	Circulaire
183	0,46	0,34	0,18	Parois obliques, Fond plat	Ovale
184	0,24	0,18	0,11	Parois obliques, Fond en pointe	Circulaire
185	0,50	0,50	0,30	Parois subverticales, Fond irrégulier	Circulaire
186	0,48	0,30	0,04	Arasé	Ovale
195	1,10	0,86	0,22	Parois évasées, Fond plat	Ovale
196	0,32	0,24	0,09	Cuvette	Ovale
197	0,32	0,32	0,10	Cuvette	Circulaire
198	1,48	1,38	0,26	Arasé	Ovale
199	0,80	0,63	0,12	Arasé	Ovale
267	0,46	0,25	0,11	Cuvette	Ovale
283	0,26	0,26	0,06	Parois droites, Fond plat	Circulaire

Fig. 51 – Tableau récapitulatif des dimensions et caractéristiques des faits de l'ensemble 4. M. Gourmelon © Éveha 2017

Fig. 54 – Tableau des datations radiocarbone pour F156 et F178. M. Gourmelon © Éveha 2017

N° de fait	N° d'US	N° de PRE	Type	Code laboratoire	Âge 14C	Calibration (95%)	Calibration (68%)
156	15602	PRE-05	Charbon	Poz-81358	2435 ± 30 BP	751BC (21.5%) 683BC 669BC (7.7%) 637BC 625BC (1.0%) 615BC 592BC (65.1%) 406BC	728BC (5.2%) 716BC 709BC (6.5%) 694BC 657BC (1.2%) 654BC 542BC (55.2%) 416BC
178	17802	PRE-08	Charbon	Poz-81359	5380 ± 40 BP	4335BC (62.1%) 4221BC 4210BC (17.7%) 4153BC 4133BC (15.6%) 4060BC	4328BC (28.3%) 4281BC 4274BC (29.3%) 4229BC 4197BC (10.6%) 4174BC

Fig. 52 – Vue vers le sud-est de F156. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



Fig. 53 – Vue vers le nord de F178. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



2.2.5 L'ensemble 5

Localisés dans l'angle nord-est de la fouille, 8 faits assimilables à des fosses ou à des trous de poteau, apparaissent directement sous le niveau de terre végétale. Il s'agit des structures F161, F162, F188, F189, F190, F191, F192 et F299 (fig.55).

F192 est une structure aux dimensions réduites (0,22 m de diamètre pour 0,02 m de profondeur), comblée par un limon argileux brun meuble.

La fosse **299**, dont le creusement forme un ovale en plan, affiche une longueur maximum de 0,85 m pour 0,92 m de largeur. Un remplissage unique de limon argileux gris contenant des inclusions de schiste et d'oxydes de manganèse comble cette structure.

Cette fosse est recoupée par **F161**. Une seconde fosse ovale aux dimensions plus importantes : 1,85 m de longueur pour 1 m de largeur, est conservée sur 0,44 m de profondeur. Son profil irrégulier se définit par des parois obliques à verticales, plus évasées sur sa partie nord-est, et d'un fond plat. Un unique comblement composé de limon argileux brun meuble, accompagné de quelques fragments de micro charbons de bois, emplit cette structure.

Les faits **188**, **190**, **191** s'apparentent à un ensemble de fosses de plan ovale, dont les longueurs sont comprises entre 0,87 m et 1,08 m et des largeurs entre 0,76 et 0,89. Leur profondeur varie de 0,20 à 0,26 m. La fosse F190 accuse des parois droites avec un fond plat, tandis que F188 et F191 présentent toutes deux un profil en cuvette. La fosse 188 connaît deux processus de comblement (fig. 56). Le plus ancien est une couche de limon argileux gris clair qui repose sur le fond de la structure. Il est recouvert par un limon brun homogène, identique au remplissage unique des fosses F190 (fig. 57) et F191.

Fig. 55 – Plans et coupes de l'ensemble 5. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017

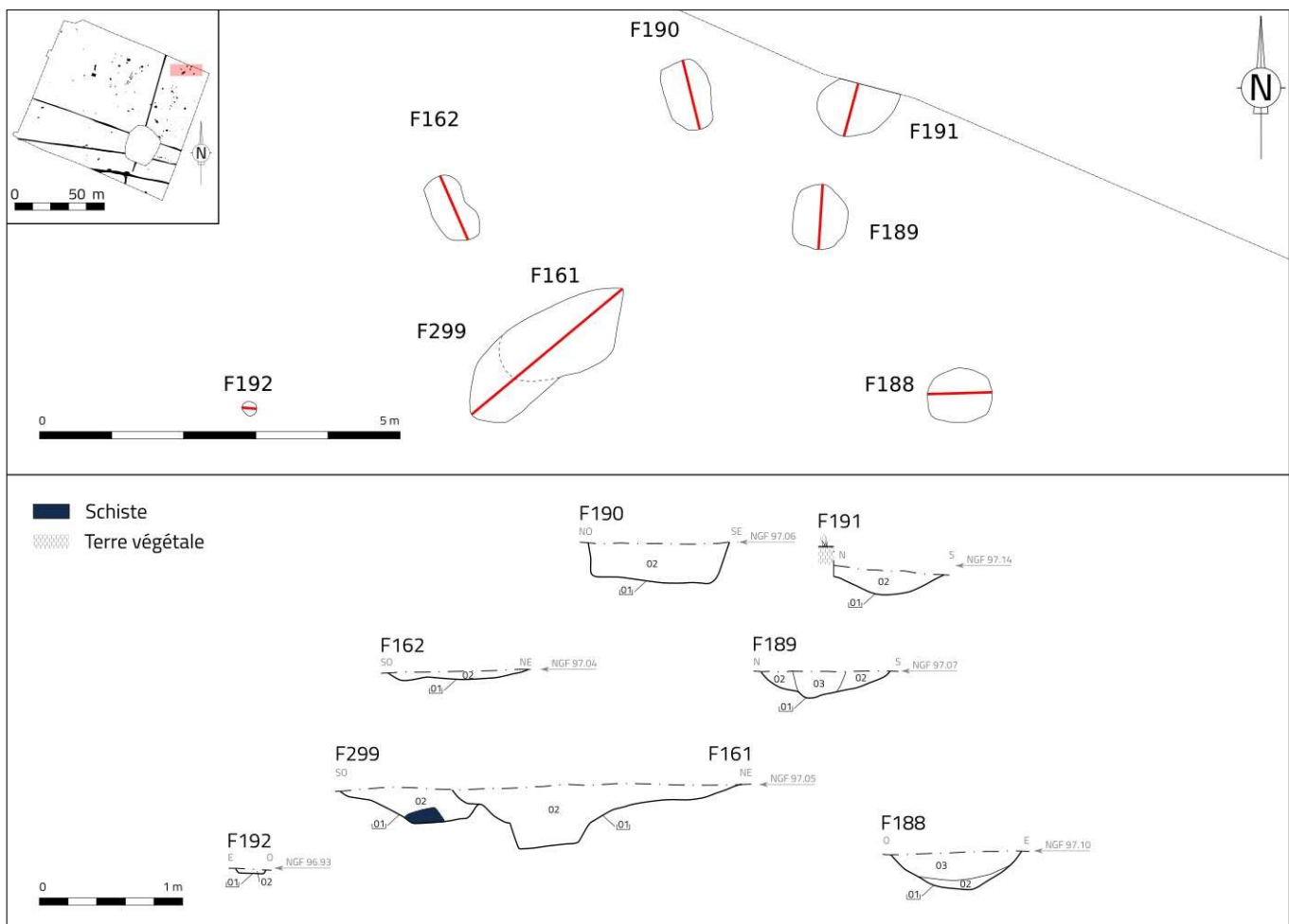


Fig. 56 – Vue vers le nord de F188. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



Fig. 57 – Vue vers le sud-ouest de F190. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017



La fosse **162** présente en plan un ovale long de 0,86 m et large de 0,50 m. Fortement arasée, elle est conservée sur 0,07 m. Son comblement, un limon argileux brun, est identique à celui observé dans les fosses voisines.

La structure **F189** présente les caractéristiques d'un trou de poteau avec son avant-trou. Longue de 0,90 et large de 0,80 m, elle présente une profondeur conservée de 0,20 m. Deux comblements remplissent cette structure. Le plus ancien est un limon argileux jaune orangé présent le long des parois, identique au remplissage de la fosse de calage. Au centre, cette structure est comblée par un limon argileux brun foncé, pouvant correspondre à l'empreinte du poteau.

Présentant un comblement similaire en surface, plus brun que celui observé habituellement sur le site, ce petit groupe de fosses et de trous de poteau forme un ensemble cohérent. Néanmoins, leur implantation en limite immédiate de fouille ne permet pas d'observer une quelconque organisation. Un fragment de charbon de bois, issu du comblement supérieur de F188, a fait l'objet d'une analyse radiocarbone fournissant une datation située dans une fourchette comprise entre 774 et 482 cal. BC (**fig. 58**).

Fig. 58 – Tableau des datations radiocarbone pour F188. M. Gourmelon © Éveha 2017

N° de fait	N° d'US	N° de PRE	Type	Code laboratoire	Âge 14C	Calibration (95%)	Calibration (68%)
188	18803	PRE-09	Charbon	Poz-81410	2480 ± 30 BP	774BC (94.9%) 482BC 441BC (0.5%) 434BC	756BC (11.1%) 728BC 717BC (3.6%) 706BC 694BC (5.6%) 679BC 671BC (47.9%) 542BC

2.2.6 Les faits archéologiques indéterminés

La différence entre l'anomalie géologique et le vestige archéologique est parfois mince et de fait difficile à déterminer au moment de la fouille. Les faits répertoriés ici correspondent à 34 entités : 13 fosses pour 21 trous de poteau. Ces vestiges se localisent de façon éparse, en dehors des concentrations de structures évoquées précédemment. Ils se situent principalement dans la moitié sud-ouest de l'emprise. Le tableau ci-contre inventorie leurs principales caractéristiques (**fig. 59**).

Les structures identifiées dans la zone nord-est (**F147, F165, F171, F150, F170 et F254**) (**fig. 60**) sont vraisemblablement liées aux concentrations de vestiges attenantes telles que l'ensemble 3 ou l'ensemble 4. L'emprise de l'opération les fait apparaître légèrement excentrées du reste de ces ensembles. Toutefois, si les vestiges archéologiques se poursuivent au-delà de la berme est, ces fosses et ces trous de poteau pourraient tout à fait appartenir à la même occupation.

Quinze vestiges sont disséminés de façon aléatoire dans la partie nord-ouest de l'emprise (**fig. 61**). Il s'agit toujours de structures aux dimensions modestes tant en plan qu'en profondeur. Les 12 vestiges situés au sud du fossé 129-216 (**fig. 62**) ne présentent également aucune organisation perceptible.

Fig. 59 – Tableau récapitulatif des dimensions et caractéristiques des faits isolés. M. Gourmelon © Éveha 2017

Fait	Type	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Description des US
109	Trou de poteau	0,70	0,47	0,16	Cuvette	Ovale	10901 : creusement 10902 : limon homogène argileux gris clair « bleuté », quelques oxydes de fer
147	Trou de poteau	0,20	0,20	0,06	Arasé	Circulaire	14701 : creusement 14702 : limon argileux homogène brun gris à nodules orangés, nombreux fragments de schiste et oxydes de manganèse
150	Fosse	1,30	1,10	0,12	Cuvette	Circulaire	15001 : creusement 15002 : limon argileux homogène gris brun meuble, fragments de schiste, oxydes de manganèse 15003 : limon argileux homogène brun, nombreux oxydes de manganèse, fragments de schiste
165	Trou de poteau	0,35	0,26	0,08	Cuvette	Ovale	16501 : creusement 16502 : limon argileux homogène gris, inclusions de charbons de bois, céramique, terre cuite, oxydes de manganèse
170	Fosse	1,90	1,16	0,39	Parois obliques, fond en cuvette	Ovale	17001 : creusement 17002 : limon argileux hétérogène brun, quelques inclusions de schiste, nombreux oxydes de manganèse
171	Trou de poteau	0,74	0,67	0,20	Parois droites, fond en cuvette	Circulaire	17101 : creusement 17102 : limon argileux homogène gris, quelques fragments de schiste
207	Fosse	1,62	0,75	0,30	Parois évasées, fond irrégulier	Polylobé	20701 : creusement 20702 : limon argileux hétérogène gris clair compact, quelques inclusions de substrat remanié et de fragments de schiste
209	Trou de poteau	0,42	0,40	0,10	Parois évasées, fond en cuvette	Ovale	20901 : creusement 20902 : limon argileux hétérogène gris clair compact, inclusions de substrat remanié sur le fond de la structure, oxydes de manganèse
210	Trou de poteau	0,54	0,28	0,11	Parois évasées, fond en cuvette	Ovale	21001 : creusement 21002 : limon argileux hétérogène gris clair compact, inclusions de substrat remanié et fragments de schiste
215	Trou de poteau	0,44	0,34	0,35	En pointe	Subcirculaire	21501 : creusement 21502 : limon argileux homogène gris clair très compact
217	Trou de poteau	0,70	0,70	0,12	Parois évasées, fond plat	Circulaire	21701 : creusement 21702 : limon sableux homogène gris clair orangé compact, quelques fragments de substrats remanié et de schiste
218	Trou de poteau	n.d.	0,32	0,24	En pointe	Circulaire ?	21801 : creusement 21802 : limon argileux homogène gris, rares inclusions de fragments de schiste
219	Fosse	0,92	0,58	0,14	Cuvette	Oblong	21901 : creusement 21902 : limon argileux homogène gris, rares charbons de bois et d'oxydes de manganèse, quelques fragments de schiste
220	Fosse	1,20	0,61	0,30	Parois obliques, fond en cuvette	Ovale	22001 : creusement 22002 : limon argileux homogène brun gris, nombreux oxydes de manganèse
221	Trou de poteau	0,40	0,33	0,14	Cuvette	Ovale	22101 : creusement 22102 : limon argileux homogène gris
241	Trou de poteau	0,69	0,42	0,05	Arasé	Ovale	24101 : creusement 24102 : limon argileux homogène gris clair, traces d'oxydes de fer
254	Trou de poteau	0,37	0,33	0,14	Parois obliques, fond en cuvette	Ovale	25401 : creusement 25402 : limon homogène gris brun compact, inclusions d'oxydes de manganèse et fragments de schiste
255	Trou de poteau	0,42	0,38	0,16	Parois obliques, fond en pointe	Ovale	25501 : creusement 25502 : limon argileux homogène gris clair, inclusions de substrat remanié, 2 blocs de schiste
258	Fosse	1,20	0,55	0,17	Parois évasées, fond en cuvette	Ovale	25801 : creusement 25802 : limon argileux homogène gris clair compact, quelques fragments de schiste
259	Fosse	1,78	0,72	0,16	Cuvette	Ovale	25901 : creusement 25902 : limon argileux homogène gris meuble, fragments de schiste, inclusions d'oxydes de manganèse
260	Trou de poteau	0,24	0,24	0,06	Arasé	Circulaire	26001 : creusement 26002 : limon argileux homogène gris très meuble
262	Trou de poteau	0,49	0,40	0,38	En pointe	Subcirculaire	26201 : creusement 26202 : limon argileux homogène brun gris à nodules orangés meuble, fragments de schistes, oxydes de manganèse
265	Trou de poteau	0,30	0,26	0,21	En pointe	Circulaire	26501 : creusement 26502 : limon argileux homogène gris meuble
269	Fosse	0,64	0,46	0,07	Arasé	Subcirculaire	26901 : creusement 26902 : limon argileux homogène gris compact, inclusions d'oxydes de manganèse et substrat remanié
273	Fosse	0,80	0,50	0,10	Parois évasées, fond plat	Ovale	27301 : creusement 27302 : limon argileux hétérogène gris clair compact, quelques fragments de schiste, inclusions d'oxydes de manganèse
275	Fosse	2,35	1,85	0,25	Parois évasées, fond plat	Quadrangulaire	27501 : creusement 27502 : limon argileux hétérogène gris clair compact, inclusions de substrat remanié
277	Fosse	0,95	0,62	0,22	Parois évasées, fond en cuvette	Ovale	27701 : creusement 27702 : limon argileux homogène gros compact, quelques fragments de schiste
281	Trou de poteau	0,70	0,70	0,07	Arasé	Circulaire	28101 : creusement 28102 : limon argileux homogène gris foncé à brun clair compact, quelques fragments de schiste
282	Trou de poteau	0,37	0,26	0,12	Cuvette	Ovale	28201 : creusement 28202 : limon homogène gris meuble, quelques oxydes de manganèse et fer
285	Trou de poteau	0,51	0,40	0,04	Parois droites, fond plat	Quadrangulaire	28501 : creusement 28502 : limon argileux homogène gris clair meuble
286	Trou de poteau	0,43	0,34	0,25	Parois droites à évasées, fond en pointe	Ovale	28601 : creusement 28602 : limon argileux homogène gris clair très peu compact, quelques petits fragments de schiste
294	Fosse	1,35	0,72	0,22	Parois évasées, fond plat	Ovale	29401 : creusement 294 : limon argileux homogène gris clair meuble, rares inclusions d'oxydes de fer
295	Fosse	1,70	0,50	0,25	Irrégulier	Polylobé	29501 : creusement 29502 : limon très argileux homogène gris clair à orangé compact, nombreuses inclusions d'oxydes de fer
300	Trou de poteau	0,92	0,40	0,26	Parois obliques, fond en cuvette	Polylobé	30001 : creusement 30002 : limon argileux hétérogène orangé compact (substrat remanié) 27505 : limon argileux homogène gris clair compact

Fig. 60 – Plans et coupes des faits hors ensemble (nord-est de l'emprise).
 DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017

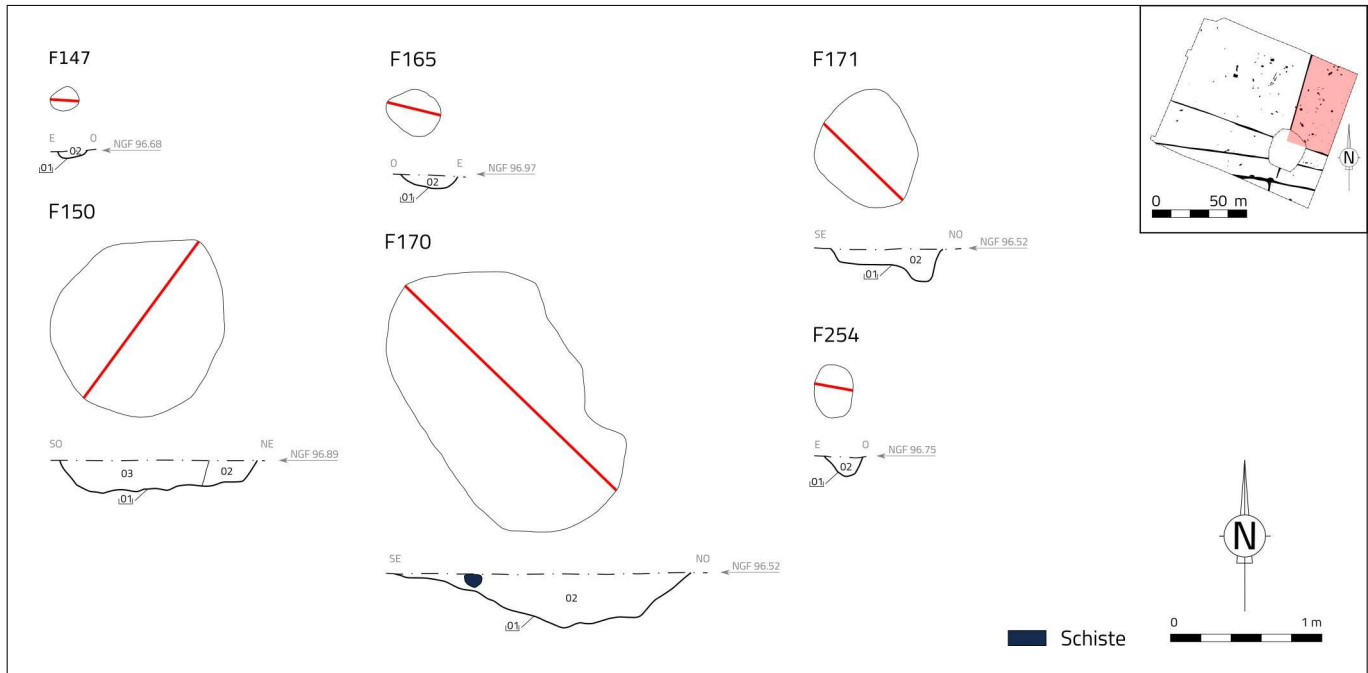


Fig. 61 – Plans et coupes des faits hors ensemble (nord-ouest de l'emprise).
 DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017

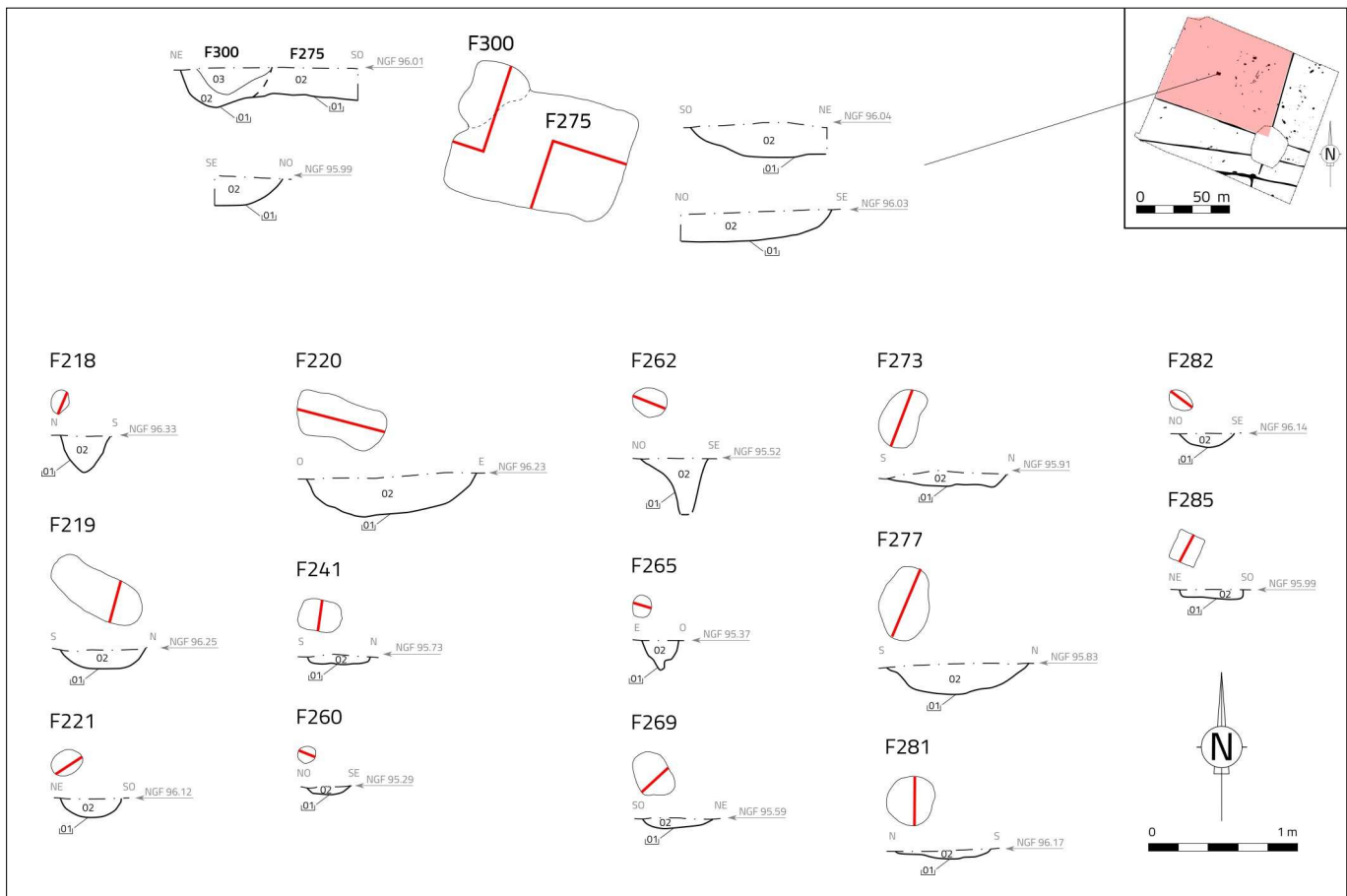
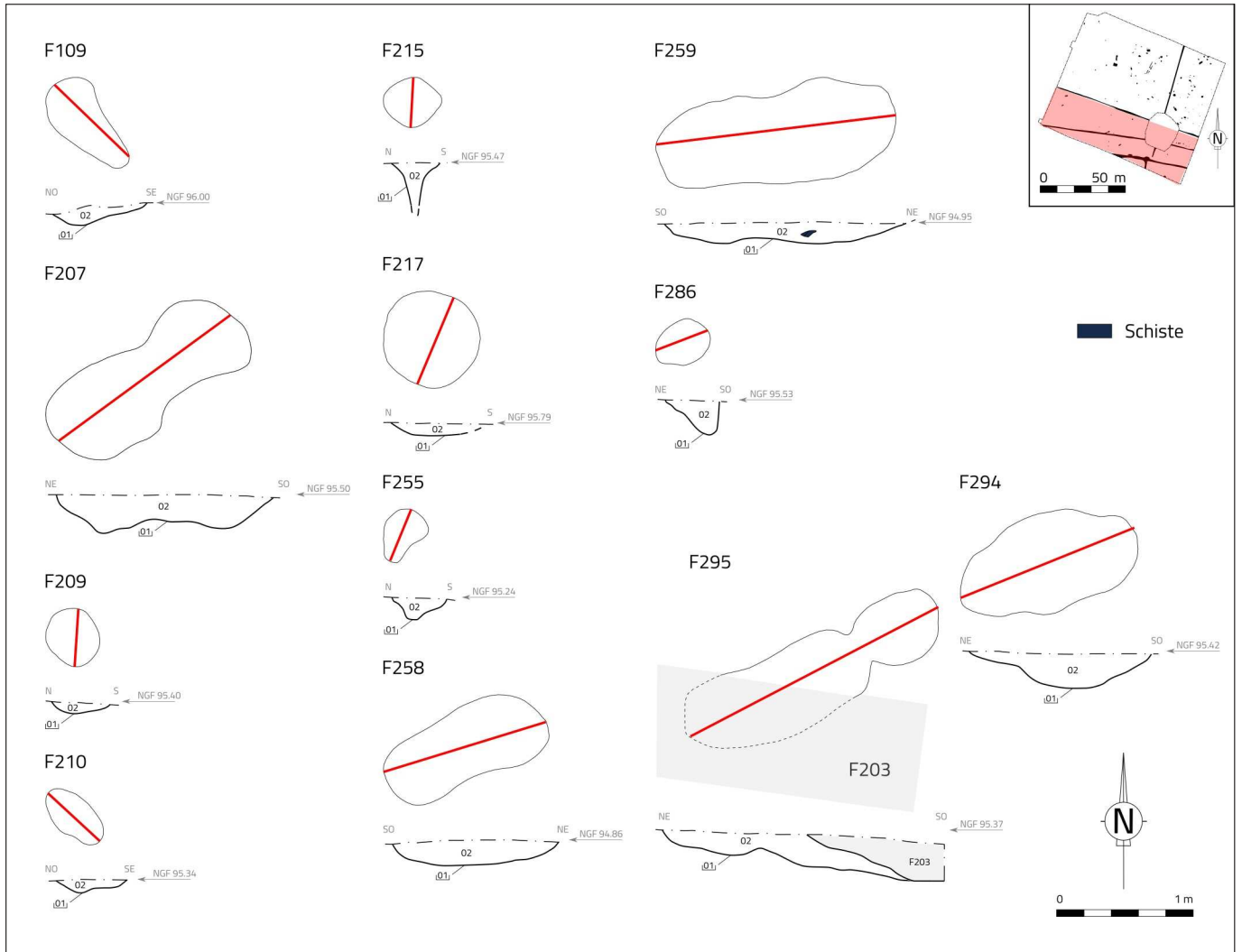


Fig. 62 – Plans et coupes des faits hors ensemble (sud de l'emprise).
 DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017



2.3 Le parcellaire moderne

Trois structures rectilignes (F101, F102 et F103) se rattachent au parcellaire moderne. Suite à l'apparition d'hydrocarbures en bas de site (cf. 1.2.2 *Le déroulement de l'opération*), seule la structure 102 a pu faire l'objet d'un test dans le cadre de cette fouille.

Le fossé 102 (fig. 63) se suit sur une longueur de 68 m selon un axe NNE-SSO. Au nord, ce fossé continue au-delà de la prescription. Au sud, il s'interrompt quelque mètres après la zone arborée non décapée, juste avant le fossé 101. Sondé dans sa partie sud, il est large de 1,20 m et profond de 0,50 m. Son premier comblement (10202) est constitué d'un limon sableux brun foncé meuble très humifère sur lequel repose un niveau (10203) d'une dizaine de centimètres. Plus compacte, cette couche est de couleur brun foncé à grisâtre et contient quelques petits fragments de schiste. La limite entre ce dernier niveau et le niveau de terre végétale actuelle est très diffuse.

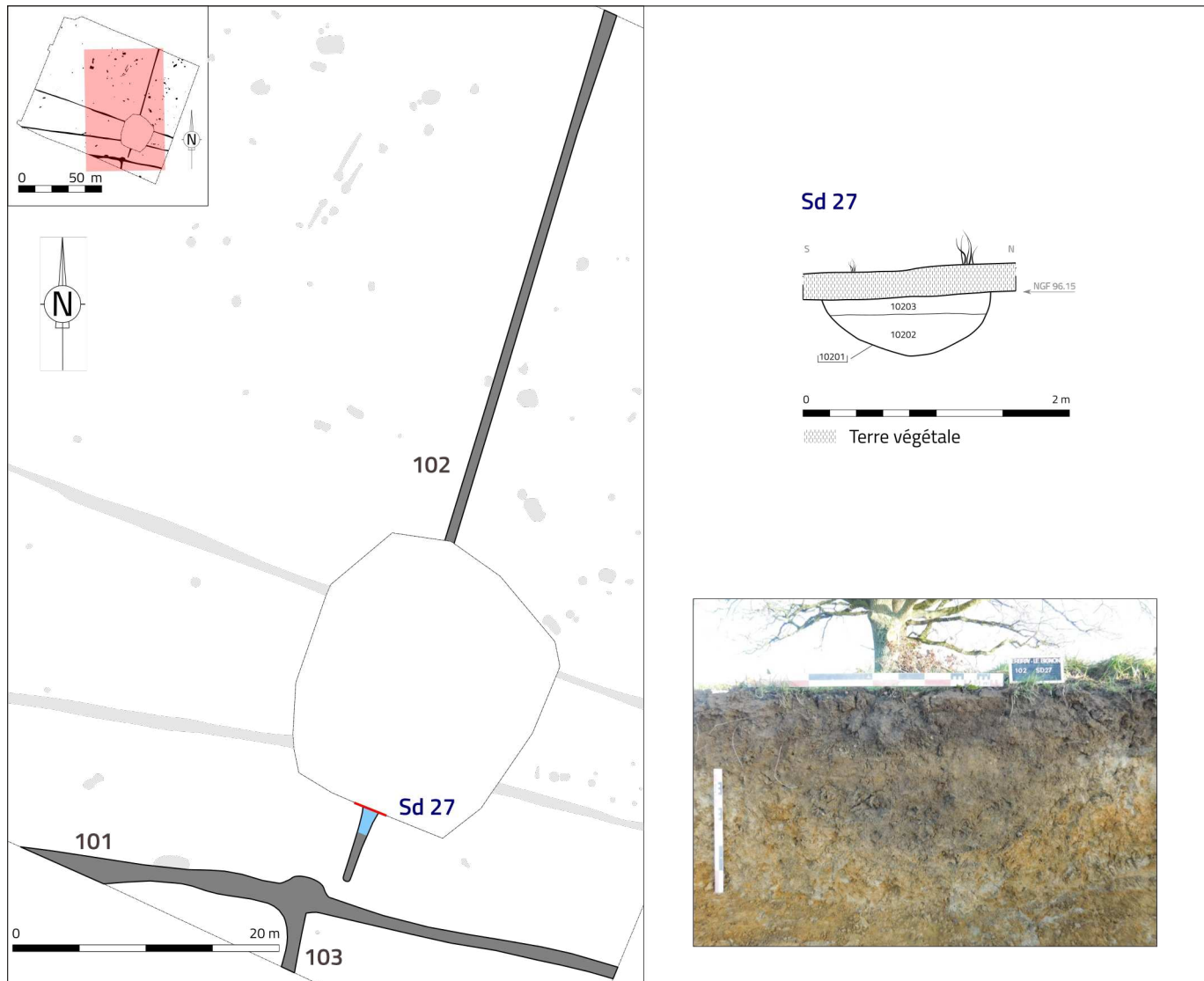
Fig. 63 – Plan des fossés de parcellaire récents.

Coupe du fossé 102. DAO :

N. Le Faou. Cliché : G. Rousset.

Mise au net : M. Gourmelon

© Éveha 2017



Le tracé du fossé 101 s'observe sur 44 m de longueur selon une orientation globalement est-ouest. Sa largeur observée au sol est en moyenne de 0,90 m. Trois sondages mécaniques effectués au moment du diagnostic révèlent une profondeur comprise entre 0,25 m et 0,50 m. La découverte alors d'un petit fer à talon dans son remplissage supérieur a permis de dater cette structure aux périodes médiévale et moderne, sans plus de précision (Doyen 2015 : 64-69).

Au sud, un second fossé (103) vient se raccrocher à 101 selon un axe perpendiculaire à celui-ci. Le fossé 103 se suit sur une longueur de 4,40 m. Large de 1,60 m en moyenne, la structure s'évase au contact du fossé 101. Lors du décapage, plusieurs blocs de schiste (de 30 à 50 cm de longueur) sont apparus rapidement sous le couvert végétal actuel au niveau de la berge sud de la fouille. Ces blocs pourraient avoir servi au drainage de ces fossés.

En dépit du fait qu'ils n'aient pas été sondés au moment de la fouille, les comblements observés en surface de 101 et 103 sont similaires à l'US 10202, présupposant la contemporanéité de ces 3 structures. Les plans de ces 3 fossés sont présents sur le cadastre de 1841 (fig. 64). Encore visible à la fin des années 1940 (fig. 65), ces fossés, d'après les photos aériennes de l'époque, semblent être abandonnés au cours des années 1970. Aujourd'hui (fig. 66), seuls quelques arbres subsistent, témoins de ces anciennes limites.

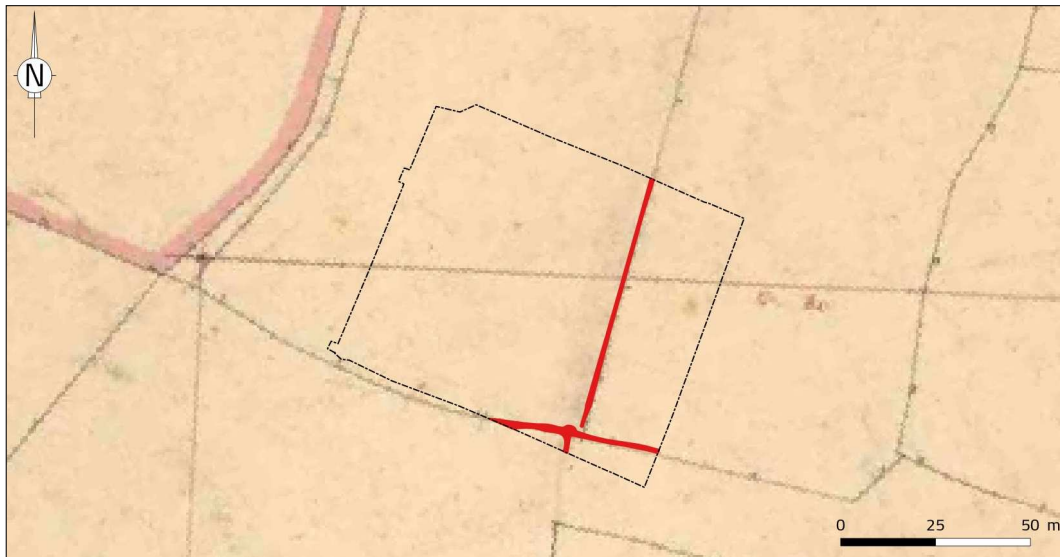


Fig. 64 – Les fossés récents sur le plan cadastral de 1841 (Section I1 « La Feuvrais »).
Mise au net : M. Gourmelon
© Éveha 2017 (Source : archives.loire-atlantique.fr)

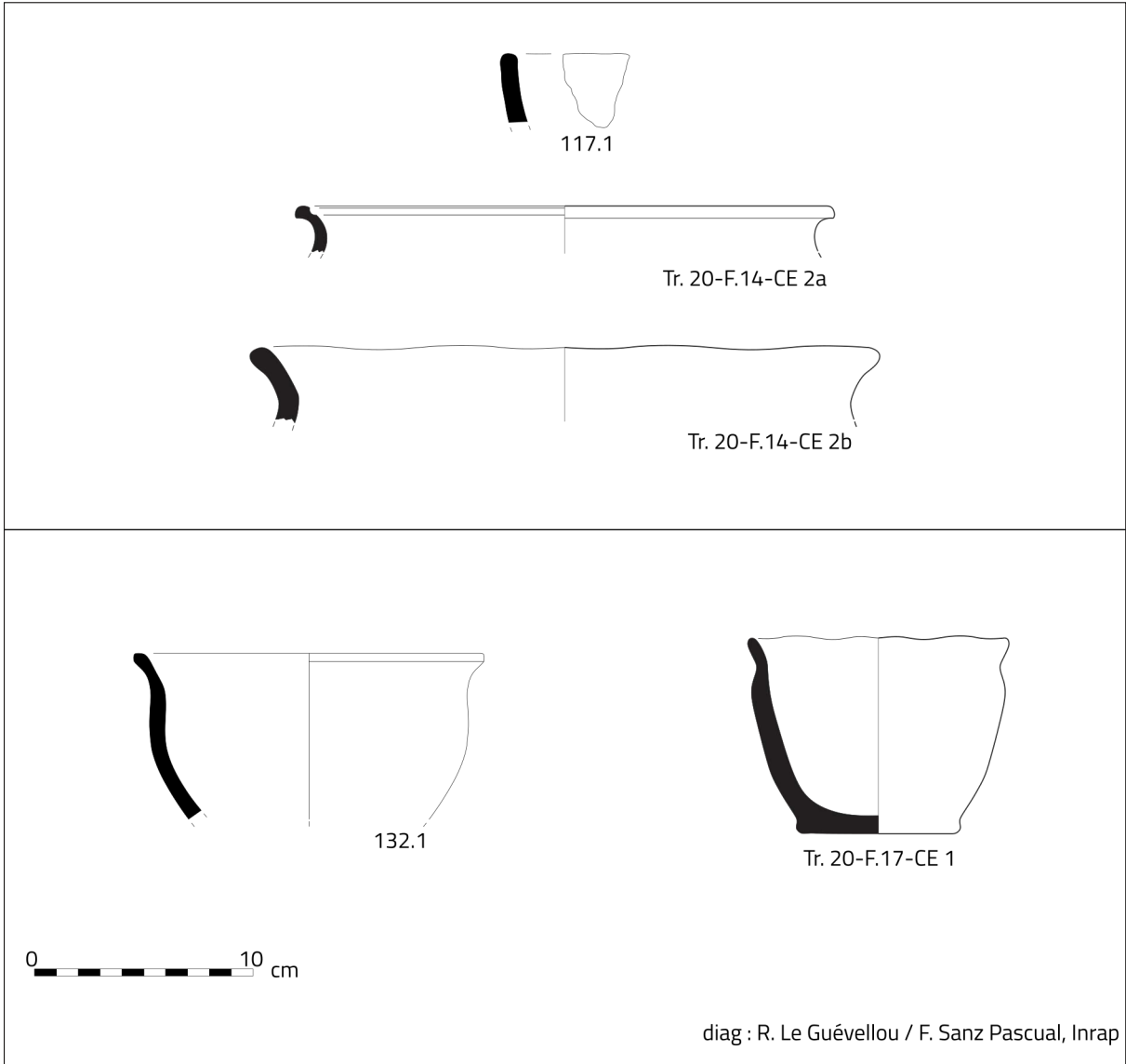


Fig. 65 – Les fossés récents sur une photo aérienne de 1948. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017 (Source : IGN – Géoportail)



Fig. 66 – Les fossés récents sur une photo aérienne actuelle. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017 (Source : IGN – Géoportail)

Fig. 67 – Les céramiques issues des structures 117 et 132. Dessins et DAO : O. Lierville © Éveha 2017 ;
R. Le Guévellou et F. Sanz Pascual, Inrap pour les céramiques du diagnostic



3 ÉTUDE DES MOBILIERS

3.1 Étude du mobilier céramique

Océane Lierville

Le site d'Erbray, *Le Bignon* a livré un total de 46 tessons de céramique pour un NMI de 7 individus, répartis sur le site au sein de 7 structures. 26 tessons sont issus de la phase de diagnostic. Toutes les céramiques sont datées de la Protohistoire ou plus précisément du second âge du Fer, à l'exception de 6 tessons antiques retrouvés au diagnostic (Tr.34, F. 48, Doyen 2015).

Seuls deux individus ont pu faire l'objet d'une représentation graphique et figurent à l'échelle 1/3 (fig. 67, 117.1 et 132.1). Les trois autres formes dessinées, reportées sur la planche, ont été étudiées lors du diagnostic et proviennent également des structures 117 et 132.

La structure 117 a permis de recueillir 14 tessons, (dont 12 retrouvés au diagnostic), pour un NMI de 4 individus. La forme CE 2a (fig. 67), identifiée au diagnostic, présente une cannelure labiale interne de 4 mm de largeur. Cette caractéristique morphologique est un indice qui permet d'orienter l'attribution chronologique dans le courant de La Tène moyenne. En effet, la cannelure labiale interne qui peut atteindre plus de 1cm à La Tène ancienne s'amenuise durant le second âge du Fer jusqu'à ne mesurer plus que 1 à 2 mm à la fin du III^e s. avant J.-C. et disparaître à La Tène finale. Ce phénomène est caractéristique de l'évolution des récipients dans la péninsule armoricaine et a notamment été identifié par Yves Ménez sur les sites de Côtes d'Armor du *Boisanne* à Plouer-sur-Rance (Ménez 1996) et à Paule, *Camp de Saint-Symphorien* (Ménez 2009). Cette particularité est une caractéristique chrono-culturelle typiquement armoricaine, mais elle se retrouve de manière plus ponctuelle sur ses marges, dans le nord des Pays-de-la-Loire et en Basse-Normandie. Plus localement, des récipients présentent de telles caractéristiques par exemple sur le site de *La Savinière 5* à Ancenis (Viau 2010, F121).

La structure 132 a livré 13 tessons (dont 6 retrouvés au diagnostic), pour un NMI de 2 individus. Ces deux vases sont deux formes de gobelets modelés à profil en esse peu marqué et lèvre simple éversée.

La forme du vase 132.1, assez répandue à La Tène moyenne, trouve des éléments de comparaison avec des gobelets retrouvés par exemple sur le site de *La Savinière 5* (Viau 2010, fig. 110), datés de La Tène moyenne, ou Aigrefeuille-sur-Maine, *Les Ténaueries* (Toron 2016, st 117 et 230) datés de La Tène moyenne au début de La Tène finale.

Les tessons retrouvés au sein des structures 129 et 169 sont de facture laténienne et le tesson issu de la structure 216 est daté de la Protohistoire sans précision.

Synthèse

Le site d'Erbray, le *Bignon* a livré un corpus céramique très modeste, composé de 46 tessons de céramique. Les quelques formes attribuables à La Tène moyenne sur le site sont issues de deux fosses (117 et 132) et les rares tessons retrouvés dans le reste du site (5 structures) ne permettent pas de datation fiable. La forme CE 2a (structure 117) pourrait être assimilée à la sphère d'influence armoricaine, tandis que les deux formes issues de la structure 132 s'intègrent bien dans le corpus céramique de La Tène moyenne en Loire-Atlantique.

L'indigence de ce corpus céramique ne permet pas de définir une réelle occupation du lieu. En effet, le faible nombre de rejets céramiques ne correspond pas à ce que l'on trouve habituellement dans les structures d'habitat. Ces quelques éléments pourraient donc indiquer une faible fréquentation du lieu, ou des rejets issus de structures en périphérie d'une réelle occupation humaine.

3.2 Résultat des datations radiocarbone*Poznań, 09-06-2016*

Report
on C-14 dating in the Poznań Radiocarbon Laboratory

Customer: **Marine Gourmelon**
 Bureau Etudes EVEHA
 Parc Ester Technopole 31 rue Soyouz
 87280- Limoges
 France

Job no.: 10939/16

<i>Sample name</i>	<i>Lab. no.</i>	<i>Age 14C</i>	<i>Remark</i>
Erbray PRE-04 13210	Poz-81356	2360 ± 30 BP	
Erbray PRE-05 15602	Poz-81358	2435 ± 30 BP	
Erbray PRE-08 17802	Poz-81359	5380 ± 40 BP	
Erbray PRE-09 18803	Poz-81410	2480 ± 30 BP	
Erbray PRE-14 20302	Poz-81412	3605 ± 30 BP	
Erbray PRE-18 21602	Poz-81413	7800 ± 50 BP	
Erbray PRE-21 22302	Poz-81414	2325 ± 30 BP	
Erbray PRE-22 22402	Poz-81416	2310 ± 30 BP	
Erbray PRE-26 23404	Poz-81417	2390 ± 30 BP	
Erbray PRE-27 23602	Poz-81418	2415 ± 30 BP	

Comments: Results of calibration of 14C dates enclosed

Head of the Laboratory

Prof. dr hab. Tomasz Goslar

Results of calibration of 14C dates – order 10939/16.

Given are intervals of calendar age, where the true ages of the samples encompass with the probability of ca. 68% and ca. 95%. The calibration was made with the OxCal software.

OxCal v4.2.4 Bronk Ramsey (2013); r:5

IntCal13 atmospheric curve (Reimer *et al* 2013)

Erbray PRE-04 13210 R_Date(2360,30)

68.2% probability

476BC (19.1%) 444BC

432BC (49.1%) 392BC

95.4% probability

536BC (1.2%) 528BC

522BC (94.2%) 383BC

Erbray PRE-05 15602 R_Date(2435,30)

68.2% probability

728BC (5.2%) 716BC

709BC (6.5%) 694BC

657BC (1.2%) 654BC

542BC (55.2%) 416BC

95.4% probability

751BC (21.5%) 683BC

669BC (7.7%) 637BC

625BC (1.0%) 615BC

592BC (65.1%) 406BC

Erbray PRE-08 17802 R_Date(5380,40)

68.2% probability

4328BC (28.3%) 4281BC

4274BC (29.3%) 4229BC

4197BC (10.6%) 4174BC

95.4% probability

4335BC (62.1%) 4221BC

4210BC (17.7%) 4153BC

4133BC (15.6%) 4060BC

Erbray PRE-09 18803 R_Date(2480,30)

68.2% probability

756BC (11.1%) 728BC

717BC (3.6%) 706BC

694BC (5.6%) 679BC

671BC (47.9%) 542BC

95.4% probability

774BC (94.9%) 482BC

441BC (0.5%) 434BC

Erbray PRE-14 20302 R_Date(3605,30)

68.2% probability

2018BC (18.1%) 1995BC

1981BC (50.1%) 1922BC

95.4% probability

2033BC (95.4%) 1889BC

Erbray PRE-18 21602 R_Date(7800,50)

68.2% probability

6688BC (66.2%) 6589BC

6579BC (2.0%) 6573BC

95.4% probability

6767BC (95.4%) 6496BC

Erbray PRE-21 22302 R_Date(2325,30)

68.2% probability

406BC (68.2%) 381BC

95.4% probability

481BC (3.2%) 440BC

434BC (90.0%) 358BC

276BC (2.2%) 257BC

Erbray PRE-22 22402 R_Date(2310,30)

68.2% probability

403BC (68.2%) 375BC

95.4% probability

411BC (85.8%) 357BC

286BC (9.6%) 235BC

Erbray PRE-26 23404 R_Date(2390,30)

68.2% probability

507BC (2.1%) 503BC

490BC (66.1%) 403BC

95.4% probability

728BC (1.9%) 715BC

709BC (2.3%) 694BC

542BC (91.3%) 397BC

Erbray PRE-27 23602 R_Date(2415,30)

68.2% probability

536BC (3.9%) 528BC

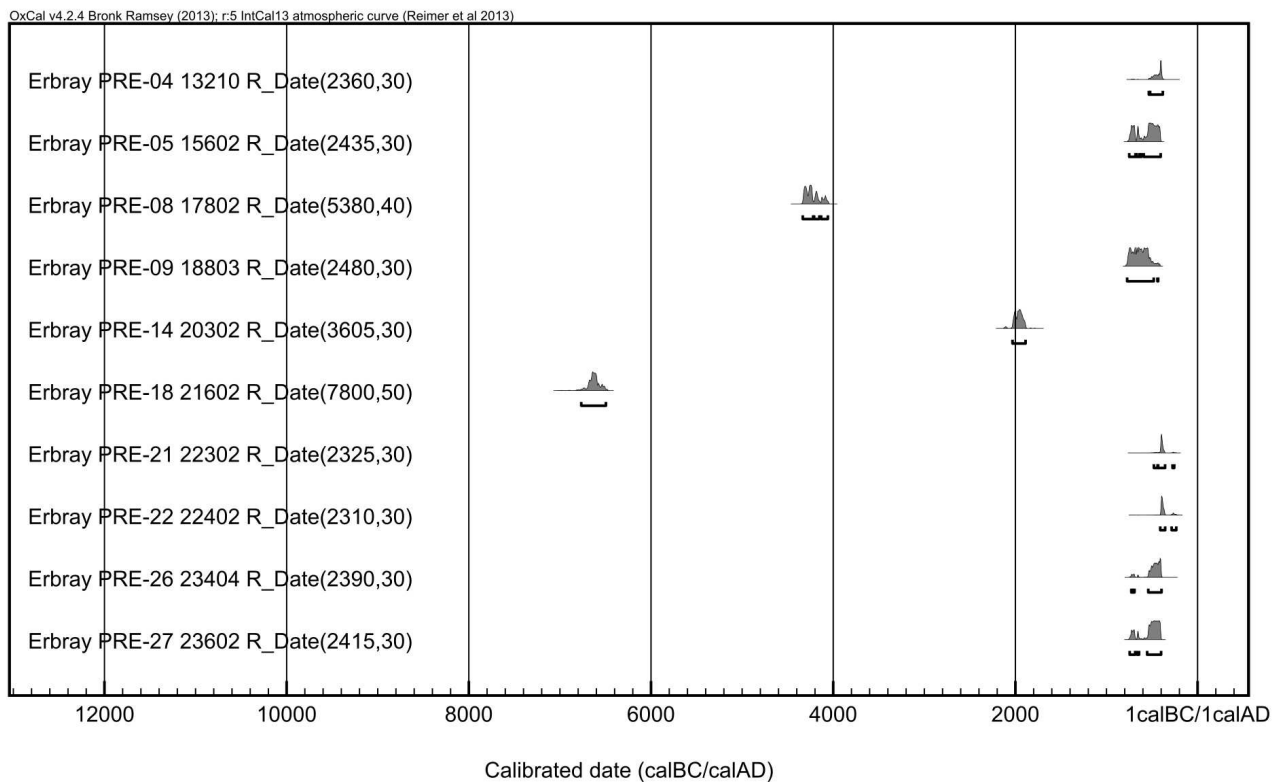
521BC (64.3%) 410BC

95.4% probability

746BC (13.5%) 686BC

666BC (3.8%) 643BC

554BC (78.1%) 401BC



4 SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

Localisée en sommet de plateau, l'opération de fouille archéologique du *Bignon* à Erbray se place dans la poursuite de l'aménagement du Parc d'activité du même nom par la Communauté de communes du Castelbriantais. Un diagnostic réalisé par l'Inrap en 2015 a permis la mise au jour de vestiges attribués au second âge du Fer (probablement La Tène C) définissant une occupation rurale, probablement en aire ouverte. S'intégrant dans les recherches en cours sur les habitats ruraux de la période laténienne, le site du *Bignon* offre ainsi la possibilité d'étudier une occupation dans un secteur où les données sur cette période sont particulièrement lacunaires. La rareté des opérations archéologiques dans le Nord-Est de la Loire-Atlantique limite considérablement les exemples d'habitats de type ouvert, très difficilement repérés lors des prospections, qu'elles soient aériennes ou pédestres. Ces raisons ont ainsi motivé le service régional d'Archéologie des Pays-de-la-Loire à prescrire une fouille à l'endroit de ces vestiges sur une surface de 6 400 m².

Le site du *Bignon* se caractérise par des structures en creux fortement arasées. Cette mauvaise conservation est principalement due à l'érosion liée aux pratiques agricoles.

Deux grandes structures fossoyées linéaires ont été repérées au sud du site. Elles traversent toutes deux le site d'est en ouest, leurs tracés convergeant vers l'est hors emprise. Les autres vestiges excavés, fosses et trous de poteau, se concentrent dans la partie orientale du site. Deux exemples de bâti ont pu être identifiés. Situé au nord, le premier se caractérise par un ensemble de tranchées de fondation rectilignes délimitant la façade d'un probable bâtiment (UA 1). Le second, localisé plus au sud près de la berme est, est un petit bâtiment sur 5 poteaux (UA 2). Les vestiges excavés restant suggèrent d'autres aménagements qui n'ont pas pu être appréhendés au moment de la fouille en raison de leur mauvais état de conservation.

La contemporanéité entre les fossés et les autres structures n'est pas avérée. Par leur implantation topographique et la quasi-absence de mobilier archéologique dans leur comblement, les limites fossoyées observées au sud semblent se rattacher davantage à du parcellaire qu'à une volonté de circonscrire une occupation. L'absence de limite à l'ouest des vestiges corrobore cette hypothèse et tend à confirmer une occupation en aire ouverte.

Les éléments de datations sont faibles et sont donc à considérer prudemment. Les analyses radiocarbone placent l'occupation du site du *Bignon* dès le ^ve siècle, au début de La Tène ancienne. Cette datation est cohérente avec un habitat en aire ouverte tel qu'il est supposé ici. La corrélation entre les sites d'habitat ouvert de la région et leur attribution au début du second âge du Fer a notamment été mise en lumière par P. Maguer et D. Lusson (Maguer, Lusson 2009). Cette observation correspond également à l'émergence d'un grand nombre d'habitats ruraux au début du ^ve siècle, constatée en Bretagne et en Pays-de-la-Loire (Malrain et al. 2013). Les éléments céramiques restent marginaux puisqu'ils ne concernent qu'une poignée de structures situées à l'est de l'emprise. Datés du ⁱⁱⁱe siècle avant J.-C., ils pourraient témoigner de l'abandon du site à cette période. Toutefois, il est difficile en l'état actuel des connaissances d'affirmer une occupation continue aussi longue entre ces deux périodes. La quasi-absence de recoupements entre les structures suggère plutôt une durée d'occupation assez brève des aménagements observés.

Ainsi, la faible densité de structures et leur concentration à l'est de l'emprise inciteraient à considérer que les aménagements mis au jour représentent les vestiges périphériques d'une implantation qu'il faudrait situer hors de l'emprise étudiée. Cette hypothèse est appuyée par la présence de mobilier archéologique, qui bien que faiblement représenté, se localise principalement près de la bordure orientale du site étudié. L'hypothèse d'une occupation plus tardive, située plus à l'est, n'est pas non plus à négliger.

Le site du *Bignon* offre ainsi l'aperçu modeste d'un site rural du second âge du Fer venant s'insérer dans les problématiques de recherches récentes sur les rythmes d'occupations des établissements ruraux au second âge du Fer dans un territoire qui en compte encore peu d'exemples.

SOURCES DOCUMENTAIRES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Liste des abréviations utilisées

AFAN	Association pour les fouilles archéologiques nationales
AFEAF	Association française pour l'étude de l'âge du Fer
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
DAF	Documents d'archéologie française
DFS	Dossier final de synthèse
Inrap	Institut national de recherches archéologiques préventives
SRA	Service régional de l'Archéologie

Liste des sources consultées

Barbeau 2015

BARBEAU S., *Vestiges d'une occupation du 2nd âge du Fer, Martigné-Ferchaud, (Ille-et-Vilaine)*: RFO - Diagnostic archéologique, SRA Bretagne, Inrap Grand-Ouest, 2015.

Buchsenschutz 2005

BUSCHSENSCHUTZ O., « Du comparatisme à la théorie architecturale », in Buchsenschutz O., Mordant C. (éd.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer. Actes du 127^{ème} congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002*, Paris : CTHS, pp. 49-63.

Doyen 2015

DOYEN D., *Erbray (Loire-Atlantique), Parc d'activités Le Bignon*, Rapport de diagnostic archéologique, Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2015.

Hamon 2010

HAMON A.-L., *Vitré, Ille-et-Vilaine, Boulevard de Laval. La ferme laténienne de La Grande Haie*: RFO - Fouille archéologique, SRA Bretagne, Inrap Grand-Ouest, 2010.

Herrouin, Rabu et al. 1990

HERROUIN Y., RABU D., AVEC LA COLL. DE CHANTRAINE J., CHAUVEL J.-J. ET ÉTIENNE H., Notice explicative de la carte géologique de France (1/50 000^e), feuille de Châteaubriant (389). *Orléans, B.R.G.M.*, 51 p. Carte géologique par Herrouin Y., Rabu D., Fourniguet J., 1988.

Le Goff 1998

LE GOFF E., *Carquefou (44), Le Clouët, Les Mazères*, RAP 02850, DFS de sauvetage urgent, SRA Pays-de-la-Loire : AFAN Grand-Ouest.

Levillayer 2012

LEVILLAYER A., *Nantes (Loire-Atlantique), ZAC Erdre-Porterie, Le Bois Hue : rapport de fouilles*, RFO - Fouille archéologique, SRA Pays-de-la-Loire : Archéoloire.

Maguer 2000

MAGUER P., *Cholet, Les Natteries (49) : Autoroute A 87, Tronçon 1, Angers - Mortagne-sur-Sèvre*, DFS de sauvetage urgent, SRA Pays-de-la-Loire : AFAN Grand-Ouest.

Maguer et al. 2003

MAGUER P., CHEREL A.-F., AUXIETTE G., « Nouvelles données sur les habitats de l'âge du Fer dans le nord de la Sarthe : (Commune de Vivoin, autoroute A28) », in *Les Marges de l'Armorique à l'Age du fer : archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*, vol. Supplément n° 10, Rennes : Revue Archéologique de l'Ouest, pp. 213-234.

Maguer, Lusson 2009

MAGUER P., LUSSON D., « Fermes, hameaux et résidences aristocratiques entre Loire et Dordogne », in BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J., MAGUER P. (éd.), *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007*, vol. 1, Chauvigny : Association des Publications Chauvinoises, pp. 423-459.

Maguer, Robert 2013

MAGUER P., ROBERT G., « La maison gauloise dans l'ouest et le centre de la France », in Krausz S., Colin A., Gruel K., Ralston I., Dechezleprêtre T. (éd.), *L'âge du Fer en Europe: Mélanges offerts à O. Buchsenschutz*, vol. 32, Bordeaux : Ausonius Éditions, coll. « Mémoires », pp. 247-258.

Malrain et al. 2013

MALRAIN F., BLANQUAERT G. et LORHO T., *L'habitat rural du second âge du Fer: rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Recherches archéologiques 7, Paris, Inrap CNRS, 2013.

Menez et al. 1996

MENEZ Y., RAPIN A., ARRAMOND J.-C., LE POTIER C., *Une Ferme de l'Armorique gauloise : Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor)*, Paris : Maison de sciences de l'Homme, coll. « Documents d'Archéologie Française », 58.

Menez 2009

MENEZ Y., *Le Camp de Saint Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France septentrionale*, Thèse (Paris, Université de Paris I - Panthéon Sorbonne).

Mercier 2007

MERCIER F., *Le Château d'Olonne (85). Le Laurier - « Zone des Plesses »*, RFO - Fouille archéologique, SRA Pays-de-la-Loire : Inrap Grand-Ouest, 2007.

Pétorin 2009

PÉTORIN N., *Ancenis (Loire-Atlantique), La Savinière 1-2*. Rapport final d'opération archéologique, Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2009.

Pimpaud 2014

PIMPAUD N., *Nonant-le-Pin (61), «Le Plessis»*, RFO - Fouille archéologique, SRA Basse-Normandie : Éveha – Études et valorisations archéologiques.

Toron 2014

TORON S., *Domagné (35), «La Lande Barbot», un établissement rural gaulois sur le tracé de la LGV Le Mans-Rennes*, Rapport final d'opération archéologique (fouilles préventives), Éveha – Études et valorisations archéologiques, 1 vol., SRA Bretagne, 2014.

Toron 2016

TORON S., *Aigrefeuille-sur-Maine (44), Les Ténaunderies, un établissement rural gaulois au sud de la Loire*. Rapport final d'opération archéologique (fouille préventive), Éveha – Études et valorisations archéologiques (Limoges, F), 1 vol., SRA Pays-de-la-Loire, 2016.

Viau 2010

VIAU Y., *Ancenis (44), Zac de la Savinière zone 5. Un village ligérien du Bronze à La Tène*, RFO - Fouille archéologique, Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest.

Wyns, 2002

WYNS R., *Climat, eustatisme, tectonique : quels contrôles pour l'altération continentale ? Exemple des séquences d'altération cénozoïques en France*. Bull. Inf. Bass. Paris, 39 (2), 5-16, 2002.

LISTE DES FIGURES

Fig. 1 – Localisation du site sur les fonds de carte IGN 1/250 000 et 1/25 000. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	13
Fig. 2 – Localisation de l'opération sur fond cadastrale. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	14
Fig. 3 – Localisation du site dans son contexte topographique et géologique, sur extraits de la carte IGN à 1/25 000 et de la carte géologique de France au 1/50 000. DAO : M. aforge © Éveha 2017.....	30
Fig. 4 – Séquence stratigraphique schématique, à l'extrémité sud-ouest de l'emprise de fouille. Relevé et DAO : M. Laforge. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	31
Fig. 5 – Carte archéologique autour du site du Bignon sur un rayon de 10 km. DAO : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	33
Fig. 6 – Liste des entités archéologiques. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	34
Fig. 7 – Emprise de la fouille préventive sur le plan du diagnostic. M. Gourmelon © Éveha 2017 (Source : Doyen 2015).....	36
Fig. 8 – Les conditions climatiques (1/2). Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	38
Fig. 9 – Les conditions climatiques (2/2). Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	38
Fig. 10 – Vue vers l'est de la zone concernée par la pollution d'hydrocarbures. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	38
Fig. 11 – Plan général. Relevé et topographie : G. Rousset. DAO : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	40
Fig. 12 – Zonage et localisation des ensembles et des unités architecturales (UA). DAO : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	41
Fig. 13 – Plan et coupes du fossé 129-216. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	42
Fig. 14 – Dimensions du fossé 129-216. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	42
Fig. 15 – Coupe du sondage 31 (F129). Vue vers l'ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	43
Fig. 16 – Plan et coupes du fossé 110-203. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	44
Fig. 17 – Dimensions du fossé 110-203. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	45
Fig. 18 – Coupe du sondage 18 (F203). Vue vers l'est. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	45
Fig. 19 – Plans et coupes de l'ensemble 1. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	48
Fig. 20 – UA 1. Vue vers l'ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	49
Fig. 21 – F224. Vue vers le sud-ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	49
Fig. 22 – F226 et F224, sondage 10. Vue vers les nord-ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	50
Fig. 23 – F227 et F228. Vue vers le nord-ouest. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	50
Fig. 24 – Tableau récapitulatif des datations radiocarbone de l'ensemble 1. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	50
Fig. 25 – Plans et coupes des trous de poteau situés autour de l'ensemble 1. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	52
Fig. 26 – F 290. Vue vers le nord-est. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	53
Fig. 27 – Trou de poteau F236. Vue vers le nord. Cliché : O. Lierville © Éveha 2017.....	53
Fig. 28 – Trou de poteau F222. Vue vers le nord-est. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	54
Fig. 29 – Trou de poteau F237. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	54
Fig. 30 – Trou de poteau F238. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	55
Fig. 31 – Plans et coupes des fosses situées autour de l'ensemble 1. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	57
Fig. 32 – Fosse F231. Vue vers le sud-est. Cliché : O. Lierville © Éveha 2017.....	58
Fig. 33 – Fosse F296. Vue vers le sud. Cliché : O. Lierville © Éveha 2017.....	58
Fig. 34 – Fosse F234. Vue en plan. Cliché : É. Gaugé © Éveha 2017.....	59
Fig. 35 – Tableau récapitulatif des dimensions et caractéristiques des fosses de l'ensemble 1. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	59
Fig. 36 – Hypothèse de restitution autour de l'ensemble 1 et éléments de comparaison avec le site du Bois Hue (Archéopole, Levillayer A.). DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	60
Fig. 37 – Plans et coupes des faits associés à l'ensemble 2. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	61
Fig. 38 – F122 (UA 2). Vue vers le nord. Cliché : O. Lierville © Éveha 2017.....	62
Fig. 39 – Les céramiques issues de F117. Dessins et DAO : O. Lierville © Éveha 2017 ; R. Le Guévélou et F. Sanz Pascual, Inrap pour les céramiques du diagnostic.....	62
Fig. 40 – Plans et coupes des faits associés à l'ensemble 3. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	64
Fig. 41 – Tableau récapitulatif des dimensions et caractéristiques des trous de poteau de l'ensemble 3. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	65
Fig. 42 – Aiguiseur (F138). Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	66
Fig. 43 – F169 (ensemble 3). Vue vers le nord. Cliché : G. Rousset © Éveha 2017.....	66
Fig. 44 – F132 (ensemble 3). Plan et coupe. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	67
Fig. 45 – F132 (ensemble 3). Vue vers le sud. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	67
Fig. 46 – Tableau des datations radiocarbone pour F132. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	67
Fig. 47 – Les céramiques issues de F132. Dessins et DAO : O. Lierville © Éveha 2017 ; R. Le Guévélou et F. Sanz Pascual, Inrap pour les céramiques du diagnostic.....	68
Fig. 48 – Propositions d'hypothèses pour l'organisation de l'ensemble 3. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	68
Fig. 49 – Plans des faits associés à l'ensemble 4. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	70

Fig. 50 – Coupes des faits associés à l'ensemble 4. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	71
Fig. 51 – Tableau récapitulatif des dimensions et caractéristiques des faits de l'ensemble 4. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	72
Fig. 52 – Vue vers le sud-est de F156. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	73
Fig. 53 – Vue vers le nord de F178. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	73
Fig. 54 – Tableau des datations radiocarbone pour F156 et F178. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	72
Fig. 55 – Plans et coupes de l'ensemble 5. DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	74
Fig. 56 – Vue vers le nord de F188. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	75
Fig. 57 – Vue vers le sud-ouest de F190. Cliché : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	75
Fig. 58 – Tableau des datations radiocarbone pour F188. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	76
Fig. 59 – Tableau récapitulatif des dimensions et caractéristiques des faits isolés. M. Gourmelon © Éveha 2017.....	77
Fig. 60 – Plans et coupes des faits hors ensemble (nord-est de l'emprise). DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	78
Fig. 61 – Plans et coupes des faits hors ensemble (nord-ouest de l'emprise). DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	78
Fig. 62 – Plans et coupes des faits hors ensemble (sud de l'emprise). DAO : N. Le Faou. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	79
Fig. 63 – Plan des fossés de parcellaire récents. Coupe du fossé 102. DAO : N. Le Faou. Cliché : G. Rousset. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017.....	80
Fig. 64 – Les fossés récents sur le plan cadastral de 1841 (Section I1 « La Feuvrais »). Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017 (Source : archives.loire-atlantique.fr).....	81
Fig. 65 – Les fossés récents sur une photo aérienne de 1948. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017 (Source : IGN – Géoportail).....	81
Fig. 66 – Les fossés récents sur une photo aérienne actuelle. Mise au net : M. Gourmelon © Éveha 2017 (Source :IGN – Géoportail).....	81
Fig. 67 – Les céramiques issues des structures 117 et 132. Dessins et DAO : O. Lierville © Éveha 2017 ; R. Le Guévelou et F. Sanz Pascual, Inrap.....	82

- C

LES INVENTAIRES

1 INVENTAIRE DES DONNÉES DE TERRAIN

1.1 Inventaire des faits et unités stratigraphiques

Faits	Type	Descriptions des US	Observations	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Sondage(s)	Datation	Équivalence diagnostic	Mobilier	UA
101	Fossé	comblement de surface : limon sableux homogène brun foncé meuble très humifère, présence de dalles de schiste (drainage)	zone polluée	44,00	0,90	0,30	parois obliques, fond en cuvette	rectiligne		Moderne			
102	Fossé	10201 : creusement 10202 : limon sableux homogène brun foncé meuble 10203 : limon argileux homogène brun foncé grisâtre très compact, quelques fragments de schiste	68,00	1,20	0,50	parois obliques, fond en cuvette	rectiligne	27	Moderne				
103	Fossé	comblement de surface : limon sableux homogène brun foncé meuble très humifère, présence de dalles de schiste (drainage)	zone polluée	4,40	1,60	n.d.	n.d.	rectiligne		Moderne			
104	Fosse	comblement de surface : limon sableux homogène brun foncé meuble très humifère	zone polluée	2,83	1,90	n.d.	n.d.	ovale					
105	Annulation							linéaire	20 ; 26 ; 29		F71		
106	Fosse	non sondée	zone polluée	n.d.	1,46	n.d.	n.d.						
107	Trou de poteau	non sondé	zone polluée	0,60	0,60	n.d.	n.d.	circulaire			F67		
108	Annulation												
109	Trou de poteau	10901 : creusement 10902 : limon homogène argileux gris clair « bleuté », quelques oxydes de fer	0,70	0,47	0,16	cuvette	ovale						
110	Fossé	11001 : creusement 11002 : limon très argileux homogène gris orangé compact, nombreux oxydes de fer 11003 : limon argileux homogène gris clair, quelques inclusions d'oxydes de fer	égal à 203	13,50	0,80 à 0,96	0,22 à 0,35	parois obliques, fond en cuvette	rectiligne	3 ; 4 ; 5 ; 25			TC	
111	Chablis	11101 : comblement gris blanchâtre lessivé	2,04	2,20	0,30	irrégulier	polylobé		4				
112	Annulation												
113	Annulation												
114	Annulation												
115	Fosse	11501 : creusement 11502 : limon hétérogène gris sombre, inclusions de substrat remanié, racines	0,70	n.d.	0,10	cuvette	ovale						
116	Annulation												
117	Fosse	Structure du diagnostic non retrouvée								Tène moyenne	F14	CER	

Faits	Type	Descriptions des US	Observations	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Sondage(s)	Datation	Équivalence diagnostic	Mobilier	UA
118	Fosse	Structure du diagnostic non retrouvée									F69		
119	Fosse	11901 : creusement 11902 : limon argileux homogène gris clair meuble, inclusions de substrat remanié		0,55	0,49	0,10	parois évasées, fond plat	ovale					
120	Trou de poteau	12001 : creusement 12002 : limon argileux homogène gris à nodules bruns meuble		0,28	0,28	0,05	arase	ovale					2
121	Annulation												
122	Trou de poteau	12201 : creusement 12202 : limon argileux homogène gris meuble, inclusions d'oxydes de manganèse et charbons de bois		0,38	0,37	0,16	parois obliques, fond en cuvette	circulaire					2
123	Trou de poteau	12301 : creusement 12302 : limon argileux homogène gris clair meuble, inclusions de substrat remanié, charbons de bois, oxydes de manganèse		0,30	0,30	0,07	cuvette	circulaire					2
124	Trou de poteau	12401 : creusement 12402 : limon argileux homogène gris clair meuble, quelques inclusions de charbons de bois et oxydes de manganèse		0,22	0,22	0,03	arase	circulaire					2
125	Trou de poteau	12501 : creusement 12502 : limon argileux homogène gris à nodules orangés meuble, une pierre		0,29	0,28	0,13	cuvette	circulaire					2
126	Annulation												
127	Annulation												
128	Annulation												
129	Fossé	129 : creusement 12902 : limon argileux homogène gris meuble, quelques inclusions d'oxydes de fer		12,30	0,49 à 1,06	0,04 à 0,18	parois obliques, fond plat à en cuvette	rectiligne	1 ; 2 ; 31 ; 34	second âge du Fer		CER	
130	Annulation												
131	Trou de poteau	13101 : creusement		0,36	0,18	0,08	parois évasées, fond plat	ovale					

Faits	Type	Descriptions des US	Observations	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Sondage(s)	Datation	Équivalence diagnostic	Mobilier	UA
		<p>13201 : creusement</p> <p>13202 : limon sableux homogène brun, nombreux oxydes de manganèse</p> <p>13203 : limon argileux homogène gris clair « bleu-fé »</p> <p>13204 : substrat remanié (effondrement)</p> <p>13205 : id. 13202</p> <p>13206 : limon sableux homogène brun gris, nombreux oxydes de manganèse, infiltration le long de la paroi</p> <p>13207 : limon argileux homogène gris, rares traces de charbons de bois, traces de terre cuite et céramique</p> <p>13208 : poche limono-sableuse brune, nombreux oxydes de manganèse, éclats de schiste</p> <p>13209 : limon sableux homogène brun-gris, nombreux oxydes de manganèse</p> <p>13210 : limon sableux homogène gris, charbons de bois, nombreux fragments de terre cuite</p> <p>13211 : limon sableux homogène brun, nombreux oxydes de manganèse</p> <p>13212 : limon sableux homogène gris, traces de charbons de bois, rare grains de terre cuite</p>											
132	Fosse			1,24	n.d.	0,50	parois subverticales, fond irrégulier	subrectangulaire ?		Tène moyenne	F17	CER ; TC	
133	Trou de poteau	<p>13301 : creusement</p> <p>13302 : limon sableux homogène légèrement argileux homogène brun à nodules orangés</p>		0,60	0,35	0,26	parois obliques, fond plat	ovale			F16		
134	Trou de poteau	<p>13401 : creusement</p> <p>13402 : limon argileux homogène brun</p>		0,30	0,27	0,05	parois obliques, fond en cuvette	circulaire					
135	Trou de poteau	<p>13501 : creusement</p> <p>13502 : limon argileux homogène gris à nodules orangés compact, quelques oxydes de manganèses, fragments de schiste, nodules de terre cuite, charbons de bois</p>		0,50	0,49	0,19	parois subverticales, fond plat	circulaire					
136	Annulation												
137	Annulation												
138	Trou de poteau	<p>13801 : creusement</p> <p>13802 : limon argileux homogène gris clair meuble, inclusions d'oxydes de manganèse, une pierre en grès (calage?)</p>		0,25	0,25	0,08	parois évasées, fond plat	circulaire				MIN	
139	Trou de poteau	<p>13901 : creusement</p> <p>13902 : limon argileux homogène gris clair meuble, inclusions de substrat remanié orangé, oxydes de manganèse</p>		0,22	0,22	0,04	arasé	circulaire					

Faits	Type	Descriptions des US	Observations	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Sondage(s)	Datation	Équivalence diagnostic	Mobilier	UA
154	Annulation												
155	Trou de poteau	15501 : creusement à nodules bruns 15502 : limon argileux homogène gris « bleuté » à nodules bruns 15503 : limon argileux homogène brun gris à nodules bruns meuble, nombreux fragments de schiste		0,90	0,82	0,26	parois évasées, fond plat	circulaire					
156	Trou de poteau	15601 : creusement 15602 : limon argileux homogène gris brun clair meuble, inclusions de charbons de bois, substrat remanié et fragments de schiste brûlés		0,66	0,32	0,19	parois évasées, fond plat	oblong					
157	Trou de poteau	15701 : creusement 15702 : limon argileux homogène gris à nodules orangés 15703 : limon argileux homogène gris meuble, inclusions d'oxydes de manganèse		0,43	0,26	0,14	parois évasées, fond plat	ovale					
158	Annulation												
159	Annulation												
160	Annulation												
161	Fosse	16101 : creusement 16102 : limon argileux homogène brun meuble, inclusions de schistes et de charbons de bois	sur F299	1,85	1,00	0,44	irrégulier	ovale					
162	Fosse	16201 : creusement 16202 : limon homogène brun meuble, quelques fragments de schiste		0,86	0,50	0,07	arabé	ovale					
163	Annulation												
164	Annulation												
165	Trou de poteau	16501 : creusement 16502 : limon argileux homogène gris, inclusions de charbons de bois, céramique, terre cuite, oxydes de manganèse		0,35	0,26	0,08	cuvette	ovale					
166	Fosse	16601 : creusement 16602 : limon sableux homogène gris clair jaune, inclusions d'oxydes de manganèse		1,58	0,78	0,10	parois évasées, fond irrégulier	polylobé					
167	Trou de poteau	16701 : creusement 16702 : limon sableux hétérogène gris beige clair très compact, inclusions d'oxydes de manganèse, quelques cailloutis		0,58	0,58	0,28	parois subverticales, fond en pointe	circulaire					

Faits	Type	Descriptions des US	Observations	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Sondage(s)	Datation	Équivalence diagnostic	Mobilier	UA
168	Trou de poteau	16801 : creusement 16802 : limon sableux hétérogène gris beige clair très compact, inclusions d'oxydes de manganèse	0,42	0,35	0,07	parois évasées, fond irrégulier	subcirculaire						
169	Trou de poteau	16901 : creusement 16902 : limon sableux homogène gris clair à nodules jaunes compact, pierre	0,62	0,62	0,10	parois évasées, fond en cuvette	circulaire			second âge du Fer			CER
170	Fosse	17001 : creusement 17002 : limon argileux hétérogène brun, quelques inclusions de schiste, nombreux oxydes de manganèse	1,90	1,16	0,39	parois obliques, fond en cuvette	ovale						
171	Trou de poteau	17101 : creusement 17102 : limon argileux homogène gris, quelques fragments de schiste	0,74	0,67	0,20	parois droites, fond en cuvette	circulaire						
172	Annulation												
173	Trou de poteau	17301 : creusement 17302 : limon argileux homogène brun à nodules gris meuble, fragments de schiste 17303 : limon argileux homogène gris clair à nodules oranges meuble, fragments de schiste	0,43	0,25	0,12	parois subverticales, fond plat	subquadrangulaire						
174	Trou de poteau	Limon argileux homogène gris meuble, quelques inclusions d'oxydes de manganèse	0,36	0,36	0,07	arabé	circulaire						
175	Annulation												
176	Trou de poteau	17601 : creusement 17602 : limon argileux homogène brun clair à gris, quelques inclusions d'oxydes de manganèse	0,67	0,40	0,14	parois évasées, fond irrégulier	polylobé						
177	Trou de poteau	17701 : creusement 17702 : limon argileux homogène gris, rares inclusions de substrats remaniés et oxydes de manganèse	0,55	0,50	0,08	parois obliques, fond plat	oblong						
178	Trou de poteau	17801 : creusement 17802 : limon argileux homogène brun gris compact, quelques inclusions de substrats remaniés, rares oxydes de manganèse 17803 : limon argileux homogène jaune orangé meuble (substrat remanié?)	1,15	0,99	0,12	parois évasées, fond plat	subcirculaire						
179	Annulation												
180	Trou de poteau	18001 : creusement 18002 : limon argileux homogène gris brun meuble, quelques inclusions de schiste	0,14	0,14	0,06	cuvette	circulaire						

Faits	Type	Descriptions des US	Observations	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Sondage(s)	Datation	Équivalence diagnostic	Mobilier	UA
181	Trou de poteau	18101 : creusement 18102 : limon argileux homogène gris brun meuble, quelques fragments de schiste, un peu d'oxydes de manganèse		0,32	0,18	0,13	cuvette	ovale					
182	Trou de poteau	18201 : creusement 18202 : limon argileux homogène gris brun meuble, inclusions de substrat remanié		0,25	0,25	0,10	parois subverti-cales, fond plat	circulaire					
183	Trou de poteau	18301 : creusement 18302 : limon argileux homogène brun meuble, inclusions de substrat remanié		0,46	0,34	0,18	parois obliques, fond plat	ovale					
184	Trou de poteau	18401 : creusement 18402 : limon argileux homogène brun meuble		0,24	0,18	0,11	parois obliques, fond en pointe	circulaire					
185	Trou de poteau	18501 : creusement 18502 : limon homogène brun gris à nodules orangées meuble, beaucoup de fragments de schiste		0,50	0,50	0,30	parois subverti-cales, fond irrégulier	circulaire					
186	Trou de poteau	18601 : creusement 18602 : limon argileux homogène brun gris meuble, quelques inclusions de substrat remanié		0,48	0,30	0,04	arabé	ovale					
187	Annulation												
188	Fosse	18801 : creusement 18802 : limon argileux homogène gris clair meuble, inclusions de substrat remanié 18803 : limon argileux homogène brun foncé, beaucoup de charbons de bois		0,87	0,76	0,26	parois évaseées, fond plat	ovale					
189	Trou de poteau	18901 : creusement 18902 : limon argileux homogène jaune orangé meuble 18903 : limon argileux homogène brun foncé meuble		0,90	0,80	0,20	parois évaseées, fond en cuvette	ovale					
190	Fosse	19001 : creusement 19002 : limon argileux homogène brun meuble, quelques charbons de bois		1,08	0,89	0,35	parois droites, fond plat	ovale					
191	Fosse	19101 : creusement 19102 : limon argileux brun foncé meuble, quelques inclusions d'oxydes de manganèse		1,00	0,77	0,20	parois évaseées, fond en cuvette	ovale					
192	Trou de poteau	19201 : creusement 19202 : limon homogène brun meuble		0,22	0,21	0,02	arabé	circulaire					
193	Annulation												
194	Annulation												

Faits	Type	Descriptions des US	Observations	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Sondage(s)	Datation	Équivalence diagnostic	Mobilier	UA
209	Trou de poteau	20901 : creusement 20902 : limon argileux hétérogène gris clair compact, inclusions de substrat remanié sur le fond de la structure, oxydes de manganèse		0,42	0,40	0,10	parois évasées, fond en cuvette	ovale					
210	Trou de poteau	21001 : creusement 21002 : limon argileux hétérogène gris clair compact, inclusions de substrat remanié et fragments de schiste		0,54	0,28	0,11	parois évasées, fond en cuvette	ovale					
211	Annulation												
212	Annulation								20 ; 30				
213	Annulation												
214	Annulation												
215	Trou de poteau	21501 : creusement 21502 : limon argileux homogène gris clair très compact		0,44	0,34	0,35	en pointe	subcirculaire					
216	Fossé	21601 : creusement 21602 : limon très argileux homogène gris meuble et plastique	égal à 129	58,00	0,73 à 0,82	0,14 à 0,18	parois obliques, fond plat à en cuvette	rectiligne	19 ; 21 ; 23 ; 35	Protohistoire ?			CER
217	Trou de poteau	21701 : creusement 21702 : limon sableux homogène gris clair orangé compact, quelques fragments de substrats remanié et de schiste		0,70	0,70	0,12	parois évasées, fond plat	circulaire					
218	Trou de poteau	21801 : creusement 21802 : limon argileux homogène gris, rares inclusions de fragments de schiste		n.d.	0,32	0,24	en pointe	circulaire ?					
219	Fosse	21901 : creusement 21902 : limon argileux homogène gris, rares charbons de bois et d'oxydes de manganèse, quelques fragments de schiste		0,92	0,58	0,14	cuvette	oblong					
220	Fosse	22001 : creusement 22002 : limon argileux homogène brun gris, nombreux oxydes de manganèse		1,20	0,61	0,30	parois obliques, fond en cuvette	ovale					
221	Trou de poteau	22101 : creusement 22102 : limon argileux homogène gris		0,40	0,33	0,14	cuvette	ovale					
222	Trou de poteau	22201 : creusement 22202 : argile sableuse homogène grise, nombreux fragments de schiste et de substrat remanié		0,39	0,34	0,30	parois droites, fond plat	circulaire					

Faits	Type	Descriptions des US	Observations	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Sondage(s)	Datation	Équivalence diagnostic	Mobilier	UA
223	Tranchée	22301 : creusement 22302 : limon argileux homogène brun foncé meuble, inclusions de fragments de schiste et d'oxydes de manganèse		1,78	0,32	0,17	cuvette	oblong	7 ; 8 ; 9				1
224	Tranchée	22401 : creusement 22402 : limon argileux homogène brun foncé meuble, inclusions de fragments de schiste et d'oxydes de manganèse		2,70	0,31	0,26	parois droites, fond plat	oblong	10 ; 11 ; 12 ; 13				1
225	Trou de poteau	22501 : creusement 22502 : limon argileux hétérogène orangé à gris meuble 22503 : limon argileux gris, blocs de schiste (calage?)		0,74	0,48	0,26	parois droites, fond en cuvette	ovale	9				1
226	Trou de poteau	22601 : creusement 22602 : limon argileux homogène brun gris, inclusions d'oxydes de manganèse, présence de blocs de schiste (calage)		0,69	0,63	0,18	parois obliques, fond plat	circulaire	10				1
227	Trou de poteau	22701 : creusement 22702 : limon argileux homogène brun meuble, inclusions de fragments de schiste		0,56	0,48	0,10	arabé	ovale					1
228	Trou de poteau	22801 : creusement 22802 : limon argileux homogène brun meuble, inclusions de fragments de schiste		0,71	0,55	0,09	arabé	ovale					1
229	Fosse	22901 : creusement 22902 : limon argileux homogène brun clair meuble, quelques charbons de bois		0,64	0,58	0,08	parois évasées, fond plat	subcirculaire					
230	Trou de poteau	23001 : creusement 23002 : limon argileux homogène brun meuble, nombreux fragments de schiste, quelques charbons de bois	sur F298	0,70	0,50	0,24	parois obliques, fond en cuvette	ovale					
231	Fosse	23101 : creusement 23102 : limon argileux homogène gris brun, nombreuses inclusions de schiste 23103 : limon argileux homogène brun très meuble, rares inclusions de schistes		1,40	1,06	0,26	cuvette	ovale					
232	Fosse	23201 : creusement 23202 : limon argileux hétérogène gris meuble, nombreuses inclusions de substrat remanié		0,74	0,56	0,07	parois évasées, fond plat	ovale					
233	Trou de poteau	23301 : creusement 23302 : limon argileux homogène brun clair meuble, quelques inclusions de charbons de bois		0,16	0,16	0,08	parois évasées, fond plat	circulaire					

Faits	Type	Descriptions des US	Observations	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Sondage(s)	Datation	Équivalence diagnostic	Mobilier	UA
246	Fosse	24601 : creusement 24602 : limon argileux hétérogène gris beige meuble, quelques oxydes de fer et de manganèse		1,60	0,75	0,10	arabé	ovale					
247	Trou de poteau	24701 : creusement 24702 : argile grise à nodules orangés, fragments de schiste (interface avec le substrat) 24703 : limon argileux homogène brun meuble, fragments de schistes, oxydes de manganèse		0,52	0,40	0,10	arabé	circulaire					
248	Trou de poteau	24801 : creusement 24802 : limon argileux homogène brun meuble, quelques fragments de schiste et oxydes de manganèse		0,44	0,40	0,08	arabé	subcirculaire					
249	Trou de poteau	24901 : creusement 24902 : limon argileux homogène gris		0,60	0,44	0,15	irrégulier	ovale					
250	Trou de poteau	25001 : creusement 25002 : limon argileux homogène gris à nodules orangés 25003 : limon argileux homogène brun très meuble, quelques fragments de schiste et oxydes de manganèse		0,74	0,34	0,18	parois obliques, fond irrégulier	ovale					
251	Trou de poteau	25101 : creusement 25102 : limon argilo-sableux homogène brun clair hydromorphe meuble, nombreux oxydes de manganèse		0,45	0,30	0,08	arabé	ovale					
252	Annulation												
253	Annulation												
254	Trou de poteau	25401 : creusement 25402 : limon homogène gris brun compact, inclusions d'oxydes de manganèse et fragments de schiste		0,37	0,33	0,14	parois obliques, fond en cuvette	ovale					
255	Trou de poteau	25501 : creusement 25502 : limon argileux homogène gris clair, inclusions de substrat remanié, 2 blocs de schiste		0,42	0,38	0,16	parois obliques, fond en pointe	ovale					
256	Annulation												
257	Annulation												
258	Fosse	25801 : creusement 25802 : limon argileux homogène gris clair compact, quelques fragments de schiste		1,20	0,55	0,17	parois évasées, fond en cuvette	ovale					

Faits	Type	Descriptions des US	Observations	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Sondage(s)	Datation	Équivalence diagnostic	Mobilier	UA
259	Fosse	25901 : creusement 25902 : limon argileux homogène gris meuble, fragments de schiste, inclusions d'oxydes de manganèse		1,78	0,72	0,16	cuvette	ovale					
260	Trou de poteau	26001 : creusement 26002 : limon argileux homogène gris très meuble		0,24	0,24	0,06	arabé	circulaire					
261	Annulation												
262	Trou de poteau	26201 : creusement 26202 : limon argileux homogène brun gris à nodules orangés meuble, fragments de schistes, oxydes de manganèse		0,49	0,40	0,38	en pointe	subcirculaire					
263	Annulation												
264	Annulation												
265	Trou de poteau	26501 : creusement 26502 : limon argileux homogène gris meuble		0,30	0,26	0,21	en pointe	circulaire					
266	Annulation												
267	Trou de poteau	26701 : creusement 26702 : limon argileux homogène brun clair meuble, nombreux charbons de bois		0,46	0,25	0,11	cuvette	ovale					
268	Annulation												
269	Fosse	26901 : creusement 26902 : limon argileux homogène gris compact, inclusions d'oxydes de manganèse et substrat remanié		0,64	0,46	0,07	arabé	subcirculaire					
270	Annulation												
271	Annulation												
272	Annulation												
273	Fosse	27301 : creusement 27302 : limon argileux hétérogène gris clair compact, quelques fragments de schiste, inclusions d'oxydes de manganèse		0,80	0,50	0,10	parois évasées, fond plat	ovale					
274	Annulation												
275	Fosse	27501 : creusement 27502 : limon argileux hétérogène gris clair compact, inclusions de substrat remanié	sous F300	2,35	1,85	0,25	parois évasées, fond plat	quadrangulaire					

Faits	Type	Descriptions des US	Observations	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Sondage(s)	Datation	Équivalence diagnostic	Mobilier	UA
276	Annulation								4				
277	Fosse	27701 : creusement 27702 : limon argileux homogène gros compact, quelques fragments de schiste		0,95	0,62	0,22	parois évasées, fond en cuvette	ovale					
278	Annulation												
279	Annulation												
280	Annulation												
281	Trou de poteau	28101 : creusement 28102 : limon argileux homogène gris foncé à brun clair compact, quelques fragments de schiste		0,70	0,70	0,07	arase	circulaire					
282	Trou de poteau	28201 : creusement 28202 : limon homogène gris meuble, quelques oxydes de manganèse et fer		0,37	0,26	0,12	cuvette	ovale					
283	Trou de poteau	28301 : creusement 28302 : limon argileux homogène brun gris meuble, rares inclusions de charbons de bois		0,26	0,26	0,06	parois droites, fond plat	circulaire					
284	Annulation												
285	Trou de poteau	28501 : creusement 28502 : limon argileux homogène gris clair meuble		0,51	0,40	0,04	parois droites, fond plat	quadrangulaire					
286	Trou de poteau	28601 : creusement 28602 : limon argileux homogène gris clair très peu compact, quelques petits fragments de schiste		0,43	0,34	0,25	parois droites à évasées, fond en pointe	ovale					
287	Trou de poteau	28701 : creusement 28702 : limon argileux homogène brun meuble, fragments de schistes, oxydes de manganèse		0,45	0,42	0,08	arase	circulaire					
288	Trou de poteau	28801 : creusement 28802 : limon argileux homogène brun clair meuble		0,19	0,19	0,09	cuvette	circulaire					
289	Trou de poteau	28901 : creusement 28902 : limon argileux homogène brun clair meuble, quelques inclusions de schiste 28903 : limon argileux homogène gris clair meuble, nombreux fragments de schiste		0,40	0,40	0,20	parois droites, fond plat	circulaire					
290	Trou de poteau	29001 : creusement 29002 : limon argileux homogène brun gris meuble, quelques oxydes de manganèse et fragments de schiste		0,52	0,30	0,14	parois irrégulières, fond en cuvette	ovale					

Faits	Type	Descriptions des US	Observations	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. (m)	Profil	Plan	Sondage(s)	Datation	Équivalence diagnostic	Mobilier	UA
291	Trou de poteau	29101 : creusement 29102 : limon argileux homogène brun meuble, inclusions d'oxydes de manganèse fragments de schiste		0,65	0,56	0,19	parois obliques à droites, fond plat	ovale	33				1
292	Tranchée	29201 : creusement 29202 : limon argileux homogène brun meuble, inclusions d'oxydes de manganèse fragments de schiste		2,06	0,28	0,10	parois obliques, fond plat	oblong	16 ; 17 ; 33				1
293	Tranchée	29301 : creusement 29302 : limon sableux homogène gris clair		1,04	0,40	0,04	arase	oblong					
294	Fosse	29401 : creusement 294 : limon argileux homogène gris clair meuble, rares inclusions d'oxydes de fer		1,35	0,72	0,22	parois évasées, fond plat	ovale					
295	Fosse	29501 : creusement 29502 : limon très argileux homogène gris clair à orange compact, nombreuses inclusions d'oxydes de fer	sous F203	1,70	0,50	0,25	irrégulier	polylobé	22 ; 28 ; 29				
296	Fosse	29601 : creusement 29602 : limon argileux homogène brun hydro-morphe, fragments de schiste, oxydes de manganèse, charbons de bois		1,48	1,02	0,31	parois obliques, fond irrégulier	subcirculaire					
297	Fosse	29701 : creusement 29702 : limon sableux homogène brun gris, quelques oxydes de manganèse		0,83	0,65	0,16	parois obliques, fond plat à en cuvette	ovale					
298	Trou de poteau	29801 : creusement 29802 : limon argileux homogène brun meuble, nombreux fragments de schiste, oxydes de manganèse, quelques charbons de bois	sous F230	0,60	0,50	0,20	cuvette	ovale					
299	Fosse	29901 : creusement 29902 : limon argileux homogène gris, inclusions de schiste et d'oxydes de manganèse	sous F161	0,85	0,92	0,23	irrégulier	ovale					
300	Trou de poteau	30001 : creusement 30002 : limon argileux hétérogène orangé compact (substrat remanié) 27505 : limon argileux homogène gris clair compact	sur F275	0,92	0,40	0,26	parois obliques, fond en cuvette	polylobé					
301	Trou de poteau	30101 : creusement 30102 : limon argileux homogène gris clair meuble, quelques charbons de bois	sur F234	0,31	0,18	0,25	parois obliques, fond plat	ovale					
302	Chablis												
303	Chablis												
304	Chablis												

1.2 Inventaire des sondages

Sondage	Fait(s)	Types	Méthode	Largeur max	Profondeur max	Observations	Mobilier
1	129	Fossé	Manuelle	0,49	0,04	Coupe longitudinale (Vu à tort comme une extrémité de fossé)	
2	129	Fossé	Manuelle	0,70	0,18	Berme est de l'emprise	CER
3	110	Fossé	Manuelle	0,83	0,33	Berme est de l'emprise	TBR
4	110 ; 111 ; 276	Fossé	Manuelle	0,80	0,30	F111 : chablis ; F273 : annulé	
5	110	Fossé	Manuelle	0,96	0,35		
6	203	Fossé	Manuelle	0,90	0,24		
7	223	Tranchée	Manuelle	Voir inventaire des faits		UA 1	
8	223	Tranchée	Manuelle	Voir inventaire des faits		UA 1	
9	223 ; 225	Tranchée, trou de poteau	Manuelle	Voir inventaire des faits		UA 1	
10	224 ; 226	Tranchée, trou de poteau	Manuelle	Voir inventaire des faits		UA 1	
11	224	Tranchée	Manuelle	Voir inventaire des faits		UA 1	
12	224	Tranchée	Manuelle	Voir inventaire des faits		UA 1	
13	224	Tranchée	Manuelle	Voir inventaire des faits		UA 1	
14	203	Fossé	Manuelle	0,80	0,22		
15	203	Fossé	Manuelle	0,90	0,30		
16	292	Tranchée	Manuelle	Voir inventaire des faits		UA 1	
17	292	Tranchée	Manuelle	Voir inventaire des faits		UA 1	
18	203	Fossé	Mécanique	0,95	0,37		
19	216	Fossé	Manuelle	0,94	0,14		CER
20	212 ; 105	Sondage annulé (Faits annulés)					
21	216	Fossé	Manuelle	0,77	0,15		
22	203 ; 295	Fossé	Manuelle	Voir inventaire des faits			
23	216	Fossé	Manuelle	0,82	0,18		
24	212	Sondage annulé (Faits annulés)					
25	110	Fossé	Manuelle	0,80	0,83		
26	105	Sondage annulé (Faits annulés)					
27	102	Fossé	Mécanique	1,20	0,50		
28	203 ; 295	Fossé	Mécanique	0,80	0,35		
29	203 ; 295 ; 105	Fossé	Mécanique	1,18	0,42		
30	212	Fossé	Mécanique	1,10	0,35		
31	129	Fossé	Mécanique	1,06	0,24		
32	203	Fossé	Manuelle	0,60	0,18		
33	291 ; 292	Tranchée, trou de poteau	Manuelle	Voir inventaire des faits		UA 1	
34	129	Fossé	Manuelle	0,66	0,13		
35	216	Fossé	Manuelle	0,73	0,16		

2 INVENTAIRE DES PRÉLÈVEMENTS

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE		Date de découverte
	Catégorie matériau	Structure	Sd/ Inter	US	N° inventaire SRA	N° inventaire EVELIA	Matériau	Dénomination	Poids (en g)	Chronologie	État sanitaire		
1	PRE	123		2	P.00_123.002_001	PRE_001	carbone 14	charbon	2,5	indéterminée	stable	17/01/16	
1	PRE	124		2	P.00_124.002_002	PRE_002	carbone 14	charbon	0,3	indéterminée	stable	17/01/16	
1	PRE	129	2	2	P.00_129.002_003	PRE_003	carbone 14	charbon	0,4	indéterminée	stable	02/02/16	
1	PRE	132		10	P.00_132.010_004	PRE_004	carbone 14	charbon	23,8	indéterminée	stable	26/01/16	
1	PRE	156		2	P.00_156.002_005	PRE_005	carbone 14	charbon	2	indéterminée	stable	20/01/16	
1	PRE	161		2	P.00_161.000_006	PRE_006	carbone 14	charbon	0,1	indéterminée	stable	20/01/16	
1	PRE	165		2	P.00_165.002_007	PRE_007	carbone 14	charbon	0,2	indéterminée	stable	19/01/16	
1	PRE	178		2	P.00_178.002_008	PRE_008	carbone 14	charbon	0,1	indéterminée	stable	02/02/16	
1	PRE	188		3	P.00_188.003_009	PRE_009	carbone 14	charbon	3,2	indéterminée	stable	21/01/16	
1	PRE	189		3	P.00_189.003_010	PRE_010	carbone 14	charbon	0,3	indéterminée	stable	25/01/16	
1	PRE	190		2	P.00_190.002_011	PRE_011	carbone 14	charbon	0,2	indéterminée	stable	25/01/16	
1	PRE	203	6	2	P.00_203.002_012	PRE_012	carbone 14	charbon	4,3	indéterminée	stable	02/02/16	
1	PRE	203	15	2	P.00_203.002_013	PRE_013	carbone 14	charbon	0,4	indéterminée	stable	02/02/16	
1	PRE	203	14	2	P.00_203.002_014	PRE_014	carbone 14	charbon	0,2	indéterminée	stable	02/02/16	
1	PRE	203	18	2	P.00_203.002_015	PRE_015	carbone 14	charbon	2,1	indéterminée	stable	02/02/16	
1	PRE	212	20	2	P.00_212.002_016	PRE_016	carbone 14	charbon	2,1	indéterminée	stable	02/02/16	
1	PRE	212	24	2	P.00_212.002_017	PRE_017	carbone 14	charbon	2,7	indéterminée	stable	02/02/16	
1	PRE	216		2	P.00_216.002_018	PRE_018	carbone 14	charbon	1	indéterminée	stable	08/02/16	
1	PRE	216	19	2	P.00_216.002_019	PRE_019	carbone 14	charbon	0,4	indéterminée	stable	02/02/16	
1	PRE	216	21	2	P.00_216.002_020	PRE_020	carbone 14	charbon	0,2	indéterminée	stable	02/02/16	
1	PRE	223		2	P.00_223.002_021	PRE_021	carbone 14	charbon	1,1	indéterminée	stable	04/02/16	
1	PRE	224		2	P.00_224.002_022	PRE_022	carbone 14	charbon	0,3	indéterminée	stable	04/02/16	
1	PRE	226		2	P.00_226.002_023	PRE_023	carbone 14	charbon	0,3	indéterminée	stable	04/02/16	
1	PRE	229		2	P.00_229.002_024	PRE_024	carbone 14	charbon	0,6	indéterminée	stable	04/02/16	
1	PRE	234		2	P.00_234.002_025	PRE_025	carbone 14	charbon	5,3	indéterminée	stable	27/01/16	
1	PRE	234		4	P.00_234.004_026	PRE_026	carbone 14	charbon	4,4	indéterminée	stable	27/01/16	
1	PRE	236		2	P.00_236.002_027	PRE_027	carbone 14	charbon	10,1	indéterminée	stable	28/01/16	
1	PRE	237		2	P.00_237.002_028	PRE_028	carbone 14	charbon	5,1	indéterminée	stable	02/02/16	
1	PRE	238		2	P.00_238.002_029	PRE_029	carbone 14	charbon	0,3	indéterminée	stable	08/02/16	
1	PRE	267		2	P.00_267.002_030	PRE_030	carbone 14	charbon	1,1	indéterminée	stable	20/01/16	
1	PRE	275		2	P.00_275.002_031	PRE_031	carbone 14	charbon	1,2	indéterminée	stable	27/01/16	
1	PRE	279		2	P.00_279.002_032	PRE_032	carbone 14	charbon	17,9	indéterminée	stable	28/01/16	
1	PRE	290		2	P.00_290.002_033	PRE_033	carbone 14	charbon	0,1	indéterminée	stable	04/02/16	
1	PRE	291		2	P.00_291.002_034	PRE_034	carbone 14	charbon	0,2	indéterminée	stable	04/02/16	

3 INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

3.1 Inventaire général du mobilier

N° caisse	DONNÉES SCIENTIFIQUES										CONSERVATION PREVENTIVE		Date de découverte	
	Catégorie matériel	Structure	Sd/ Inter	US	N° inventaire SRA	N° inventaire Évén	Matériau	Dénomination	NR	NMI	Poids (en g)	Chronologie		État sanitaire
1	CER	117	2 ?	2	M.CE_117.002_001	CER_001	céramique	Iso 117.1	2	1	6	2nd Fer	stable	05/02/16
1	CER	129	sup.	2	M.CE_129.sup_002	CER_002	céramique	tesson de facture laténienne	1	0	9	2nd Fer	stable	08/02/16
1	CER	129	2	2	M.CE_129.002_003	CER_003	céramique	fragment de lèvre (5 mm)	4	0	11	2nd Fer	stable	02/02/16
1	CER	132	7	7	M.CE_132.007_004	CER_004	céramique	Iso 132.1	2	1	25	2nd Fer (Ène moyenne)	stable	26/01/16
1	CER	132	9 à 11	10	M.CE_132.009_005	CER_005	céramique	lissage interne	2	0	90	2nd Fer	stable	26/01/16
1	CER	132	10	10	M.CE_132.010_006	CER_006	céramique	tessons érodés	3	0	44	2nd Fer	stable	22/02/16
1	CER	169	2	2	M.CE_169.002_007	CER_007	céramique	tessons modelés de facture laténienne	5	0	64	2nd Fer	stable	19/01/16
1	CER	216	19	2	M.CE_216.XXX_008	CER_008	céramique	abîmé, pas de surface	1	0	2	Protohistoire ?	stable	02/02/16
1	MIN	138	2	2	M.LT_138.002_001	MIN_001	grès	aiguiseur	1	1	424	Protohistoire	stable	17/01/16
1	TBR	110	2	2	M.TC_110.002_001	TBR_001	argile cuite	fragments de plaque foyère	1	0	55	Protohistoire	stable	04/02/16
1	TBR	110	2 ?	2	M.TC_110.002_002	TBR_002	argile cuite	fragments de plaque foyère	4	0	499	Protohistoire	stable	04/02/16
1	TCA	132	9 à 11	10	M.TC_132.009_003	TCA_001	brique	fragment érodé	1	0	46	Protohistoire	stable	26/01/16
1	TBR	132	10	10	M.TC_132.010_004	TBR_003	argile cuite	rejets de structure de combustion	61	0	735	Protohistoire	stable	26/01/16
1	PRE	123	2	2	P.00_123.002_001	PRE_001	carbone 14	charbon			2,5	indéterminée	stable	17/01/16
1	PRE	124	2	2	P.00_124.002_002	PRE_002	carbone 14	charbon			0,3	indéterminée	stable	17/01/16
1	PRE	129	2	2	P.00_129.002_003	PRE_003	carbone 14	charbon			0,4	indéterminée	stable	02/02/16
1	PRE	132	10	10	P.00_132.010_004	PRE_004	carbone 14	charbon			23,8	indéterminée	stable	26/01/16
1	PRE	156	2	2	P.00_156.002_005	PRE_005	carbone 14	charbon			2	indéterminée	stable	20/01/16
1	PRE	161	2	2	P.00_161.000_006	PRE_006	carbone 14	charbon			0,1	indéterminée	stable	20/01/16
1	PRE	165	2	2	P.00_165.002_007	PRE_007	carbone 14	charbon			0,2	indéterminée	stable	19/01/16
1	PRE	178	2	2	P.00_178.002_008	PRE_008	carbone 14	charbon			0,1	indéterminée	stable	02/02/16
1	PRE	188	3	3	P.00_188.003_009	PRE_009	carbone 14	charbon			3,2	indéterminée	stable	21/01/16
1	PRE	189	3	3	P.00_189.003_010	PRE_010	carbone 14	charbon			0,3	indéterminée	stable	25/01/16
1	PRE	190	2	2	P.00_190.002_011	PRE_011	carbone 14	charbon			0,2	indéterminée	stable	25/01/16
1	PRE	203	6	2	P.00_203.002_012	PRE_012	carbone 14	charbon			4,3	indéterminée	stable	02/02/16
1	PRE	203	15	2	P.00_203.002_013	PRE_013	carbone 14	charbon			0,4	indéterminée	stable	02/02/16
1	PRE	203	14	2	P.00_203.002_014	PRE_014	carbone 14	charbon			0,2	indéterminée	stable	02/02/16
1	PRE	203	18	2	P.00_203.002_015	PRE_015	carbone 14	charbon			2,1	indéterminée	stable	02/02/16
1	PRE	212	20	2	P.00_212.002_016	PRE_016	carbone 14	charbon			2,1	indéterminée	stable	02/02/16
1	PRE	212	24	2	P.00_212.002_017	PRE_017	carbone 14	charbon			2,7	indéterminée	stable	02/02/16
1	PRE	216	2	2	P.00_216.002_018	PRE_018	carbone 14	charbon			1	indéterminée	stable	08/02/16
1	PRE	216	19	2	P.00_216.002_019	PRE_019	carbone 14	charbon			0,4	indéterminée	stable	02/02/16
1	PRE	216	21	2	P.00_216.002_020	PRE_020	carbone 14	charbon			0,2	indéterminée	stable	02/02/16
1	PRE	223	2	2	P.00_223.002_021	PRE_021	carbone 14	charbon			1,1	indéterminée	stable	04/02/16
1	PRE	224	2	2	P.00_224.002_022	PRE_022	carbone 14	charbon			0,3	indéterminée	stable	04/02/16
1	PRE	226	2	2	P.00_226.002_023	PRE_023	carbone 14	charbon			0,3	indéterminée	stable	04/02/16
1	PRE	229	2	2	P.00_229.002_024	PRE_024	carbone 14	charbon			0,6	indéterminée	stable	04/02/16
1	PRE	234	2	2	P.00_234.002_025	PRE_025	carbone 14	charbon			5,3	indéterminée	stable	27/01/16
1	PRE	234	4	4	P.00_234.004_026	PRE_026	carbone 14	charbon			4,4	indéterminée	stable	27/01/16
1	PRE	236	2	2	P.00_236.002_027	PRE_027	carbone 14	charbon			10,1	indéterminée	stable	28/01/16
1	PRE	237	2	2	P.00_237.002_028	PRE_028	carbone 14	charbon			5,1	indéterminée	stable	02/02/16
1	PRE	238	2	2	P.00_238.002_029	PRE_029	carbone 14	charbon			0,3	indéterminée	stable	08/02/16
1	PRE	267	2	2	P.00_267.002_030	PRE_030	carbone 14	charbon			1,1	indéterminée	stable	20/01/16
1	PRE	275	2	2	P.00_275.002_031	PRE_031	carbone 14	charbon			1,2	indéterminée	stable	27/01/16
1	PRE	279	2	2	P.00_279.XXX_032	PRE_032	carbone 14	charbon			17,9	indéterminée	stable	28/01/16
1	PRE	290	2	2	P.00_290.002_033	PRE_033	carbone 14	charbon			0,1	indéterminée	stable	04/02/16
1	PRE	291	2	2	P.00_291.002_034	PRE_034	carbone 14	charbon			0,2	indéterminée	stable	04/02/16

3.2 Inventaire descriptif de la céramique

N° INV	Fait	US	SD	L	P	F	NR	NMI	Poids (g)	Commentaire	Datation
CER_001	117	11702 ?		2			2	1	6	Iso 117.1	second âge du Fer
CER_002	129	supérieure				1	1	0	9	tesson de facture laténienne	second âge du Fer
CER_003	129	12902	2	1	3		4	0	11	fragment de lèvre (5 mm)	second âge du Fer
CER_004	132	13207		1	1		2	1	25	Iso 132.1	second âge du Fer (Tène moyenne)
CER_005	132	13209 à 13211				2	2	0	90	lissage interne	second âge du Fer
CER_006	132	13210				3	3	0	44	tessons érodés	second âge du Fer
CER_007	169	16902				5	5	0	64	tessons modelés de facture laténienne	second âge du Fer
CER_008	216		19			1	1	0	2	abimé, pas de surfaces	Protohistoire ?

Diag											
CE01	132	Tr 20 F17					5	1			second âge du Fer
CE02	117	Tr 20 F14					7	2			La Tène moyenne
CE03	117	Tr 20 F14					5	1			second âge du Fer
CE05	/	Tr 28 F41					2	1			Protohistoire
CE06	216	Tr 34 F48					6	0			Antiquité
CE07	132	Tr 20 F17					1	0			Protohistoire



4 INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION DE FOUILLE

117

4.1 Inventaire de la documentation écrite

Code document	Descriptif	Auteurs	Format	Support	Référence contenant
E.FO.CF.0001	Listing des faits	Équipe de fouille	A5	Cahier papier	Boite archive 1/1
E.FO.US.0001	Fiches Unités Stratigraphiques	Équipe de fouille	A4	papier	Boite archive 1/1

Code site	Code opération	Code source	Code document	Format	Nature	Structures	Auteur	Date	Contenant
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0501	jpg	Scans fiches faits	Fait 232	E. Gaugé	26/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0502	jpg	Scans fiches faits	Fait 233	E. Gaugé	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0503	jpg	Scans fiches faits	Fait 234	E. Gaugé	27/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0504	jpg	Scans fiches faits	Fait 235	E. Gaugé	26/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0505	jpg	Scans fiches faits	Fait 236	O. Lierville	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0506	jpg	Scans fiches faits	Fait 237	M. Gourmelon	25/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0507	jpg	Scans fiches faits	Fait 238	N. Le Faou	03/02/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0508	jpg	Scans fiches faits	Fait 239	M. Gourmelon	25/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0509	jpg	Scans fiches faits	Fait 240	N. Le Faou	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0510	jpg	Scans fiches faits	Fait 241	M. Gourmelon	18/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0511	jpg	Scans fiches faits	Fait 242	M. Gourmelon	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0512	jpg	Scans fiches faits	Fait 243	N. Le Faou	25/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0513	jpg	Scans fiches faits	Fait 244	M. Gourmelon	25/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0514	jpg	Scans fiches faits	Fait 245	N. Le Faou	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0515	jpg	Scans fiches faits	Fait 246	N. Le Faou	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0516	jpg	Scans fiches faits	Fait 247	O. Lierville	27/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0517	jpg	Scans fiches faits	Fait 248	O. Lierville	27/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0518	jpg	Scans fiches faits	Fait 249	O. Lierville ; G. Rousset	22/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0519	jpg	Scans fiches faits	Fait 250	O. Lierville	27/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0520	jpg	Scans fiches faits	Fait 251	N. Le Faou	18/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0521	jpg	Scans fiches faits	Fait 252	N. Le Faou	18/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0522	jpg	Scans fiches faits	Fait 253	N. Le Faou	18/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0523	jpg	Scans fiches faits	Fait 254	O. Lierville	19/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0524	jpg	Scans fiches faits	Fait 255	G. Rousset	26/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0525	jpg	Scans fiches faits	Fait 256	N. Le Faou	26/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0526	jpg	Scans fiches faits	Fait 257	N. Le Faou	26/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0527	jpg	Scans fiches faits	Fait 258	G. Rousset	02/02/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0528	jpg	Scans fiches faits	Fait 259	O. Lierville	02/02/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0529	jpg	Scans fiches faits	Fait 260	O. Lierville	02/02/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0530	jpg	Scans fiches faits	Fait 261	N. Le Faou	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0531	jpg	Scans fiches faits	Fait 262	O. Lierville	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0532	jpg	Scans fiches faits	Fait 263	N. Le Faou	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0533	jpg	Scans fiches faits	Fait 264	O. Lierville	02/02/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0534	jpg	Scans fiches faits	Fait 265	O. Lierville	02/02/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0535	jpg	Scans fiches faits	Fait 266	N. Le Faou	29/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0536	jpg	Scans fiches faits	Fait 267	E. Gaugé	20/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0537	jpg	Scans fiches faits	Fait 268	N. Le Faou	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0538	jpg	Scans fiches faits	Fait 269	G. Rousset	27/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0539	jpg	Scans fiches faits	Fait 270	O. Lierville	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0540	jpg	Scans fiches faits	Fait 271	O. Lierville	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0541	jpg	Scans fiches faits	Fait 272	G. Rousset	27/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0542	jpg	Scans fiches faits	Fait 273	G. Rousset	27/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0543	jpg	Scans fiches faits	Fait 274	G. Rousset	25/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0544	jpg	Scans fiches faits	Fait 275	G. Rousset	25/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0545	jpg	Scans fiches faits	Fait 276 Sd4	N. Le Faou	20/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0546	jpg	Scans fiches faits	Fait 277	G. Rousset	29/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0547	jpg	Scans fiches faits	Fait 278	G. Rousset	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0548	jpg	Scans fiches faits	Fait 279	G. Rousset	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0549	jpg	Scans fiches faits	Fait 280	G. Rousset	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0550	jpg	Scans fiches faits	Fait 281	G. Rousset	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0551	jpg	Scans fiches faits	Fait 282	N. Le Faou	22/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0552	jpg	Scans fiches faits	Fait 283	E. Gaugé	21/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0553	jpg	Scans fiches faits	Fait 284	E. Gaugé	22/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0554	jpg	Scans fiches faits	Fait 285	E. Gaugé	22/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0555	jpg	Scans fiches faits	Fait 286	G. Rousset	27/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0556	jpg	Scans fiches faits	Fait 287	O. Lierville	27/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0557	jpg	Scans fiches faits	Fait 288	E. Gaugé	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0558	jpg	Scans fiches faits	Fait 289	E. Gaugé	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0559	jpg	Scans fiches faits	Fait 290	O. Lierville	28/01/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0560	jpg	Scans fiches faits	Fait 291 Sd33	M. Gourmelon	01/02/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0561	jpg	Scans fiches faits	Fait 292 Sd16/17	O. Lierville	01/02/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0562	jpg	Scans fiches faits	Fait 293			DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0563	jpg	Scans fiches faits	Fait 294	N. Le Faou	01/02/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0564	jpg	Scans fiches faits	Fait 295 Sd22	N. Le Faou	02/02/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0565	jpg	Scans fiches faits	Fait 296	O. Lierville	03/02/16	DVD
185695	2015-153	E.FO.US_0001	N.IM.FO_0566	jpg	Scans fiches faits	Fait 297	M. Gourmelon	08/02/16	DVD
185695	2015-153		N.IM.FO_0567	.svg	DAO	Coupes Sondages	Équipe Éveha		DVD
185695	2015-153		N.IM.FO_0568	.svg	DAO	Plan général du site	Équipe Éveha		DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0001	N.IM.FO_0569	jpg	Scans minutes	Fait 102 sd27	G. Rousset	03/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0002	N.IM.FO_0570	jpg	Scans minutes	Fait 109	M. Gourmelon	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0003	N.IM.FO_0571	jpg	Scans minutes	Fait 110 Sd3	N. Le Faou	19/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0004	N.IM.FO_0572	jpg	Scans minutes	Fait 110, 111, 276 sd 4	N. Le Faou	21/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0005	N.IM.FO_0573	jpg	Scans minutes	Fait 110 sd5	N. Le Faou	26/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0006	N.IM.FO_0574	jpg	Scans minutes	Fait 25	N. Le Faou	03/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0007	N.IM.FO_0575	jpg	Scans minutes	Fait 115	N. Le Faou	21/01/16	DVD

Code site	Code opération	Code source	Code document	Format	Nature	Structures	Auteur	Date	Contenant
185695	2015-153	G.MI.FO_0008	N.IM.FO_0576	jpg	Scans minutes	Fait 119	E. Gaugé	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0009	N.IM.FO_0577	jpg	Scans minutes	Fait 120	O. Lierville	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0010	N.IM.FO_0578	jpg	Scans minutes	Fait 122	O. Lierville	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0011	N.IM.FO_0579	jpg	Scans minutes	Fait 123	E. Gaugé	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0012	N.IM.FO_0580	jpg	Scans minutes	Fait 124	E. Gaugé	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0013	N.IM.FO_0581	jpg	Scans minutes	Fait 125	O. Lierville	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0014	N.IM.FO_0582	jpg	Scans minutes	Fait 129	E. Gaugé	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0015	N.IM.FO_0583	jpg	Scans minutes	Fait 129	N. Le Faou	26/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0016	N.IM.FO_0584	jpg	Scans minutes	Fait 129 sd31	O. Lierville	04/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0017	N.IM.FO_0585	jpg	Scans minutes	Fait 131	E. Gaugé	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0018	N.IM.FO_0586	jpg	Scans minutes	Fait 132	M. Gourmelon	26/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0019	N.IM.FO_0587	jpg	Scans minutes	Fait 133	M. Gourmelon	26/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0020	N.IM.FO_0588	jpg	Scans minutes	Fait 134	O. Lierville	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0021	N.IM.FO_0589	jpg	Scans minutes	Fait 135	O. Lierville	19/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0022	N.IM.FO_0590	jpg	Scans minutes	Fait 138	E. Gaugé	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0023	N.IM.FO_0591	jpg	Scans minutes	Fait 139	E. Gaugé	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0024	N.IM.FO_0592	jpg	Scans minutes	Fait 140	O. Lierville	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0025	N.IM.FO_0593	jpg	Scans minutes	Fait 141	N. Le Faou	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0026	N.IM.FO_0594	jpg	Scans minutes	Fait 142	N. Le Faou	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0027	N.IM.FO_0595	jpg	Scans minutes	Fait 143	O. Lierville	19/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0028	N.IM.FO_0596	jpg	Scans minutes	Fait 145	E. Gaugé	19/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0029	N.IM.FO_0597	jpg	Scans minutes	Fait 147	O. Lierville	19/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0030	N.IM.FO_0598	jpg	Scans minutes	Fait 150	O. Lierville	19/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0031	N.IM.FO_0599	jpg	Scans minutes	Fait 151	E. Gaugé	20/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0032	N.IM.FO_0600	jpg	Scans minutes	Fait 152	O. Lierville	20/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0033	N.IM.FO_0601	jpg	Scans minutes	Fait 155	O. Lierville	20/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0034	N.IM.FO_0602	jpg	Scans minutes	Fait 156	E. Gaugé	20/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0035	N.IM.FO_0603	jpg	Scans minutes	Fait 157	E. Gaugé	20/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0036	N.IM.FO_0604	jpg	Scans minutes	Fait 161	O. Lierville	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0037	N.IM.FO_0605	jpg	Scans minutes	Fait 162	O. Lierville	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0038	N.IM.FO_0606	jpg	Scans minutes	Fait 165	E. Gaugé	19/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0039	N.IM.FO_0607	jpg	Scans minutes	Fait 166	G. Rousset	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0040	N.IM.FO_0608	jpg	Scans minutes	Fait 167	G. Rousset	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0041	N.IM.FO_0609	jpg	Scans minutes	Fait 168	G. Rousset	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0042	N.IM.FO_0610	jpg	Scans minutes	Fait 169	G. Rousset	19/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0043	N.IM.FO_0611	jpg	Scans minutes	Fait 170	O. Lierville	26/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0044	N.IM.FO_0612	jpg	Scans minutes	Fait 171	O. Lierville	26/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0045	N.IM.FO_0613	jpg	Scans minutes	Fait 173	O. Lierville	20/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0046	N.IM.FO_0614	jpg	Scans minutes	Fait 174	O. Lierville	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0047	N.IM.FO_0615	jpg	Scans minutes	Fait 176	E. Gaugé	20/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0048	N.IM.FO_0616	jpg	Scans minutes	Fait 177	E. Gaugé	20/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0049	N.IM.FO_0617	jpg	Scans minutes	Fait 178	E. Gaugé	20/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0050	N.IM.FO_0618	jpg	Scans minutes	Fait 180	N. Le Faou	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0051	N.IM.FO_0619	jpg	Scans minutes	Fait 181	N. Le Faou	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0052	N.IM.FO_0620	jpg	Scans minutes	Fait 182	E. Gaugé	21/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0053	N.IM.FO_0621	jpg	Scans minutes	Fait 183	E. Gaugé	21/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0054	N.IM.FO_0622	jpg	Scans minutes	Fait 184	O. Lierville	21/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0055	N.IM.FO_0623	jpg	Scans minutes	Fait 185	O. Lierville	21/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0056	N.IM.FO_0624	jpg	Scans minutes	Fait 186	E. Gaugé	21/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0057	N.IM.FO_0625	jpg	Scans minutes	Fait 188	E. Gaugé	21/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0058	N.IM.FO_0626	jpg	Scans minutes	Fait 189	E. Gaugé	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0059	N.IM.FO_0627	jpg	Scans minutes	Fait 190	E. Gaugé	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0060	N.IM.FO_0628	jpg	Scans minutes	Fait 191	E. Gaugé	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0061	N.IM.FO_0629	jpg	Scans minutes	Fait 192	O. Lierville	21/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0062	N.IM.FO_0630	jpg	Scans minutes	Fait 195	N. Le Faou	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0063	N.IM.FO_0631	jpg	Scans minutes	Fait 196	N. Le Faou	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0064	N.IM.FO_0632	jpg	Scans minutes	Fait 197	N. Le Faou	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0065	N.IM.FO_0633	jpg	Scans minutes	Fait 198	E. Gaugé	26/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0066	N.IM.FO_0634	jpg	Scans minutes	Fait 199	N. Le Faou	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0067	N.IM.FO_0635	jpg	Scans minutes	Fait 203 sd32	M. Gourmelon	04/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0068	N.IM.FO_0636	jpg	Scans minutes	Fait 203 sd6	N. Le Faou	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0069	N.IM.FO_0637	jpg	Scans minutes	Fait 203 sd14	N. Le Faou	10/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0070	N.IM.FO_0638	jpg	Scans minutes	Fait 203 sd15	G. Rousset	01/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0071	N.IM.FO_0639	jpg	Scans minutes	Fait 203 sd18	G. Rousset ; N. Le Faou	01/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0072	N.IM.FO_0640	jpg	Scans minutes	Fait 203 sd28	G. Rousset	03/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0073	N.IM.FO_0641	jpg	Scans minutes	Fait 203 sd29	O. Lierville	03/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0074	N.IM.FO_0642	jpg	Scans minutes	Fait 203 sd30	G. Rousset	03/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0075	N.IM.FO_0643	jpg	Scans minutes	Fait 207	G. Rousset	25/05/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0076	N.IM.FO_0644	jpg	Scans minutes	Fait 209	G. Rousset	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0077	N.IM.FO_0645	jpg	Scans minutes	Fait 210	G. Rousset	26/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0078	N.IM.FO_0646	jpg	Scans minutes	Fait 212 sd18	G. Rousset ; N. Le Faou	01/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0079	N.IM.FO_0647	jpg	Scans minutes	Fait 212 sd20	O. Lierville	01/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0080	N.IM.FO_0648	jpg	Scans minutes	Fait 212 sd29	O. Lierville	03/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0081	N.IM.FO_0649	jpg	Scans minutes	Fait 212 sd30	G. Rousset	03/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0082	N.IM.FO_0650	jpg	Scans minutes	Fait 215	G. Rousset	25/01/16	DVD

Code site	Code opération	Code source	Code document	Format	Nature	Structures	Auteur	Date	Contenant
185695	2015-153	G.MI.FO_0083	N.IM.FO_0651	jpg	Scans minutes	Fait 216	N. Le Faou	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0084	N.IM.FO_0652	jpg	Scans minutes	Fait 216 sd19	G. Rousset	01/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0085	N.IM.FO_0653	jpg	Scans minutes	Fait 216 sd21	G. Rousset	02/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0086	N.IM.FO_0654	jpg	Scans minutes	Fait 216 sd23	G. Rousset	02/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0087	N.IM.FO_0655	jpg	Scans minutes	Fait 217	G. Rousset	26/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0088	N.IM.FO_0656	jpg	Scans minutes	Fait 218	M. Gourmelon	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0089	N.IM.FO_0657	jpg	Scans minutes	Fait 219	M. Gourmelon	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0090	N.IM.FO_0658	jpg	Scans minutes	Fait 220	M. Gourmelon	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0091	N.IM.FO_0659	jpg	Scans minutes	Fait 221	N. Le Faou	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0092	N.IM.FO_0660	jpg	Scans minutes	Fait 222	M. Gourmelon	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0093	N.IM.FO_0661	jpg	Scans minutes	Fait 223	O. Lierville	01/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0094	N.IM.FO_0662	jpg	Scans minutes	Fait 224	M. Gourmelon	01/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0095	N.IM.FO_0663	jpg	Scans minutes	Fait 223, 224, 225, 226	O. Lierville	08/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0096	N.IM.FO_0664	jpg	Scans minutes	Fait 227, 228	O. Lierville	01/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0097	N.IM.FO_0665	jpg	Scans minutes	Fait 229	E. Gaugé	28/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0098	N.IM.FO_0666	jpg	Scans minutes	Fait 230	E. Gaugé	28/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0099	N.IM.FO_0667	jpg	Scans minutes	Fait 231	O. Lierville	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0100	N.IM.FO_0668	jpg	Scans minutes	Fait 232	E. Gaugé	26/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0101	N.IM.FO_0669	jpg	Scans minutes	Fait 233/288	E. Gaugé	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0102	N.IM.FO_0670	jpg	Scans minutes	Fait 234	E. Gaugé	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0103	N.IM.FO_0671	jpg	Scans minutes	Fait 235	E. Gaugé	26/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0104	N.IM.FO_0672	jpg	Scans minutes	Fait 236	O. Lierville	28/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0105	N.IM.FO_0673	jpg	Scans minutes	Fait 237	M. Gourmelon	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0106	N.IM.FO_0674	jpg	Scans minutes	Fait 238	N. Le Faou	03/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0107	N.IM.FO_0675	jpg	Scans minutes	Fait 239	M. Gourmelon	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0108	N.IM.FO_0676	jpg	Scans minutes	Fait 241	M. Gourmelon	28/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0109	N.IM.FO_0677	jpg	Scans minutes	Fait 244	M. Gourmelon	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0110	N.IM.FO_0678	jpg	Scans minutes	Fait 245	N. Le Faou	28/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0111	N.IM.FO_0679	jpg	Scans minutes	Fait 246	N. Le Faou	28/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0112	N.IM.FO_0680	jpg	Scans minutes	Fait 247	O. Lierville	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0113	N.IM.FO_0681	jpg	Scans minutes	Fait 248	O. Lierville	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0114	N.IM.FO_0682	jpg	Scans minutes	Fait 249	O. Lierville ; M. Gourmelon	22/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0115	N.IM.FO_0683	jpg	Scans minutes	Fait 250	O. Lierville	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0116	N.IM.FO_0684	jpg	Scans minutes	Fait 251	N. Le Faou	18/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0117	N.IM.FO_0685	jpg	Scans minutes	Fait 254	O. Lierville	19/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0118	N.IM.FO_0686	jpg	Scans minutes	Fait 255	G. Rousset	26/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0119	N.IM.FO_0687	jpg	Scans minutes	Fait 258	G. Rousset	02/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0120	N.IM.FO_0688	jpg	Scans minutes	Fait 259	O. Lierville	02/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0121	N.IM.FO_0689	jpg	Scans minutes	Fait 260	O. Lierville	02/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0122	N.IM.FO_0690	jpg	Scans minutes	Fait 262	O. Lierville	28/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0123	N.IM.FO_0691	jpg	Scans minutes	Fait 265	O. Lierville	02/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0124	N.IM.FO_0692	jpg	Scans minutes	Fait 266	N. Le Faou	03/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0125	N.IM.FO_0693	jpg	Scans minutes	Fait 267	E. Gaugé	20/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0126	N.IM.FO_0694	jpg	Scans minutes	Fait 269	G. Rousset	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0127	N.IM.FO_0695	jpg	Scans minutes	Fait 273	G. Rousset	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0128	N.IM.FO_0696	jpg	Scans minutes	Fait 275	G. Rousset	25/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0129	N.IM.FO_0697	jpg	Scans minutes	Fait 277	G. Rousset	29/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0130	N.IM.FO_0698	jpg	Scans minutes	Fait 281	G. Rousset	28/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0131	N.IM.FO_0699	jpg	Scans minutes	Fait 282	N. Le Faou	22/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0132	N.IM.FO_0700	jpg	Scans minutes	Fait 283	E. Gaugé	21/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0133	N.IM.FO_0701	jpg	Scans minutes	Fait 285	E. Gaugé	22/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0134	N.IM.FO_0702	jpg	Scans minutes	Fait 286	G. Rousset	27/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0135	N.IM.FO_0703	jpg	Scans minutes	Fait 289	E. Gaugé	28/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0136	N.IM.FO_0704	jpg	Scans minutes	Fait 290	O. Lierville	28/01/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0137	N.IM.FO_0705	jpg	Scans minutes	Fait 291, 292	O. Lierville	01/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0138	N.IM.FO_0706	jpg	Scans minutes	Fait 293	M. Gourmelon	08/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0139	N.IM.FO_0707	jpg	Scans minutes	Fait 294	N. Le Faou	10/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0140	N.IM.FO_0708	jpg	Scans minutes	Fait 295 sd22	N. Le Faou	02/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0141	N.IM.FO_0709	jpg	Scans minutes	Fait 296	O. Lierville	03/02/16	DVD
185695	2015-153	G.MI.FO_0142	N.IM.FO_0710	jpg	Scans minutes	Fait 297	M. Gourmelon	08/02/16	DVD

4.4.2 Planches contact des photographies numériques



N.IM.FO_0001.jpg



N.IM.FO_0002.jpg



N.IM.FO_0003.jpg



N.IM.FO_0004.jpg



N.IM.FO_0005.jpg



N.IM.FO_0006.jpg



N.IM.FO_0007.jpg



N.IM.FO_0008.jpg



N.IM.FO_0009.jpg



N.IM.FO_0010.jpg



N.IM.FO_0011.jpg



N.IM.FO_0012.jpg



N.IM.FO_0013.jpg



N.IM.FO_0014.jpg



N.IM.FO_0015.jpg



N.IM.FO_0016.jpg



N.IM.FO_0017.jpg



N.IM.FO_0018.jpg



N.IM.FO_0019.jpg



N.IM.FO_0020.jpg



N.IM.FO_0021.jpg



N.IM.FO_0022.jpg



N.IM.FO_0023.jpg



N.IM.FO_0024.jpg



N.IM.FO_0025.jpg



N.IM.FO_0026.jpg



N.IM.FO_0027.jpg



N.IM.FO_0028.jpg



N.IM.FO_0029.jpg



N.IM.FO_0030.jpg



N.IM.FO_0031.jpg



N.IM.FO_0032.jpg



N.IM.FO_0033.jpg



N.IM.FO_0034.jpg



N.IM.FO_0035.jpg



N.IM.FO_0036.jpg



N.IM.FO_0037.jpg



N.IM.FO_0038.jpg



N.IM.FO_0039.jpg



N.IM.FO_0040.jpg



N.IM.FO_0041.jpg



N.IM.FO_0042.jpg



N.IM.FO_0043.jpg



N.IM.FO_0044.jpg



N.IM.FO_0045.jpg



N.IM.FO_0046.jpg



N.IM.FO_0047.jpg



N.IM.FO_0048.jpg



N.IM.FO_0049.jpg



N.IM.FO_0050.jpg



N.IM.FO_0051.jpg



N.IM.FO_0052.jpg



N.IM.FO_0053.jpg



N.IM.FO_0054.jpg



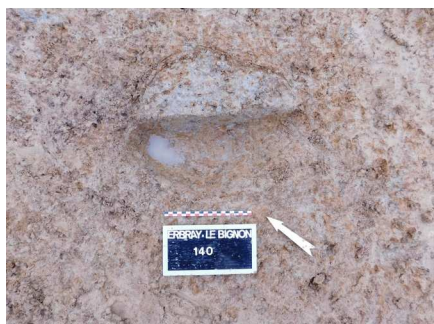
N.IM.FO_0055.jpg



N.IM.FO_0056.jpg



N.IM.FO_0057.jpg



N.IM.FO_0058.jpg



N.IM.FO_0059.jpg



N.IM.FO_0060.jpg



N.IM.FO_0061.jpg



N.IM.FO_0062.jpg



N.IM.FO_0063.jpg



N.IM.FO_0064.jpg



N.IM.FO_0065.jpg



N.IM.FO_0066.jpg



N.IM.FO_0067.jpg



N.IM.FO_0068.jpg



N.IM.FO_0069.jpg



N.IM.FO_0070.jpg



N.IM.FO_0071.jpg



N.IM.FO_0072.jpg



N.IM.FO_0073.jpg



N.IM.FO_0074.jpg



N.IM.FO_0075.jpg



N.IM.FO_0076.jpg



N.IM.FO_0077.jpg



N.IM.FO_0078.jpg



N.IM.FO_0079.jpg



N.IM.FO_0080.jpg



N.IM.FO_0081.jpg



N.IM.FO_0082.jpg



N.IM.FO_0083.jpg



N.IM.FO_0084.jpg



N.IM.FO_0085.jpg



N.IM.FO_0086.jpg



N.IM.FO_0087.jpg



N.IM.FO_0088.jpg



N.IM.FO_0089.jpg



N.IM.FO_0090.jpg



N.IM.FO_0091.jpg



N.IM.FO_0092.jpg



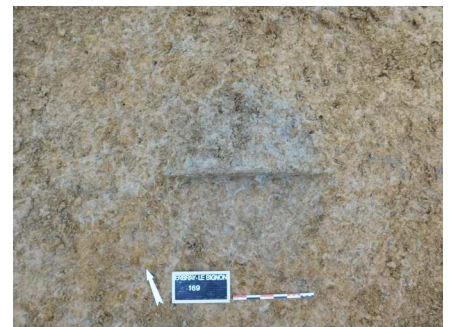
N.IM.FO_0093.jpg



N.IM.FO_0094.jpg



N.IM.FO_0095.jpg



N.IM.FO_0096.jpg



N.IM.FO_0097.jpg



N.IM.FO_0098.jpg



N.IM.FO_0099.jpg



N.IM.FO_0100.jpg



N.IM.FO_0101.jpg



N.IM.FO_0102.jpg



N.IM.FO_0103.jpg



N.IM.FO_0104.jpg



N.IM.FO_0105.jpg



N.IM.FO_0106.jpg



N.IM.FO_0107.jpg



N.IM.FO_0108.jpg



N.IM.FO_0109.jpg



N.IM.FO_0110.jpg



N.IM.FO_0111.jpg



N.IM.FO_0112.jpg



N.IM.FO_0113.jpg



N.IM.FO_0114.jpg



N.IM.FO_0115.jpg



N.IM.FO_0116.jpg



N.IM.FO_0117.jpg



N.IM.FO_0118.jpg



N.IM.FO_0119.jpg



N.IM.FO_0120.jpg



N.IM.FO_0121.jpg



N.IM.FO_0122.jpg



N.IM.FO_0123.jpg



N.IM.FO_0124.jpg



N.IM.FO_0125.jpg



N.IM.FO_0126.jpg



N.IM.FO_0127.jpg



N.IM.FO_0128.jpg



N.IM.FO_0129.jpg



N.IM.FO_0130.jpg



N.IM.FO_0131.jpg



N.IM.FO_0132.jpg



N.IM.FO_0133.jpg



N.IM.FO_0134.jpg



N.IM.FO_0135.jpg



N.IM.FO_0136.jpg



N.IM.FO_0137.jpg



N.IM.FO_0138.jpg



N.IM.FO_0139.jpg



N.IM.FO_0140.jpg



N.IM.FO_0141.jpg



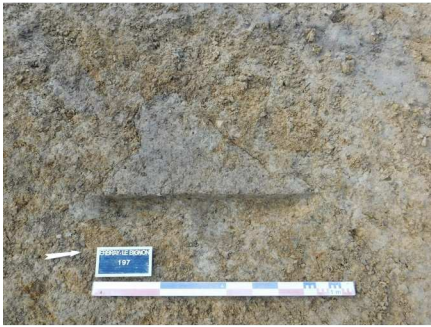
N.IM.FO_0142.jpg



N.IM.FO_0143.jpg



N.IM.FO_0144.jpg



N.IM.FO_0145.jpg



N.IM.FO_0146.jpg



N.IM.FO_0147.jpg



N.IM.FO_0148.jpg



N.IM.FO_0149.jpg



N.IM.FO_0150.jpg



N.IM.FO_0151.jpg



N.IM.FO_0152.jpg



N.IM.FO_0153.jpg



N.IM.FO_0154.jpg



N.IM.FO_0155.jpg



N.IM.FO_0156.jpg



N.IM.FO_0157.jpg



N.IM.FO_0158.jpg



N.IM.FO_0159.jpg



N.IM.FO_0160.jpg



N.IM.FO_0161.jpg



N.IM.FO_0162.jpg



N.IM.FO_0163.jpg



N.IM.FO_0164.jpg



N.IM.FO_0165.jpg



N.IM.FO_0166.jpg



N.IM.FO_0167.jpg



N.IM.FO_0168.jpg



N.IM.FO_0169.jpg



N.IM.FO_0170.jpg



N.IM.FO_0171.jpg



N.IM.FO_0172.jpg



N.IM.FO_0173.jpg



N.IM.FO_0174.jpg



N.IM.FO_0175.jpg



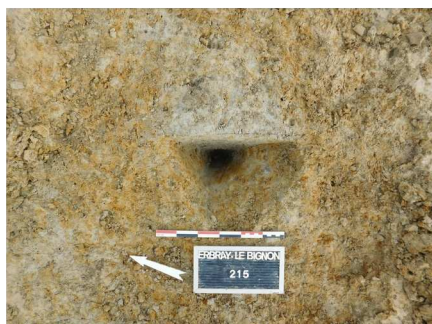
N.IM.FO_0176.jpg



N.IM.FO_0177.jpg



N.IM.FO_0178.jpg



N.IM.FO_0179.jpg



N.IM.FO_0180.jpg



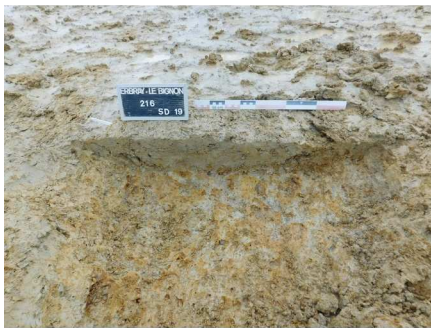
N.IM.FO_0181.jpg



N.IM.FO_0182.jpg



N.IM.FO_0183.jpg



N.IM.FO_0184.jpg



N.IM.FO_0185.jpg



N.IM.FO_0186.jpg



N.IM.FO_0187.jpg



N.IM.FO_0188.jpg



N.IM.FO_0189.jpg



N.IM.FO_0190.jpg



N.IM.FO_0191.jpg



N.IM.FO_0192.jpg



N.IM.FO_0193.jpg



N.IM.FO_0194.jpg



N.IM.FO_0195.jpg



N.IM.FO_0196.jpg



N.IM.FO_0197.jpg



N.IM.FO_0198.jpg



N.IM.FO_0199.jpg



N.IM.FO_0200.jpg



N.IM.FO_0201.jpg



N.IM.FO_0202.jpg



N.IM.FO_0203.jpg



N.IM.FO_0204.jpg



N.IM.FO_0205.jpg



N.IM.FO_0206.jpg



N.IM.FO_0207.jpg



N.IM.FO_0208.jpg



N.IM.FO_0209.jpg



N.IM.FO_0210.jpg



N.IM.FO_0211.jpg



N.IM.FO_0212.jpg



N.IM.FO_0213.jpg



N.IM.FO_0214.jpg



N.IM.FO_0215.jpg



N.IM.FO_0216.jpg



N.IM.FO_0217.jpg



N.IM.FO_0218.jpg



N.IM.FO_0219.jpg



N.IM.FO_0220.jpg



N.IM.FO_0221.jpg



N.IM.FO_0222.jpg



N.IM.FO_0223.jpg



N.IM.FO_0224.jpg



N.IM.FO_0225.jpg



N.IM.FO_0226.jpg



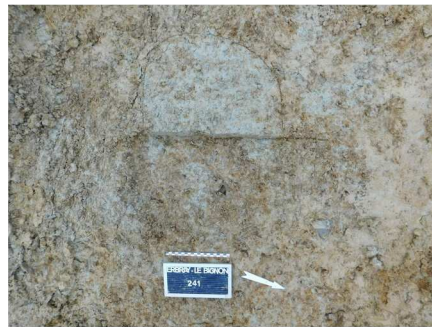
N.IM.FO_0227.jpg



N.IM.FO_0228.jpg



N.IM.FO_0229.jpg



N.IM.FO_0230.jpg



N.IM.FO_0231.jpg



N.IM.FO_0232.jpg



N.IM.FO_0233.jpg



N.IM.FO_0234.jpg



N.IM.FO_0235.jpg



N.IM.FO_0236.jpg



N.IM.FO_0237.jpg



N.IM.FO_0238.jpg



N.IM.FO_0239.jpg



N.IM.FO_0240.jpg



N.IM.FO_0241.jpg



N.IM.FO_0242.jpg



N.IM.FO_0243.jpg



N.IM.FO_0244.jpg



N.IM.FO_0245.jpg



N.IM.FO_0246.jpg



N.IM.FO_0247.jpg



N.IM.FO_0248.jpg



N.IM.FO_0249.jpg



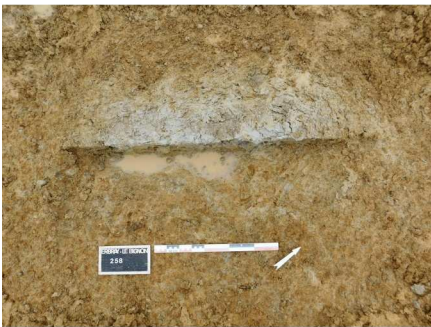
N.IM.FO_0250.jpg



N.IM.FO_0251.jpg



N.IM.FO_0252.jpg



N.IM.FO_0253.jpg



N.IM.FO_0254.jpg



N.IM.FO_0255.jpg



N.IM.FO_0256.jpg



N.IM.FO_0257.jpg



N.IM.FO_0258.jpg



N.IM.FO_0259.jpg



N.IM.FO_0260.jpg



N.IM.FO_0261.jpg



N.IM.FO_0262.jpg



N.IM.FO_0263.jpg



N.IM.FO_0264.jpg



N.IM.FO_0265.jpg



N.IM.FO_0266.jpg



N.IM.FO_0267.jpg



N.IM.FO_0268.jpg



N.IM.FO_0269.jpg



N.IM.FO_0270.jpg



N.IM.FO_0271.jpg



N.IM.FO_0272.jpg



N.IM.FO_0273.jpg



N.IM.FO_0274.jpg



N.IM.FO_0275.jpg



N.IM.FO_0276.jpg



N.IM.FO_0277.jpg



N.IM.FO_0278.jpg



N.IM.FO_0279.jpg



N.IM.FO_0280.jpg



N.IM.FO_0281.jpg



N.IM.FO_0282.jpg



N.IM.FO_0283.jpg



N.IM.FO_0284.jpg



N.IM.FO_0285.jpg



N.IM.FO_0286.jpg



N.IM.FO_0287.jpg



N.IM.FO_0288.jpg



N.IM.FO_0289.jpg



N.IM.FO_0290.jpg



N.IM.FO_0291.jpg



N.IM.FO_0292.jpg



N.IM.FO_0293.jpg



N.IM.FO_0294.jpg



N.IM.FO_0295.jpg



N.IM.FO_0296.jpg



N.IM.FO_0297.jpg



N.IM.FO_0298.jpg



N.IM.FO_0299.jpg



N.IM.FO_0300.jpg



N.IM.FO_0301.jpg



N.IM.FO_0302.jpg



N.IM.FO_0303.jpg



N.IM.FO_0304.jpg



N.IM.FO_0305.jpg



N.IM.FO_0306.jpg



N.IM.FO_0307.jpg



N.IM.FO_0308.jpg



N.IM.FO_0309.jpg



N.IM.FO_0310.jpg



N.IM.FO_0311.jpg



N.IM.FO_0312.jpg



N.IM.FO_0313.jpg



N.IM.FO_0314.jpg



N.IM.FO_0315.jpg



N.IM.FO_0316.jpg



N.IM.FO_0317.jpg



N.IM.FO_0318.jpg



N.IM.FO_0319.jpg



N.IM.FO_0320.jpg



N.IM.FO_0321.jpg



N.IM.FO_0322.jpg



N.IM.FO_0323.jpg



N.IM.FO_0324.jpg



N.IM.FO_0325.jpg



N.IM.FO_0326.jpg



N.IM.FO_0327.jpg



N.IM.FO_0328.jpg



N.IM.FO_0329.jpg



N.IM.FO_0330.jpg



N.IM.FO_0331.jpg



N.IM.FO_0332.jpg



N.IM.FO_0333.jpg



N.IM.FO_0334.jpg



N.IM.FO_0335.jpg



N.IM.FO_0336.jpg



N.IM.FO_0337.jpg



N.IM.FO_0338.jpg



N.IM.FO_0339.jpg



N.IM.FO_0340.jpg



N.IM.FO_0341.jpg



N.IM.FO_0342.jpg



N.IM.FO_0343.jpg



N.IM.FO_0344.jpg



N.IM.FO_0345.jpg



N.IM.FO_0346.jpg



N.IM.FO_0347.jpg



N.IM.FO_0348.jpg



N.IM.FO_0349.jpg



N.IM.FO_0350.jpg



N.IM.FO_0351.jpg

ERBRAY (44), LE BIGNON

Pays-de-la-Loire, Loire-Atlantique

Fouille préventive du 13/01/2016 au 08/02/2016.

Prescription n° 363 du 16 septembre 2016.

Aménageur : Communauté de communes du Castelbriantais.

Opérateur archéologique : SAS Éveha

31 rue Soyouz - ESTER Technopole, 87 068 Limoges Cedex.

Responsable : Marine GOURMELON.

Mots clefs : âge du Fer, La Tène, occupation rurale, bâtiment, trou de poteau, tranchée.

Keywords : rural occupation, building, posthole, trench.

Les fouilles archéologiques menées au lieu-dit le *Bignon* à Erbray (44) se sont déroulées sur 5 semaines au début de l'année 2016 sur une superficie de 6 275 m². L'objectif principal de cette opération était la caractérisation d'un possible habitat ouvert daté de La Tène moyenne dans un secteur où les exemples d'occupation de cette période sont inexistantes. Les vestiges mis au jour se sont révélés particulièrement lacunaires et mal conservés.

Probablement liés à du parcellaire, deux fossés rectilignes traversent de part en part le site dans sa partie sud. La rareté du mobilier tend tout de même à localiser ces structures au second âge du Fer. Les autres vestiges archéologiques (fosses, trous de poteau, tranchées de fondation) se concentrent dans la moitié nord-est du site. Un probable bâtiment sur tranchées ainsi qu'un bâtiment sur 5 poteaux ont pu être identifiés. Les concentrations de structures suggèrent d'autres aménagements qui n'ont pas pu être discernés.

Les analyses radiocarbones placent le début de l'occupation dès le v^e siècle avant J.-C. L'indigence du mobilier céramique, en particulier des éléments datants, n'a pas permis de préciser la chronologie de l'histoire de ce site. Quelques éléments attribués à La Tène moyenne présupposent un abandon du site à cette période. Toutefois, la concentration des structures sur une bande orientale du site autorise l'hypothèse d'une occupation (peut-être plus tardive ?) se développant vers l'est, en dehors des limites faisant l'objet de cette étude.



44 054

SRA
Pays-de-la-Loire

Code INSEE de la commune
44 054

ERBRAY

MARS 2017

Numéro d'opération SRA
2015-153

LE BIGNON

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
ARCHÉOLOGIQUE

Arrêté de prescription
363 DU 16 SEPTEMBRE 2016

Numéro d'OA
185695

RAPPORT FINAL D'OPÉRATION
ARCHÉOLOGIQUE

Numéro d'EA
44.054.0014

FOUILLE PRÉVENTIVE

Numéro d'OA
185695

Aménageur
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CASTELBRIANTAIS



ERBRAY (44), LE BIGNON



Auteurs
MARINE GOURMELON (DIR.),
NOLWENN LE FAOU (RS).



Éveha

Études et valorisations archéologiques